



PROCES-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU VENDREDI 5 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 05 février, le Bureau du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le vendredi 29 janvier 2021, s'est réuni, dans la Espace Marcel RESTOUT, en séance publique, sous la présidence de Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente.

Etaient présents :

Madame BAREAU Anne-Marie, Madame BARILLON Brigitte, Madame GOURNEY-LECONTE Catherine, Madame LAMBINET-PELLE Nadine, Monsieur BOUGAULT Rémi, Monsieur BOUJRAD Abderrahman, Monsieur CAPOËN Philippe, Monsieur CHÉRON Denis, Monsieur GERMAIN Patrice, Monsieur GUILLOUARD Jean-Luc, Monsieur GUIMBRETIERE Hervé, Monsieur HEURTIN Jean-Yves, Monsieur LAGALLE Philippe, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LECERF Marc, Monsieur LEPAULMIER Jean, Monsieur MALOISEL Gilles, Monsieur MORIN Christophe, Monsieur POISSON Cédric, Monsieur POULAIN Gérard, Monsieur RUON Vincent.

Etaient absents ou excusés :

Madame FLEURY Catherine, Monsieur GUÉGUÉNIAT Franck, Monsieur JEANNENEZ Patrick.

Autre excusé ayant donné pouvoir :

Monsieur GIRARD Henri représenté par Madame Catherine GOURNEY-LECONTE.

Secrétaire de séance : Monsieur Cédric POISSON a été nommé secrétaire de séance.

Le Bureau Syndical étant composé de 25 membres en exercice et conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, le quorum (tiers des membres en exercice) est donc de 9. Madame Catherine GOURNEY-LECONTE constatant la présence de 20 membres à l'ouverture de la séance, le Bureau Syndical peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est conforme à la convocation.

I. COMMUNICATIONS DE LA PRESIDENTE

1. Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2020
2. Compte-rendu des décisions de la Présidente
3. Compte-rendu des délégations de dépenses
4. Marchés Publics
5. Transferts de compétences
6. Actualités
7. Échéancier

II. TRAVAUX DES COMMISSIONS

ADMINISTRATION GENERALE-FINANCES-CARTOGRAPHIE ET USAGES NUMERIQUES

8. Rapport d'Orientations Budgétaires 2021 – Budget principal et Budgets annexes
9. Financements par fonds de concours
10. Etat des effectifs au 1er janvier 2021
11. Présentation du processus des élections professionnelles du CT et CHSCT

CONCESSIONS ELECTRICITE ET GAZ

12. Evolution du régime FACÉ
13. Actualisation de la valeur vénale des terrains constructibles - Protocole B
14. Convention de rattachement des canalisations de distribution publique de gaz

RELATIONS USAGERS ET PRECARITE ENERGETIQUE

15. Conventions 2021 avec les opérateurs de l'habitat – SOLIHA – CDHAT - INHARI

TRANSITION ENERGETIQUE

16. Aides financières 2020 - Audit énergétique - Les Monts d'Aunay
17. Etats contradictoires - compétence « Energies Renouvelables » – Livarot-Pays-d'Auge, Brémoy, Douvres-la-Délivrande et Valdallière
18. Délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage – Photovoltaïque - Pré Bocage Intercom

MOBILITES BAS CARBONE

19. Programme de travaux pour la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques - 3ème tranche 2021

TRAVAUX SUR LES RESEAUX PUBLICS D'ELECTRICITE

20. Programme de raccordement du réseau public d'électricité – 2ème tranche 2021
 21. Programme de renforcement du réseau public d'électricité - 2ème tranche 2021
 22. Programme de sécurisation du réseau public d'électricité – 2ème tranche 2021
 23. Délégations Temporaires de Maîtrise d'Ouvrage

ECLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION LUMINEUSE

24. Eclairage public – Fin du programme 2020 et 1eres tranches de travaux 2021
 25. Signalisation Lumineuse : réglementation vert récompense

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

26. Aides aux activités économiques et ouvrages communaux et intercommunaux
 27. Aides aux extensions pour sites privés

I - COMMUNICATIONS DE LA PRESIDENTE

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 11 DECEMBRE 2020

Madame la Présidente soumet aux membres du Bureau Syndical le procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2020, qui leur a été transmis avec leur convocation.

Monsieur Rémi BOUGAULT signale qu'une erreur d'unité de mesure a été commise au point relatif au projet de centrale photovoltaïque au sol sur l'aéroport de Deauville. La production annuelle attendue est de 54 GWh et non de 54 MWh.

Le procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2020 est approuvé avec la correction demandée qui sera apportée avant signature.

2) COMPTE-RENDU DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE rend compte des décisions qu'elle a prises, depuis le Bureau Syndical du 11 décembre dernier, en vertu de la délégation du Comité Syndical du 13 octobre 2020, à savoir :

Accompagnement à l'efficacité énergétique des bâtiments	Suivi énergétique (Post CEP) de Souleuvre en Bocage
	Suivi énergétique (Post CEP) d'Evrecy
	Adhésion au service de Conseil en Energie Partagé de Sainte Croix sur Mer
Maison de l'énergie	Convention de partenariat 2021 avec l'Association "Les Petits Débrouillards Grand Ouest" - Animation des ateliers pédagogiques de la Maison de l'Energie
	Convention de partenariat 2021 avec le CPIE pour des animations pédagogiques - Exposition "2050" de la Maison de l'Energie
Transition énergétique	Renouvellement de la convention de partenariat avec l'ARE, Arbor&sens et la commune de Valdallière pour l'organisation d'un DDTour sur le thème : Plantation, valorisation économique, insertion : la filière bois-bocage énergie comme levier de transition du Bocage Virois
Cartographie	MAPEO : Avenant n°2 à la convention de partenariat relative à la mise en œuvre du portail SIG mutualisé du Calvados

Le Bureau Syndical prend acte de l'ensemble des décisions présentées, mises en œuvre et publiées depuis le Bureau Syndical du 11 décembre 2020.

3) COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL A LA PRESIDENTE

Madame la Présidente rend compte des délégations qu'elle a reçues et notamment des dépenses effectuées depuis le Bureau Syndical du 11 décembre 2020. Les listes correspondantes ont été transmises aux élus préalablement à la réunion et sont jointe en annexe 1 de ce procès-verbal.

Le Bureau Syndical prend acte de ces délégations.

4) MARCHES PUBLICS

o Consultations en cours

Objet	Type de procédure
Réalisation d'audits énergétiques de bâtiments publics	Appel d'offres
Fourniture pour 2021 de contrôleurs et nœuds communicants pour le réseau d'éclairage public	Procédure adaptée
Fourniture et pose de luminaires LED et de leur système de gestion dans une enceinte sportive couverte de la commune d'Epron	Sans publicité ni mise en concurrence

Le Bureau Syndical prend acte des consultations en cours.

o Résultat de consultation, nécessitant délibération (> 40 000 €)

Type de procédure	Objet	Attributaire
Procédure : sans publicité ni mise en concurrence	Maintenance et hébergement d'une solution mutualisée de catalogage de données géographiques avec prestations associées (groupement avec le CD14)	ISOGEO

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE d'attribuer le marché à l'entreprise ISOGEO ;*
- *DIT que la dépense sera imputée à l'article 61563 du budget principal ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision, et de tout acte s'y rapportant lorsque les crédits sont inscrits au budget, y compris tout éventuel avenant.*

o Groupements d'achats d'énergies – Prix définitifs 2021

Pour la fourniture d'électricité :

Conformément aux dispositions prévues dans les marchés de fourniture d'électricité, la CAO du SDEC ENERGIE avait décidé en octobre 2020, de renoncer au bénéfice de ses droits ARENH au titre de la prochaine période de fourniture d'électricité (janvier-décembre 2021) pour optimiser les prix obtenus au cours des différentes prises de position. Le Syndicat aurait pu, à l'époque, mais il y avait une part d'incertitude, valoriser ses droits ARENH.

Le résultat est aujourd'hui connu et cela se serait traduit par une perte sèche de 70 000 €, soit une augmentation moyenne de 0,12€ le MWh supportée par les communes membres du groupement.

Le renoncement à ses droits ARENH se traduit à l'inverse par un gain de 1,53 € / MWh sur le lot 1 (tarifs bleus), le lot 3 (tarifs jaunes profilés) et le lot 4 (tarifs jaunes et verts télé relevés) auprès du fournisseur TOTAL DIRECT ENERGIE et un gain de 1,24 € / MWh a été obtenu sur le lot 2 (éclairage public) auprès du fournisseur ENGIE.

Sur la totalité du marché de fourniture d'électricité, le gain supplémentaire est de 285 000 €.

Par rapport à 2020, les prix définitifs obtenus sont tous en baisse, quel que soit le lot considéré (baisse moyenne de 2% sur la part fourniture, excepté pour le lot 2 « éclairage » qui voit son prix de fourniture chuter de plus de 30%).

Pour la fourniture de gaz :

En 2021, le prix du gaz naturel négocié est en baisse de 2 % (18,405 € / MWh contre 18,7782 € / MWh en 2020).

Madame la Présidente, compte-tenu de la complexité de ces mécanismes d'achat et sur proposition de Monsieur Marc LECERF, Vice-Président en charge de la Transition Energétique, informe les membres du Bureau Syndical qu'une séance, la plus pédagogique possible, leur sera proposée en Visio conférence, dans le prolongement d'une des futures commissions « Transition énergétique ».

Le Bureau Syndical prend acte de ces communications.

o **Reconductions de marchés :**

Madame la Présidente présente les reconductions de marchés intervenues depuis le Bureau Syndical du 11 décembre 2020, à savoir :

Titulaire	Objet	Durée	Prise d'effet	Fin maxi	Nbre de reconduction
D&Associés	Actes notariés	12 mois + 2 x 12 mois	25/01/2019	24/01/2022	2
CIAT	Maintenance & Evolutions informatiques du logiciel CIATT de suivi de travaux	12 mois + 3 x 12 mois	06/02/2020	05/02/2024	1
CONIMAST	Fourniture de mâts d'EP	12 mois + 3 x 12 mois	24/01/2018	23/01/2022	3
DEPAGNE	Fournitures d'armoires d'EP sur socle type 2 - Lot 2	12 mois + 3 x 12 mois	18/02/2019	17/02/2023	2

Le Bureau syndical prend acte de l'ensemble de ces reconductions de marchés.

5) TRANSFERTS DE COMPETENCES

Conformément aux dispositions de l'article 5.2 des statuts du SDEC ÉNERGIE, applicables au 1^{er} janvier 2017, il est proposé au Bureau Syndical de se prononcer sur les demandes de transferts de compétences suivantes, enregistrées depuis le Bureau Syndical du 11 décembre 2020 :

o Transfert de la compétence « Gaz »

Collectivité	Date de la délibération	Convention
AMFREVILLE	30 novembre 2020	Convention de concession sur contrat historique GRDF*
ISIGNY-SUR-MER	10 décembre 2020	

* sur le périmètre de la commune déléguée d'Isigny-sur-Mer.

o Transfert de la compétence « Eclairage public »

Collectivité	Date de la délibération	Option
LE BREVEDENT	15 décembre 2020	–

o Transfert de la compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques, Hybrides, à Hydrogène rechargeables »

Collectivité	Date de la délibération
TOURGEVILLE	10 décembre 2020

o Transfert de la compétence « Energies Renouvelables »

Collectivité	Délibération	
MOULINS EN BESSIN*	30 novembre 2020	Projet de mise en place d'une toiture photovoltaïque de 135 m ² sur l'église de Coulombs, pour une puissance de 24 kWc et une production annuelle de 25 000 kWh.

* la commune de Moulin en Bessin ne possède pas d'actif relevant de la compétence « Energies Renouvelables », l'état contradictoire proposé est donc fixé à 0€.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- ACCEPTE le transfert de la compétence « Gaz », visée à l'article 3.3 des statuts du SDEC ÉNERGIE de la communes d'Amfreville et de la commune nouvelle d'Isigny-sur-Mer, qui rassemble les communes déléguées de Castilly, Isigny-sur-Mer, Les Oubeaux, Neuilly-la-Forêt et Vouilly, et dont seule la commune déléguée d'Isigny-sur-Mer est desservie (convention de concession sur contrat historique GRDF sur le périmètre de la commune déléguée d'Isigny-sur-Mer) ;
- ACCEPTE le transfert de la compétence « Eclairage Public » visée à l'article 3.4 des statuts du SDEC ÉNERGIE de la commune du Brévedent ;
- ACCEPTE le transfert de la compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques, Hybrides, à Hydrogène rechargeables » visée à l'article 3.6 des statuts du SDEC ÉNERGIE de la commune de Tourgéville ;
- ACCEPTE le transfert de la compétence « Energies Renouvelables » visée à l'article 3.8. des statuts du SDEC ÉNERGIE, de la commune de Moulin-en-Bessin et fixe l'état contradictoire de remise des biens correspondant à 0€ ;
- DECIDE la mise en œuvre de ces transferts de compétences, tant sur les aspects patrimoniaux, financiers et techniques et de réviser tous les contrats qui y sont attachés ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de ces décisions et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

6) ACTUALITES

o Ordre du jour du Comité Syndical du 18 février 2021

Madame la Présidente confirme que le prochain Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE se réunira le jeudi 18 février 2021 à 14h, dans la salle Normandie de la CCI de Caen/Normandie à St Contest.

Il se tiendra dans le strict respect des contraintes qu'impose la loi d'urgence sanitaire en cours.

Son ordre du jour définitif est le suivant :

Actualités du syndicat		<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du PV du Comité Syndical du 17 décembre 2020 - Activités 2020 du Bureau Syndical et des commissions - Récapitulatif des délégations et compte-rendu des décisions 2020 - Etat des adhésions et des transferts de compétences - Mise à jour de l'annexe 1 des statuts du syndicat - Agenda du Comité Syndical
Décisions d'intérêt commun	Finances	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'Orientations Budgétaires 2020 : Budget principal et budgets annexes - Financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours
	Concession Electricité	<ul style="list-style-type: none"> - PPI 2019 - 2022 - Bilan du Programme Annuel 2020 et proposition d'un Programme annuel 2021
Décisions d'intérêt spécifique	Gaz	<ul style="list-style-type: none"> - Convention de rattachement des canalisations de distribution publique de gaz - Communes de Saint-Pierre-du-Bû et La Hoguette.

Le Bureau Syndical valide l'ordre du jour du Comité Syndical du 18 février 2021 ainsi présenté.

o Projet de centrale photovoltaïque au sol sur l'aéroport de Deauville

Madame la Présidente rappelle que le Syndicat Mixte de l'Aéroport de Deauville Normandie (SMADN) souhaite mettre à disposition les terrains délaissés de l'aérodrome et les terrains annexes, pour la construction d'un parc photovoltaïque au sol d'une surface de 70 hectares maximum, dans le cadre d'une autorisation d'occupation de son domaine public - AOT.

Le SMADN a engagé une procédure de sélection préalable d'un titulaire de l'autorisation d'occupation temporaire de son domaine public.

Par un courrier en date du 15 septembre 2020, le SDEC ÉNERGIE a donné un pré-accord pour être cité comme partenaire potentiel au capital de la société de projet constituée par la société ENGIE Green et la SEM West Energies.

Par délibération du Bureau Syndical en date du 11 décembre 2020 (n° 2020-05-BS-DB-14), la volonté du Syndicat d'être partenaire de ce projet avait été actée par la signature d'une lettre d'intention.

Le SMADN vient de procéder à une première sélection de candidats en vue de leur prochaine audition et le consortium dont le SDEC ÉNERGIE est membre n'a pas été retenu dès cette première phase de sélection.

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

○ **Conférence NOME 2020**

Le 16 décembre dernier s'est tenue sous l'égide des services de la Préfecture et de la DREAL la 8ème conférence NOME issue de la loi sur la « Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité » du 7 décembre 2010, modifiée par l'article L 2224-31 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et complétée par l'arrêté du 6 janvier 2020, pris en application de l'article R. 111-19-10 du code de l'énergie .

Cette conférence a pour objet d'établir le bilan annuel détaillé de l'ensemble des travaux réalisés par ENEDIS et le SDEC ÉNERGIE sur le réseau de distribution publique d'électricité du Calvados.

Outre les services de la DREAL, y participaient ENEDIS représenté par Monsieur Frédéric HARDOUIN, son Directeur Territorial et le SDEC ÉNERGIE, représenté par Madame la Présidente, Monsieur Rémi BOUGAULT, Vice-Président en charge de la concession et Monsieur Gérard POULAIN, Vice-Président en charge des travaux sur les réseaux publics d'électricité.

Les conclusions de cette conférence sont présentées en séance :

➤ **SDEC ÉNERGIE - Bilan FINANCIER 2019 et 2020 :**

Nature des investissements	AP/CP 2019 /2022 En k€ HT (ajusté en 2020)	Contribution SDEC ÉNERGIE 1 ^{er} PPI en k€ HT			Total / PPI %
		2019	2020	Total 2019-2020	
			estimé		
Renforcement réseau BT en zone rurale	11 000	2 711	2 598	5 309	48 %
Sécurisation BT fils nus communes rurales	15 270	4 093	2 845	6 938	45 %
Sécurisation BT fils nus communes urbaines	7 100	929	1 367	2 296	32 %
Enfouissement de réseau BT - autres que BT fils nus - des communes rurales en zone littorale exposée	1 710	599	336	935	55 %
Mise en œuvre de travaux sous tension	220	50	28	78	35 %
Total en k€ HT	35 300	8 382	7 174	15 556	44%

➤ **SDEC ÉNERGIE - Bilan TECHNIQUE 2019 et 2020 :**

Nature des investissements	PPI 2019 /2022 en kms	Engagement du SDEC ÉNERGIE 1 ^{er} PPI en km			Total / PPI
		2019	2020	Total 2019-2020	
			estimé		
Renforcement réseau BT en zone rurale	83	25	23	48	58 %
Sécurisation BT fils nus communes rurales	120 *	44	29	73	61%
Sécurisation BT fils nus communes urbaines	35	4	5	9	26 %
Enfouissement de réseau BT - autres que BT fils nus - des communes rurales en zone littorale exposée	10	5	2	7	70 %
Mise en œuvre de travaux sous tension	0				
Total en kms	248	78	59	137	55 %

➤ ENEDIS : PPI 2019 / 2020 - Bilan financier en K€

Nature des investissements	PPI 2019/2022	Dont ZQP	2019 Réalisé	2020 estimé	Cumulé estimé	Dt ZQP	Réalisation/ PPI	Dt ZQP
Renouvellement des câbles HTA souterrain CPI	4 950	-	955	878	1 833	-	37%	-
Lignes aériennes HTA obsolètes	10 950	7 000	2 142	1 890	4 032	2 393	37%	34%
Lignes aériennes HTA en risque avéré dans le cadre du PAC	2 300	300	742	931	1 673	715	73%	238%
Lignes aériennes HTA rénovées (PDV)	4 000	1 200	709	831	1 540	1 024	39%	85%
Création d'OMT	1 750	300	369	343	712	52	41%	17%
Renforcement réseau HTA	4 200	1 000	3 010	1 316	4 326	1 622	103%	162%
	1 200	-	415	750	1 165	-	97%	-
Continuité d'alimentation réseau HTA	1 650	700	318	412	730	337	44%	48%
Postes HTA/BT DP sécurisé inondation	200	-	-	-	-	-	-	-
Postes HTA/BT DP équipés DINO	25	-	-	4	-	-	16%	-
Transformateurs HTA/BT à traiter dans le cadre de la réglementation relative au PCB	890	-	183	200	383	-	43%	-
Renouvellement BT fils nus	3 100	-	614	579	1 193	-	38%	-
Renforcement réseau BT	3 300	-	759	702	1 461	-	44%	-
Total en k€ HT	38 515	10 500	10 216	8 631	18 847	6143	49%	59%
<i>Hors PPI : renouvellement des câbles BT souterrain</i>	5 100	-	1 699	948	2 647	-	52%	-

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

 ○ **PPI 2019 – 2022 – Bilan du Programme Annuel 2020 et proposition pour 2021**

L'avenant n°1 en date du 21 décembre 2018 du contrat de concession de distribution publique d'électricité du 29 juin 2018, prévoit l'établissement d'un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) sur la période 2019/2022 élaboré conjointement entre l'autorité concédante et le concessionnaire ENEDIS.

Pour ce PPI 2019 – 2022, et sans que ce soit une obligation contractuelle, le SDEC ÉNERGIE, lors des négociations du cahier des charges, a souhaité s'engager financièrement et techniquement auprès du concessionnaire ENEDIS par la réalisation de cinq finalités de travaux pour un montant de 35,5 k€.

Sur cette même période, ENEDIS s'est engagé sur 13 finalités pour un montant global de 38,5 M€.

Ces engagements sont déclinés en Programmes Annuels (PA) dont le bilan doit être réalisé contractuellement, au plus tard le 1er mars de l'année N+1.

Le suivi régulier des investissements du concessionnaire et du SDEC ÉNERGIE permet de s'assurer des engagements des deux parties.

Pour l'année 2020, malgré la pandémie du coronavirus et le report des élections municipales, le SDEC ÉNERGIE a réalisé 93% de ses engagements financiers et ENEDIS 108% ; les engagements 2020 des deux parties sont donc globalement atteints.

Conformément au contrat de concession, le programme annuel 2021 sera présenté conjointement par le SDEC ÉNERGIE et Monsieur Frédéric HARDOUIN, délégué territorial du Calvados ENEDIS lors du Comité Syndical du 18 février prochain.

A cette fin, il est exposé aux membres du Bureau Syndical le niveau détaillé d'engagement, par maître d'ouvrage, les prévisions financières du PA 2021 ainsi que l'état d'avancement du Programme Pluriannuel d'Investissement sur la période 2019/2021 :

➤ Pour le SDEC ÉNERGIE :

Nature des investissements	Quantité (en km)		Engagement financier en k€ HT		Total quantité 2019-2021 / PPI ajusté	Total financier 2019-2021 / AP/CP (2020)
	Totale	Dont ZQP	Total	Dont ZQP		
Renforcement réseau BT en zone rurale	25 km posés	6km posés	2 800	450	88 %	74 %
Sécurisation BT fils nus (communes rurales)	20 km déposés	6 Km déposés	2 700	700	78 %	63 %
Sécurisation BT fils nus au titre de l'effacement (communes urbaines)	9 Km déposés	0,5 Km déposés	1 600	95	51%	55 %
Enfouissement de réseau BT - autres que BT fils nus - des communes rurales en zone littorale exposée	2 km déposés	-	320	-	90%	73 %
Mise en œuvre de travaux sous tension	-	-	70	25	-	67 %
Total	56	12,5	7 490	1 270	78 %	65 %

➤ Pour ENEDIS :

Nature des investissements	En quantité		Engagement financier en k€ HT		Total financier 2019-2021 / PPI
	Totale	Dont ZQP	Total	Dont ZQP	
Renouvellement des câbles HTA souterrain CPI	16,7 Km déposés	-	1 162	-	60%
Lignes aériennes HTA obsolètes	50,2 km déposés	21,7 km déposés	2 746	1 122	62%
Lignes aériennes HTA en risque avéré dans le cadre du PAC	7,5 km déposés	-	410 k€	-	91%
Lignes aériennes HTA rénovées (PDV)	-	-	1 500 k€	-	76%
Création d'OMT	16 OMT	7 OMT	345 k€	135 k€	60%
Renforcement réseau HTA	4 Départs	3 Départs	420 k€	280 k€	113%
Renforcement réseau HTA	Création 7 départs liés au PS de Fontaine Etopefour		50 k€		101%
Continuité d'alimentation réseau HTA	5,2 km déposés	-	430 k€	5 k€	70%
Postes HTA/BT DP situés dans les territoires à risque inondation 30 ans sécurisés	10 Postes prévus en sécurisation		100 k€		50%
Postes HTA/BT DP situés dans les territoires à risque inondation 100 ans équipés	10 Postes		10 k€		40%
Transformateurs HTA/BT à traiter dans le cadre de la réglementation relative au PCB.			220 k€		45%
Renouvellement BT fils nus	4,9 km déposés		870 k€		67%
Renforcement réseau BT	4,1 km déposés		906 k€		72%
Total en K€			9 169	1 542	73%
Renouvellement des câbles BT souterrain	7,3km déposé		1 034 k€		

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

○ **Commission Consultative pour la Transition Énergétique - CCTE**

Madame la Présidente rappelle que la première plénière de la Commission consultative pour la transition énergétique s'est tenue le 12 janvier 2021 par Visio conférence.

Après être revenue sur le rôle de la commission consultative, son fonctionnement et ses missions, les complémentarités de cette instance d'échanges et d'actions partenariales entre les compétences des EPCI à fiscalité propre et celles du SDEC ÉNERGIE ont été mises en avant.

Son fonctionnement se veut collaboratif, avec la mise en place d'outils partagés, l'association de partenaires et la mise en place d'un comité technique avec les chargés de mission PCAET ou transition énergétique des EPCI et les autres structures porteuses de PCAET.

Le bilan du précédent mandat a permis aux participants d'apprécier le travail de la commission consultative sur les 4 axes stratégiques qui ont constitué sa feuille de route, à savoir :

- Axe 1 : Promouvoir la planification énergétique à l'échelle des EPCI à fiscalité propre,
- Axe 2 : Soutenir l'exemplarité des collectivités,
- Axe 3 : Aider les collectivités à informer, mobiliser et accompagner les habitants,
- Axe 4 : Positionner la Commission consultative comme partenaire de la transition énergétique aux différentes échelles territoriales.

Les projets tels que le cadastre solaire, le défi école ou encore l'atlas des énergies renouvelables ont été détaillés.

Monsieur Yannick REGNIER, Responsable de projets au sein du CLER, réseau pour la transition énergétique, est intervenu sur le thème de l'importance de la coopération entre territoires pour réaliser la transition énergétique. Les enjeux économiques de l'appropriation locale de la transition énergétique ont été développés ainsi que la diversité des formes de mutualisation possibles entre territoires.

Enfin, cette première réunion a permis de lancer l'élaboration de la nouvelle feuille de route 2021-2023 (stratégie) en présentant la méthodologie basée sur un travail de réflexion à partir des plans d'actions de transition énergétique des territoires (dont les PCAET).

Trois groupes de travail ont été proposés aux élus pour identifier les pistes d'actions à mutualiser dans le cadre de la CCTE, qui se réuniront 1 à 2 fois en mars-avril (consommation d'énergie dans les bâtiments publics et en éclairage ; production d'énergies renouvelables et Mobilité bas carbone).

Les pistes d'action identifiées par les groupes seront soumises à l'approbation et à priorisation lors de la prochaine plénière de la CCTE programmée le 15 juin 2021.

Madame la Présidente remercie l'équipe du syndicat en charge de l'organisation et de l'animation de cette commission. La première réunion du mandat a pu se tenir en Visio conférence et mobiliser une cinquantaine d'élus. Les membres du Bureau Syndical ayant participé à cette réunion en distanciel en souligne également la qualité.

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

○ **Dernières rencontres de la Présidente avec les partenaires du Syndicat**

Madame la Présidente informe le Bureau syndical des différents échanges qu'elle a pu avoir cette semaine avec GRDF et ORANGE.

Tout d'abord, une rencontre avec Monsieur Aymeric COTREL, Directeur Territorial de GRDF a permis d'échanger sur différents projets de conventions relatives :

- au développement du biométhane (le droit à l'injection),
- à la mobilité GNV bio,
- à l'accompagnement à l'efficacité énergétique des bâtiments publics,
- à un accord de méthode sur la future négociation locale pour le renouvellement du contrat de concession.

La visite d'un site de production de biométhane est par ailleurs envisagée.

Madame la Présidente précise avoir également échangé avec Monsieur Marc MAOUCHE, Directeur Régional d'ORANGE sur différents sujets, à savoir :

- Les quatre conventions en cours qui encadrent la construction d'un génie civil de télécommunication par le syndicat,
- La mobilité au travers de la future consultation visant la supervision des bornes de recharges électriques,
- Le développement des smart grids, notamment avec l'éclairage public mais aussi dans le cadre du suivi des consommations énergétiques des bâtiments publics ; une réunion de travail avec son service est envisagée.

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

o **Actualités TEN**

Madame la Présidente rappelle que le Territoire Energie Normandie (TEN), entente interdépartementale des 5 syndicats d'énergie normands : le SDEC ÉNERGIE pour le Calvados, le SIEGE pour l'Eure, le SDEM pour la Manche, le TE61 pour l'Orne et le SDE76 pour la Seine Maritime, vise à coordonner et mutualiser des actions communes, notamment, en faveur de la gestion des réseaux d'énergie et de la transition énergétique.

Cette entente permet à ses membres, de partager leurs expériences sur l'aménagement et la planification énergétique des territoires et d'agir en matière de sobriété énergétique, de production d'énergies renouvelables et de développement de la mobilité bas carbone notamment.

Les échanges réguliers en conférence des Présidents, les différentes réunions des directeurs mais aussi la contribution des groupes de travail internes, ont permis au TEN de produire un certain nombre d'actions porteuses comme, notamment, la charte signée avec la Région Normandie sur la Transition Énergétique.

Conformément au principe de gouvernance tournante de cette entente et comme annoncé lors du Bureau Syndical du 11 décembre dernier, la présidence est assurée par le SDEC ÉNERGIE pendant toute l'année 2021.

Un courrier a été adressé le 12 janvier dernier aux Présidents du TEN de manière à impulser au plus vite un nouvel élan pour la mandature 2021-2026.

En parallèle, les différents partenaires du Syndicat, au niveau régional, ont été informés de la gouvernance du SDEC ÉNERGIE en 2021 (EDF, ENEDIS, ENGIE, GRDF, CUCM, ADEME, BIOMASSE NORMANDIE, Préfectures, DREAL, SGAR Normandie, FNCCR, ORANGE, Métropole Rouen Normandie, LE HAVRE SEINE METROPOLE, REGION NORMANDIE).

Le 1^{er} comité technique des directeurs aura lieu le 12 février 2021. Il aura notamment pour objectif de préparer la 1^{ère} conférence du TEN et de proposer la ligne stratégique du TEN sur le mandat.

Une première conférence des présidents est également programmée le 30 mars 2021 afin de définir une stratégie partagée qui guidera les actions sur l'ensemble des territoires et notamment le travail déjà engagé sur le projet majeur de la SEM. Madame la Président confirme que rejoindre West Energies est une éventualité mais il est nécessaire pour le SDEC ÉNERGIE de rechercher la solution la plus appropriée possible. Le Syndicat est appuyé d'un cabinet juridique pour ce faire.

Monsieur Philippe LAGALLE demande si une réflexion relative à la loi d'orientation des mobilités (LOM) est en cours.

Monsieur Bruno DELIQUE précise que les 5 syndicats d'énergies Normands trouvent opportun de fédérer leur action en constituant un groupement de commande pour la réalisation d'une étude, préalable à la réalisation d'un schéma directeur régional de développement des infrastructures de recharges pour véhicules électriques, qui devra être en cohérence avec la loi LOM.

Cette action s'inscrit dans la volonté réciproque de maintenir, voire de renforcer la mobilité bas carbone sur les territoires, en ayant un développement des réseaux publics de bornes de recharges en adéquation avec les évolutions techniques, réglementaires et d'usages à venir.

Ce principe a été acté par la commission « Mobilités bas carbone » et le SDEC ENERGIE a été désigné coordonnateur du groupement de commande.

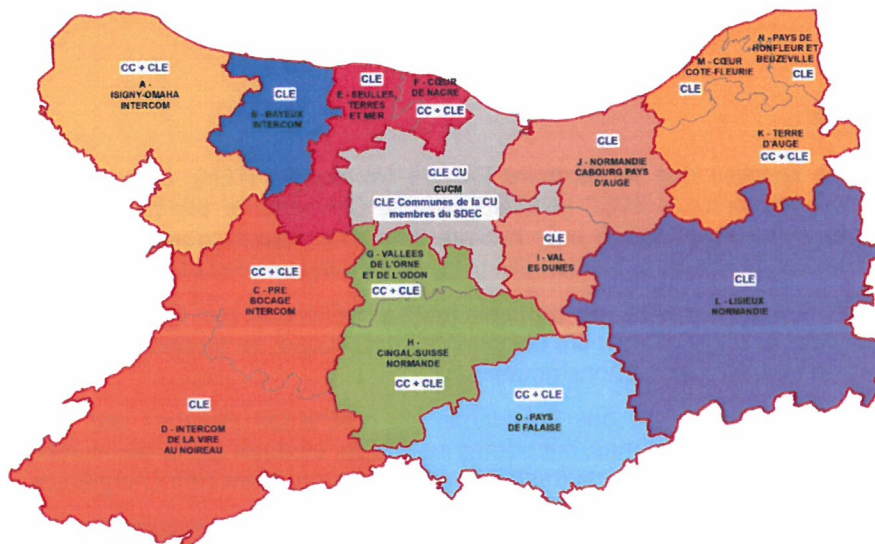
Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

7) ÉCHEANCIER

o Commissions Locales d'Énergie - CLE

Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, Madame la Présidente propose au Bureau Syndical de reporter les Commissions Locales d'Énergie, initialement prévues du 22 au 30 mars, sur la période du 31 mai au 8 juin 2021, à raison d'une à deux réunions par jour.

Compte-tenu du fait que le nombre de délégués peut très largement varier d'une CLE à une autre (de 16 à 118) un regroupement par secteurs géographiques est proposé aux élus, comme suit :



A noter que la CLE PRE BOCAGE INTERCOM devra procéder à l'élection d'un nouveau représentant au Comité Syndical en remplacement de M. Philippe PELLETIER, ayant perdu son mandat de délégué de la commune de Val d'Arry et de facto, son mandat de représentant de la CLE au Comité Syndical.

La validation de l'ordre du jour et de l'organisation générale de ces réunions de proximité sera présentée au Bureau Syndical du 19 mars 2021 et en fonction de la situation sanitaire, confirmée ou non par le Bureau Syndical du 7 mai 2021.

Le Bureau Syndical valide le report de ces réunions locales, le regroupement de certains collègues et le calendrier prévisionnel d'organisation présenté.

o Webinaires 1h pour comprendre

Pour rappel, les webinaires « 1h pour comprendre », proposé sur inscription en vidéo conférence, au format court d'une heure de 11h à 12h, ont pour objectif de faire connaître au mieux les métiers et services du syndicat auprès des délégués et échanger en période de contraintes sanitaires. Y sont associés un élu du Bureau Syndical et un « expert » extérieur.

Devant le succès des premiers webinaires, de nouvelles dates sur de nouvelles thématiques seront proposées :

- Le vendredi 26 mars : *Engager la rénovation énergétique des bâtiments publics,*
- Le vendredi 16 avril : *Produire son électricité photovoltaïque en utilisant la toiture des bâtiments publics,*
- Le vendredi 21 mai : *Les actions du syndicat en matière de solidarité Énergétique »,*
- Le vendredi 25 juin : *La rénovation de l'éclairage intérieur des bâtiments publics ».*

Monsieur Patrice GERMAIN précise que sur le territoire de Normandie Cabourg Pays-d'Auge, les communes sont demandeuses d'informations relatives aux aides de l'Etat qui demande dans un très court délai un recensement des projets à soutenir.

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

o **Echéances premier semestre**

A l'exception de l'ajout de la première conférence du TEN le mardi 30 mars après midi, où Messieurs Philippe LAGALLE et Jean-Luc GUILLOUARD accompagneront Madame la Présidente, les autres échéances restent sans changement depuis la remise, le 11 décembre dernier, du planning du 1er semestre 2021.

Une nouvelle mise à jour du calendrier sera communiquée aux membres du Bureau Syndical à l'issue de la réunion.

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

ADMINISTRATION GENERALE-FINANCES-CARTOGRAPHIE ET USAGES NUMERIQUES

M. Philippe LAGALLE, 1^{er} Vice-Président en charge de l'administration générale, des finances, de la cartographie et des usages numériques, présente les travaux de la commission, réunie le 19 janvier 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau et du Comité Syndical.

➤ **Finances**

8) RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Le rapport d'orientations budgétaires du Budget Principal et des budgets annexes « Energies Renouvelables – ENR » et « Mobilité Durable – MD » 2021 (**annexe 2**) est présenté au Bureau Syndical avant d'être proposé en débats au Comité Syndical du 18 février prochain.

Arrivée de Monsieur Jean-Yves HEURTIN.

Le Bureau Syndical décide de soumettre ces propositions d'orientations budgétaires 2021 du budget principal et des budgets annexes du SDEC ÉNERGIE au Comité Syndical du 18 février 2021.

9) FINANCEMENTS PAR FONDS DE CONCOURS

Par délibérations en date du 18 décembre 2014 et du 17 décembre 2015, le Comité Syndical a validé le principe de financement de la part à charge des collectivités par recours au fonds de concours, pour toutes les collectivités qui le souhaitent.

Pour rappel, le financement par fonds de concours se substitue totalement aux modalités de paiement par « étalement de charges » depuis le 1^{er} janvier 2020.

La mise en œuvre du fonds de concours réclame, des collectivités concernées et du SDEC ÉNERGIE, une délibération concordante pour chacun des dossiers pour lesquels ce financement est sollicité.

Le Comité Syndical du 18 février sera invité à se prononcer sur les 22 nouveaux projets présentés depuis le Comité Syndical du 17 décembre 2020 :

- Montant total des travaux HT : 545 426.37 €
- Montant global de la participation communale : 386 221.54 €
 - Montant des fonds de concours : 373 764.75 €
 - Montant du solde de fonctionnement : 12 456.78 €.

La liste de ces projets a été communiquée aux membres du Bureau Syndical en annexe n° 5 de la note de présentation jointe à la convocation.

Le Bureau Syndical décide de soumettre cette nouvelle liste au Comité Syndical du 18 février 2021.

➤ Ressources Humaines

10) ETAT DES EFFECTIFS AU 1ER JANVIER 2021

Dans le cadre de la déclaration de ses effectifs au 1^{er} janvier 2021, le SDEC ÉNERGIE prend en compte l'ouverture d'un poste de responsable du service ressources humaines au grade d'attaché à compter du 1^{er} février 2020. Pour mémoire, la création d'un poste de chargé de rénovation énergétique des bâtiments publics dans le cadre de l'AMI SEQUOIA actée lors du Bureau Syndical du 11 décembre 2020 relève d'un poste non permanent.

La présentation du tableau a été modifiée pour faire apparaître les effectifs par filière et par grade indépendamment du statut (fonctionnaire ou contractuel) ainsi que la mention de la répartition par genre.

A noter le changement de statut d'un agent suite à réussite au concours d'adjoint administratif principal 2^e classe et sa nomination en tant que stagiaire qui prend effet au 1^{er} février 2021. Ce dernier n'est donc pas répertorié au 1^{er} janvier 2021.

Le tableau des effectifs a été communiqué aux membres du Bureau Syndical en annexe n° 6 de la note de présentation jointe à la convocation.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *ADOpte le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2021 ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

11) PRESENTATION DU PROCESSUS DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU CT ET CHSCT

La commission rappelle aux membres du Bureau Syndical qu'après analyse prospective de son activité et de ses emplois, le Bureau Syndical a acté, par délibération en date du 14 septembre 2018, l'augmentation des effectifs permanents du SDEC ÉNERGIE, sécurisant ainsi le parcours professionnel d'agents contractuels mis à disposition du syndicat depuis de nombreuses années par le Centre de Gestion et déclenchant le dépassement du seuil de 49 agents au 1^{er} janvier 2020.

Ce dépassement implique la création d'un comité technique (CT) et d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) propre au syndicat. Initialement prévue en 2020 sur la base des effectifs au 1^{er} janvier 2020 (courrier en ce sens au Centre de Gestion du Calvados adressé fin décembre 2019), l'organisation des élections professionnelles a été reportée à 2021 du fait du contexte sanitaire.

Aussi, sur la base des effectifs au 1^{er} janvier 2021 (effectifs retenus au 1^{er} janvier de l'année d'organisation du scrutin), le calendrier suivant est proposé :

Principales étapes du processus électoral		Dates
1	Délibération du Bureau Syndical : Arrêté des effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	05/02/2021
2	Réunion d'information des Organisations Syndicales	11/02/2021
3	Réunion d'information du personnel représenté au Comité d'Echanges et de Concertation	12/02/2021
4	Délibération du Bureau Syndical : Composition CT/CHSCT	19/03/2021
5	Arrêté fixant la date du scrutin (10 semaines avant)	19/03/2021
6	Notification aux Organisations Syndicales	22/03/2021
7	Information des agents	Mars 2021
8	Préparation des listes et organisation du scrutin (liste électorale, actes et listes de candidatures, vérifications, publicité, composition bureau de vote...)	Fin mars à mai 2021
9	Scrutin - Répartition des sièges - Procès-verbal	22/06/2021
10	Installation du CT	06/07/2021

La réunion d'information du 11 février prochain sera conduite selon les propositions validées par MM. Philippe LAGALLE et Henri GIRARD, représentants de l'employeur SDEC ÉNERGIE auprès du Comité d'Echanges et de Concertation, instance actuelle de dialogue social.

A l'issue de cette réunion et en fonction du retour des organisations syndicales présentes, le Bureau Syndical sera appelé à délibérer sur la composition des instances (CT et CHSCT) le 19 mars prochain.

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication et valide le calendrier présenté.

CONCESSIONS ELECTRICITE ET GAZ

M. Rémi BOUGAULT, Vice-Président en charge des concessions électricité et gaz, présente les travaux de la commission, réunie le 19 janvier 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau et du Comité Syndical.

➤ **Concession Electricité :**

12) EVOLUTION DU REGIME FACÉ

Par un arrêté en date du 23 décembre dernier, le Préfet du calvados a déterminé la liste des communes qui bénéficieront des aides à l'électrification des communes rurales.

Ce classement est entré en vigueur le 1er janvier dernier et subsistera jusqu'au 1er janvier 2027.

Ce classement entraine peu de modifications par rapport à la situation antérieure à l'exception des communes suivantes :

- Les communes de Cairon et Vaucelles ne bénéficieront plus du régime rural d'électrification.
- Les communes de Port-en-Bessin-Huppain, Gonnevill-sur-Mer et Varaville, urbaines antérieurement, vont désormais bénéficier du régime rural d'électrification.

Pour ce qui concerne les communes nouvelles, celles-ci demeurent éligibles aux aides attribuées à l'électrification rurale pour la partie ou les parties de leur territoire qui y étaient éligibles la veille de leur création.

Les représentants de la commission « Concessions électricité et gaz » proposent donc d'informer les communes de ce nouveau classement et de rencontrer les collectivités pour lesquelles ce classement a évolué. Ils indiquent que ces évolutions seront à prendre en compte lorsque sera déterminé le régime des aides et contributions du SDEC ÉNERGIE 2021 et dans le mécanisme de reversement de la TCCFE :

COMMUNES		Perception TCCFE - 2019	Effets financiers TCCFE en €
CAIRON	C->B1 : régime d'aides financières moindre	45 146	- 22 573
GONNEVILLE SUR MER	B2->C : même régime d'aides financières	30 695	0
PORT EN BESSIN - HUPPAIN	B1->C : Aides bonifiées des communes B2 ou C	78 022	39 011
VARAVILLE	B2->C : même régime d'aides financières	41 267	0
VAUCELLES	C->B2 : même régime d'aides financières	12 505	0
HOULGATE	B1 ->B2 : Aides bonifiées des communes B2 ou C	122 499	61 250
BERNIERES SUR MER	B1 -> B2 à la demande de la commune : Aides bonifiées des communes B2 ou C	57 868	28 934
			106 622

Par ailleurs, les membres de la commission proposent de se rapprocher du concessionnaire afin d'étudier la modification de l'article 5 de l'annexe 1 du Cahier des charges pour tenir compte du fait que l'article 257 de la loi de finances 2021 et le décret du 10 décembre 2020 instituent désormais le statu quo pour les communes nouvelles de manière durable.

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

13) PROTOCOLE B - ACTUALISATION DE LA VALEUR VENALE DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES

Dans le cadre des travaux sous maîtrise d'ouvrage, le SDEC ÉNERGIE est amené à implanter un poste de transformation au sol ou une armoire de coupure HTA ou des canalisations souterraines, sur une propriété privée.

Le Syndicat conclut alors une convention sous seing privé relative à la constitution d'un droit réel de jouissance spéciale, qui est ensuite réitérée par acte notarié.

Les modalités de mise en œuvre de ces conventions, dites « protocoles B » ont été déterminées par délibération du Bureau Syndical le 28 juin 2019.

Cette délibération précise les hypothèses dans lesquelles ces conventions interviennent à titre onéreux et les modalités de calcul de l'indemnité qui varie en fonction de la situation du terrain d'implantation de ce droit spécial de jouissance.

Pour rappel, la valeur retenue pour les terrains constructibles est égale à 50 % du prix moyen du terrain constructible en Normandie, tel que déterminé par l'enquête annuelle sur le prix du terrain à bâtir menée par le Commissariat Général au développement durable.

Cette enquête ayant été réactualisée en novembre 2020, il est proposé aux membres du Bureau Syndical, d'appliquer les montants révisés suivants :

	Depuis le 22 janvier 2020	A compter du 12 février 2021
En zone constructible	28,50 € / m ²	31,00 € / m ²

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *APPROUVE* cette proposition de révision des prix et décide de fixer le montant de l'indemnité lorsqu'elle est due, pour les terrains situés en zone constructible à 31 €/m² à compter du 12 février 2021,
- *CHARGE* Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant;

➤ **Concessions Gaz :**

14) CONVENTION DE RATTACHEMENT DES CANALISATIONS DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ

La convention proposée (annexe 7 de la note de présentation jointe à la convocation des membres du Bureau Syndical), a pour objet de définir les modalités de rattachement au service public de distribution de gaz naturel, dont le SDEC ÉNERGIE est autorité organisatrice de l'énergie sur le territoire de la commune de FALAISE, des canalisations construites par GRDF sur les communes de Saint-Pierre-du-Bû et La Hoguette pour permettre le raccordement à ce réseau d'installations de production de biogaz implantées en dehors de la zone de desserte GRDF conformément à l'article L.453-10 du code de l'énergie.

En tant qu'Autorité concédante, le SDEC ÉNERGIE consent à l'établissement de canalisations, intégrées dans le patrimoine concédé du SDEC ÉNERGIE, qui permettent le raccordement au réseau de la concession, d'installations de production de biogaz, au-delà du périmètre géographique de la concession historique accordée à GRDF ; ceci n'entraîne pas une extension du périmètre géographique concessif.

Les ouvrages sont conçus, construits et exploités par GRDF.

La convention est proposée pour la durée de l'exploitation des ouvrages, éventuellement renouvelés, sans que sa durée totale ne puisse dépasser celle de la convention de concession.

Le Bureau Syndical décide de soumettre ce projet de convention au Comité Syndical du 18 février 2021.

RELATIONS USAGERS ET PRECARITE ENERGETIQUE

M. Cédric POISSON, Vice-Président en charge des relations usagers et de la précarité énergétique, présente les travaux de la commission, réunie le 21 janvier 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau Syndical.

15) CONVENTIONS 2021 AVEC LES OPERATEURS DE L'HABITAT – SOLIHA – CDHAT - INHARI

Acteur local de la lutte contre la précarité énergétique, le SDEC ÉNERGIE a souhaité renforcer ses actions de prévention en réservant, chaque année depuis 2014, une ligne budgétaire à l'amélioration thermique de logements des familles les plus démunies.

Ces travaux de rénovation thermique sont destinés à améliorer les conditions d'existence et à réduire les charges énergétiques des familles. Même si des travaux peuvent aujourd'hui être aidés, pour certaines familles, le reste à charge demeure problématique. Ainsi, la mise en œuvre d'un mécanisme complémentaire aux dispositifs existants permet d'impulser et de débloquer des projets de rénovation.

C'est dans ce contexte que le SDEC ÉNERGIE a conclu avec SOLIHA, le CDHAT et INHARI des conventions, ayant pour objet la mise en place d'un partenariat pour le financement de travaux de rénovation thermique des logements de familles en situation de précarité énergétique.

L'ensemble de ces conventions étant arrivé à terme le 31 décembre dernier, il est proposé au Bureau Syndical de reconduire le dispositif et de définir le financement du fonctionnement pour l'année 2021, en acceptant la signature de trois conventions distinctes, avec les opérateurs de l'habitat : SOLIHA, le CDHAT et INHARI.

Les conventions proposées, transmises aux membres du Bureau Syndical préalablement à la réunion en annexes 8 à 10 de la note de présentation jointe à leur convocation, ont pour objectifs de définir :

- les engagements de chacune des parties et la durée (1 an) ;
- le périmètre d'intervention du fonds ;
- les conditions d'éligibilité au dispositif ;
- le montant de la subvention maximum versée annuellement par le SDEC ÉNERGIE à l'opérateur pour la gestion du dispositif, au regard de l'état d'avancement des dossiers et de la trésorerie de l'opérateur est proposé à 30 000 € pour SOLIHA, 10 000 € pour le CDHAT et 20 000 € pour INHARI, ainsi que ses modalités de versement.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *ADOPTE les conventions proposées ;*
- *DECIDE d'accorder une subvention d'un montant de 30 000 € à SOLIHA pour 2021, sous réserve du montant des subventions qui sera soumis au vote du Comité syndical du 1er avril 2021 ;*
- *DECIDE d'accorder une subvention d'un montant de 10 000 € au CDHAT pour 2021, sous réserve du montant des subventions qui sera soumis au vote du Comité syndical du 1er avril 2021 ;*
- *DECIDE d'accorder une subvention d'un montant de 20 000 € à INHARI pour 2021, sous réserve du montant des subventions qui sera soumis au vote du Comité syndical du 1er avril 2021 ;*
- *DIT que les dépenses seront imputées à l'article 6574 du budget principal ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer lesdites conventions, ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.*

TRANSITION ENERGETIQUE

M. Marc LECERF, Vice-Président en charge de la Transition énergétique, présente les travaux de la commission, réunie le 20 janvier 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau Syndical.

16) AIDES FINANCIERES 2020 - AUDIT ENERGETIQUE - LES MONTS D'AUNAY

La commune des Monts-d'Aunay a sollicité le SDEC ÉNERGIE pour l'octroi d'une subvention pour la réalisation d'un audit énergétique :

Commune	Audit	Bureau d'études	Coût HT	Aide du SDEC ÉNERGIE
LES MONTS-D'AUNAY	Ecole sur la commune déléguée d'Aunay-sur-Odon	SPEEN	9 750 €	4 875 €

En application des contributions et aides financières adoptées par le Comité Syndical du 6 février 2020, l'aide du SDEC ÉNERGIE pour cette commune, calculée sur le montant HT, serait de 50% sur la part restant à la charge de la collectivité.

Le Bureau Syndical est invité à se prononcer sur cette proposition dont le projet de convention a été transmis aux membres du Bureau Syndical préalablement à la réunion en annexe 11 de la note de présentation jointe à leur convocation.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *APPROUVE une aide financière de 4 875 € pour la réalisation d'un audit énergétique de l'école d'Aunay sur Odon situé sur le territoire des Monts d'Aunay, correspondant à 50% de la part restant à charge de la collectivité ;*
- *ADOpte la convention correspondante ;*
- *DIT que la dépense sera imputée à l'article 65738 du Budget principal du SDEC ÉNERGIE ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer ladite convention, ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.*

17) ETATS CONTRADICTOIRES - COMPETENCE « ENERGIES RENOUVELABLES » – LIVAROT-PAYS-D'AUGE, BREMOY, DOUVRES-LA-DELIVRANDE ET VALDALLIERE

Dans le cadre des transferts de la compétence « Energies Renouvelables » des communes de Livarot-Pays-d'Auge, Brémoy, Douvres-la-Délivrande et Valdallière, il est nécessaire que soit établi un état contradictoire du patrimoine avant le transfert de la compétence par chacune des collectivités concernées.

Les communes et le SDEC ÉNERGIE doivent délibérer de manière concordante.

Le Bureau Syndical est donc invité à se prononcer sur les propositions suivantes :

Collectivité	Projet	Transfert de la compétence EnR		Etat contradictoire avant le transfert de la compétence
		Délibération de la collectivité	Délibération du SDEC ÉNERGIE	
LIVAROT PAYS D'AUGE	Notre-Dame-de-Courson Mise en place d'une toiture photovoltaïque sur la salle des fêtes	22 mars 2017	12 mai 2017	0 €
VALDALLIERE	Mise en place d'une toiture photovoltaïque sur l'école de musique de Vassy	24 octobre 2017	1 ^{er} décembre 2017	0 €

BREMOY	Mise en place d'une toiture photovoltaïque sur l'église	2 novembre 2017	18 janvier 2018	0 €
DOUVRES-LA-DELIVRANDE	Mise en place d'une toiture photovoltaïque sur la Halle des sports et sur le gymnase	20 novembre 2017	18 janvier 2018	0 €

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *ADOpte les états contradictoires du patrimoine d'énergies renouvelables proposés à 0 € ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

18) DELEGATION TEMPORAIRE DE MAITRISE D'OUVRAGE – PHOTOVOLTAÏQUE - PRE BOCAGE INTERCOM

La communauté de communes PRE BOCAGE INTERCOM a décidé l'implantation d'une centrale de production d'électricité par panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture du futur Pôle Santé Libéral Ambulatoire de Villers Bocage.

Par délibération en date du 6 novembre 2019, la communauté de communes a transféré sa compétence « Energies Renouvelables » au SDEC ÉNERGIE, dans le cadre de la création et de l'exploitation de cette centrale de production d'électricité photovoltaïque.

Le Bureau Syndical du SDEC ÉNERGIE du 6 décembre 2019 a accepté le transfert de la compétence « Energies Renouvelables » par la communauté de communes.

Le SDEC ÉNERGIE est maître d'ouvrage pour la réalisation de l'installation photovoltaïque alors que la communauté de communes est maître d'ouvrage pour la construction du bâtiment.

Pour faciliter la réalisation et la coordination du projet, la communauté de communes souhaite être maître d'ouvrage unique de l'ensemble de ces deux opérations : construction du bâtiment et construction de la centrale de production d'électricité photovoltaïque en toiture du bâtiment.

Il est donc proposé une délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage – DTMO – du SDEC ÉNERGIE au profit de la communauté de communes dans le cadre de l'article 2-II de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 dite loi MOP.

La convention mise en œuvre pour cette DTMO précise les conditions d'organisation de la maîtrise d'ouvrage exercée et en fixe le terme :

Collectivité	Nature du projet	Localisation	Superficie	Puissance	Montant du projet HT
CC PRE BOCAGE INTERCOM	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture	PSLA de Villers Bocage	488 m ²	85,5 kWc	148 325 €

Elle a été communiquée aux membres du Bureau Syndical en annexe 12 de la note de présentation, jointe à leur convocation.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *ACCEPTTE la délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE au bénéfice de la Communauté de Communes Pré-Bocage Intercom pour la réalisation d'une installation de production d'électricité photovoltaïque sur la toiture du Pôle Santé Libéral Ambulatoire de Villers-Bocage, situé Place du marché à Villers-Bocage ;*
- *ADOpte la convention correspondante ;*
- *DIT que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2317 du Budget ENR 2021 ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer ladite convention, ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.*

MOBILITES BAS CARBONE

M. Jean-Luc GUILLOUARD, Vice-Président en charge des mobilités bas carbone, présente les travaux de la commission réunie le 20 janvier 2021 et qui nécessitent délibération du Bureau Syndical.

19) PROGRAMME DE TRAVAUX POUR LA POSE DE BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES - 3EME TRANCHE 2021

La commission propose au Bureau Syndical une 3ème tranche de travaux 2021, pour l'implantation d'une borne de recharge rapide (100 kVa) pour véhicules électriques rechargeables, pour un montant global de 46 942 € HT.

Cette borne sera, à la demande de la commune de Tourgéville, implantée sur son territoire - Avenue de la Terrasse.

Ce projet est hors schéma directeur d'implantation des infrastructures de recharges pour véhicules électriques, acté par délibération du Bureau Syndical le 30 novembre 2018.

A ce titre, il est financé à 80% par la commune soit 37 553,60 € et bénéficie d'une aide du SDEC ÉNERGIE à hauteur de 20% soit 9 388,40 €.

La maintenance, l'exploitation et la supervision annuelle de cette borne sont prises à 80% par la commune et à 20% par le syndicat en application des aides et contributions votées au Comité Syndical du 6 février 2020.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE d'adopter la 3ème tranche de travaux 2021 présentée pour l'implantation d'une borne de recharge rapide pour véhicules électriques rechargeables sur la commune de Tourgéville - Avenue de la terrasse, pour un montant global de 46 942 € HT ;*
- *DIT que le financement de cet investissement et sa maintenance et son exploitation relèvent des dispositions financières actées par délibération du Comité syndical du 6 février 2020 dans le cadre des IRVE hors schéma directeur ;*
- *DIT que les dépenses à venir seront imputées à l'article 2315 du budget annexe « Mobilité Durable » du SDEC ÉNERGIE et les recettes d'investissement à l'article 1314 du même budget ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

TRAVAUX SUR LES RESEAUX PUBLICS D'ELECTRICITE

Monsieur Gérard POULAIN, Vice-Président en charge des travaux sur les réseaux publics d'électricité, présente les travaux de la commission, réunie le 22 janvier 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau Syndical.

20) PROGRAMME DE RACCORDEMENT DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 2EME TRANCHE 2021

La commission propose au Bureau Syndical une deuxième tranche de travaux 2021, pour le raccordement du réseau public d'électricité concernant 37 projets, pour un montant de 1 008 419 € HT, dont 197 319 € HT de renforcement nécessaire à 7 projets d'extension et 811 099 € HT consacrés aux extensions proprement dites.

La liste de ces projets a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexe 13 de la note de présentation jointe à la convocation.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE d'adopter la deuxième tranche de travaux 2021 de raccordement du réseau public d'électricité proposée (37 projets, pour un montant de 1 008 419 € HT, dont 197 319 € HT de renforcement nécessaire à 7 projets d'extension et 811 099 € HT consacrés aux extensions proprement dites) ;
- DIT que la dépense d'investissement sera imputée aux articles 2315 et 4581-Travaux Electricité du Budget Principal 2021, sous réserve du vote du budget par le Comité Syndical ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

21) PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE - 2EME TRANCHE 2021

La commission propose au Bureau Syndical une deuxième tranche de travaux 2021, pour le renforcement du réseau public d'électricité concernant 10 projets, pour un montant de 416 525 € HT.

La liste de ces projets a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion – annexe 14 de la note de présentation jointe à la convocation.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE d'adopter la deuxième tranche de travaux 2021 de renforcement du réseau public d'électricité proposée (10 projets, pour un montant de 416 525 € HT) ;
- DIT que la dépense que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2315 -Travaux Electricité du Budget Principal 2021, sous réserve du vote du budget par le Comité Syndical ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

22) PROGRAMME DE SECURISATION DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 2EME TRANCHE 2021

La commission propose au Bureau Syndical une deuxième tranche de travaux 2021, pour la sécurisation du réseau public d'électricité concernant 25 projets, pour un montant de 412 990 € HT.

La liste de ces projets a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion – annexe 15 de la note de présentation jointe à la convocation.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE d'adopter la deuxième tranche de travaux 2021 pour la sécurisation du réseau public d'électricité proposée (25 projets, pour un montant de 412 990 € HT) ;
- DIT que la dépense sera imputée à l'article 2315 du Budget Principal 2021, sous réserve du vote du budget par le Comité Syndical ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

23) DELEGATIONS TEMPORAIRES DE MAITRISE D'OUVRAGE

➤ Travaux réalisés par le SDEC ÉNERGIE sous mandat de la collectivité.

Le Bureau Syndical est invité à se prononcer sur les conventions de délégations temporaires de maîtrise d'ouvrage suivantes, susceptibles d'être mises en œuvre pour les travaux d'effacement coordonné des réseaux :

Commune	Cat.	Effacement coordonné des réseaux	Réseau concerné par la DTMO	Coût global de l'opération TTC	Coût TTC du réseau EP	Proportion EP / Coût global du projet
MANVIEUX	C	CHEMIN DE LA PERRUQUE - ROUTE DE PORT EN BESSIN	EP	177 928,58 €	43 515,10 €	24%
VILLERS BOCAGE	B1	AVENUE BRIOUDE- PHASE 2	EP	41 473,99 €	26 902,48 €	65%

Les projets de conventions ont été transmis aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexes 16 et 17 de la note de présentation jointe à la convocation.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE que le SDEC ÉNERGIE assure temporairement la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement du réseau d'éclairage public dans le cadre des opérations d'effacement coordonné des réseaux présentées sur les communes de MANVIEUX et de VILLERS-BOCAGE ;
- DIT que les dépenses seront imputées à l'article 4581 - Travaux sous mandat Eclairage 2021 du Budget Principal, sous réserve du vote du budget par le Comité Syndical ;
- CHARGE Madame la Présidente ou son représentant de la mise en œuvre de ces décisions et les autorise à signer lesdites conventions ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.

➤ Conventions avec les lotisseurs privés pour la desserte intérieure de lotissements privés

Le Bureau Syndical est invité à se prononcer sur les conventions de délégations temporaires de maîtrise d'ouvrage suivantes, susceptibles d'être mises en œuvre pour réaliser la desserte intérieure de lotissements privés. Ces différentes conventions sont toutes basées sur le modèle type de convention validé par le Bureau Syndical du 13 septembre 2019.

Les 2 conventions proposées au Bureau Syndical portent sur les dossiers suivants :

Commune Localisation	Désignation du projet	MOA délégué	Descriptif des travaux	Coût HT des travaux de desserte
ESQUAY-NOTRE-DAME	Alimentation en énergie électrique d'un nouvel entrepôt	CHESNEL Sébastien	Pose de 290 ml de réseau basse tension en souterrain et 6 coffrets de branchement	11 488,74 €
ST-GERMAIN-LE-VASSON	Lotissement Le Deffend	LCV DEVELOPPEMENT	Pose de 396 mètres linéaires de réseaux électriques Basse Tension souterrain et 1 branchement pour armoire d'éclairage publique.	52 617,69 €

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- ADOPTE les deux conventions proposées permettant de mandater le lotisseur ou l'aménageur privé pour la desserte intérieure en communes rurales ;

- DIT que les contributions des maitres d'ouvrages délégués prévues à l'article 6 des dites conventions seront imputées à l'article 13182 du budget principal 2021, sous réserve du vote du budget par le Comité Syndical ;
- CHARGE Madame la Présidente ou son représentant à signer ces décisions et à les mettre en œuvre ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.

ECLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION LUMINEUSE

M. Jean LEPAULMIER, Vice-Président en charge de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse, présente les travaux de la commission, réunie le 22 janvier 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau Syndical.

24) ECLAIRAGE PUBLIC – FIN DU PROGRAMME 2020 ET 1ERES TRANCHES DE TRAVAUX 2021

➤ Travaux 2020 < 40 000 € HT

La commission présente au Bureau Syndical, les dernières commandes d'éclairage public inférieures à 40 000 € HT qui ont été passées sur la période du 25 novembre au 31 décembre 2020 :

- Extension / renouvellement : 58 opérations pour un montant global de 138 176 € TTC,
- Efficacité énergétique : 2 opérations pour un montant global de 11 964 € TTC.

La liste de ces projets a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion – annexe 18 de la note de présentation jointe à la convocation.

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

➤ Travaux 2021 < 40 000 € HT

La commission présente au Bureau Syndical la première tranche de travaux 2021, pour la réalisation de projets d'un montant inférieur à 40 000 € HT :

Programme travaux	COMMUNE	PROJET	MONTANT TTC
Extension / renouvellement	SOULEUVRE-EN-BOCAGE	DTMO lotissement communal et extension gendarmerie	25 143 €
Renouvellement lampadaires > 30 ans	VIESSOIX	Renouvellement de 3 foyers	1 102 €
Efficacité énergétique	CESNY-BOIS-HALBOUT	Renouvellement de 11 lampadaires	8 821 €
	VIESSOIX	Renouvellement de 12 foyers	4 408 €

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

➤ Travaux 2021 > 40 000 € HT

La commission propose au Bureau Syndical une première tranche de travaux 2021, pour la réalisation de 3 projets d'éclairage public, pour un montant total de 578 174,02 € TTC :

Localisation	Intitulé du projet	Engagement TTC
ARGENCES	Renouvellement de 25 lampadaires « Rue de la Gare »	59 132,72 €
CAGNY	Extension réseau éclairage public « Cœur de bourg »	344 948,24 €
ORBEC	Aménagement Hyper centre bourg	174 093,06 €

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE d'adopter la première tranche de travaux 2021 d'extension, de renouvellement et d'aménagement d'éclairage public proposée (3 projets pour un montant total de 578 174,02€ TTC) ;
- DIT que la dépense d'investissement sera imputée à l'article 2317 - Travaux Electricité du Budget Principal 2021, sous réserve du vote du budget par le Comité Syndical ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de ces décisions et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

25) SIGNALISATION LUMINEUSE : REGLEMENTATION VERT RECOMPENSE

Pour rappel, dans une réponse à la question écrite n° 17171 de Monsieur Jean-François LONGEOT, Sénateur du Doubs, indiquant que l'utilisation de feux asservis à la vitesse n'est pas conforme à la réglementation actuelle, le Ministère de l'Intérieur demandait aux collectivités d'éteindre ces dispositifs en attendant les conclusions d'un groupe de travail devant proposer des conditions d'utilisation et un domaine d'emploi pour ces feux.

Dans ce contexte, un courrier a été adressé le 24 novembre dernier aux 11 communes utilisant cette technologie les informant de cette situation qui conduit, au moins temporairement, à annihiler cette fonctionnalité.

A cette correspondance, 4 communes (Bayeux, Bernières-sur-Mer, Bonnebosq et Maisons) ont répondu au syndicat, en demandant, bien malgré eux, une reprogrammation standard de leurs feux tricolores.

Concomitamment, un autre courrier a été adressé aux parlementaires du département, rappelant que ces carrefours contribuent à la modération de la vitesse des véhicules en traversée d'agglomération, et leur demandant d'intervenir auprès du ministère concerné.

Monsieur Jean LEPAULMIER précise que Messieurs Christophe BLANCHER et Bertrand BOUYX députés du Calvados et Monsieur Pascal ALIZARD et Madame Sonia DE LA PROVOTE, sénateurs du Calvados, ont confirmé leur soutien au syndicat et aux collectivités par une sensibilisation du Ministre de l'intérieur sur la question.

Suite à l'interpellation du Syndicat et de ces parlementaires, Monsieur Gérard DARMAMIN, Ministre de l'intérieur, a finalement confirmé que la réglementation évoluera en ce début d'année 2021 de manière à intégrer les feux dits « récompenses ».

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Monsieur Jean-Yves HEURTIN, Vice-Président en charge du développement économique, présente les travaux de la commission, réunie le 21 janvier 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau Syndical.

26) AIDES AUX ACTIVITES ECONOMIQUES ET OUVRAGES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

La liste des dossiers, susceptibles de bénéficier d'aides aux travaux liés au développement du réseau, a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion – annexe 21 de la note de présentation jointe à la convocation.

Le projet relatif à la création d'une ZA Intercommunale à Tilly-sur-Seulles a été présenté par M. Vincent DAUCHY, vice-président en charge du Développement Economique à la Communauté de Communes Seulles, Terre et Mer.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *AUTORISE les participations du SDEC ÉNERGIE pour les 13 projets proposés, d'un montant de 219 024,98 € HT, relevant d'activités économiques et d'ouvrages communaux et intercommunaux et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 6 février 2020 ;*
- *DIT que les participations des pétitionnaires ou des communes seront imputées à l'article 13182 du budget principal 2021, sous réserve du vote du budget par le Comité Syndical ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant et à procéder à toutes les formalités tendant à rendre exécutoire cette décision.*

27) AIDES AUX EXTENSIONS POUR SITES PRIVÉS

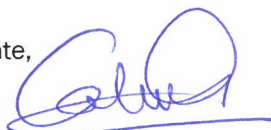
La liste des dossiers, susceptibles de bénéficier d'aides aux extensions pour sites privés, a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion – annexe 22 de la note de présentation jointe à la convocation.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *AUTORISE les participations du SDEC ÉNERGIE pour les 19 projets proposés, d'un montant total de 215 127,38 € HT, visant des extensions pour l'alimentation électrique de sites privés et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 6 février 2020 ;*
- *DIT que les participations des pétitionnaires ou des communes seront imputées à l'article 13182 du budget principal 2021, sous réserve du vote du budget par le Comité Syndical ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant et à procéder à toutes les formalités tendant à rendre exécutoire cette décision.*


L'ordre du jour étant épuisé, Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée. En l'absence d'observations, Madame la Présidente lève la séance à 12h30.

La Présidente,



Catherine GOURNEY-LECONTE

Le Secrétaire de séance,



Cédric POISSON

*Annexe 1
2021-01/BS/PV*

BUREAU SYNDICAL DU 5 FEVRIER 2021
Compte-rendu des dépenses inférieures à 5 000€
Au titre des délégations de la Présidente
du 28/11/2020 au 31/12/2020

SECTION D'INVESTISSEMENT

Numéro de compte	Objet	Fournisseur / Tiers	Libellé de la dépense	Date du mandat	Services	Montant HT
1641	Emprunt pour étalements	CREDIT AGRICOLE DE NORMANDIE	ANNUITE 15/12/20 DU PRET 00140246993	15/12/2020	Finances	1 019,39
20422	Subvention tiers aux travaux électricité	LESAGE	JUAYE MONDAYE - PROJET PHOTOVOLTAIQUE	10/12/2020	Réseau Electricité	2 943,14
21318	Autres batiments publics	ARCHITECTURE MOUVEMENT	VALDALLIERE - CONSTRUCTION CHAUFFERIE BOIS	10/12/2020	Réseau Electricité	1 892,17
		BUREAU VERITAS CONSTRUCTION SAS	VALDALLIERE - CONSTRUCTION CHAUFFERIE BOIS	10/12/2020		2 540,00
		CCS OUEST	VALDALLIERE - CONSTRUCTION CHAUFFERIE BOIS	10/12/2020		887,33
			VALDALLIERE - CONSTRUCTION CHAUFFERIE BOIS	10/12/2020		4 846,25
		DEKRA INDUSTRIAL SAS	VALDALLIERE - CONSTRUCTION CHAUFFERIE BOIS	10/12/2020		88,15
		ITHERM CONSEIL	VALDALLIERE - CONSTRUCTION CHAUFFERIE BOIS	03/12/2020		2 925,00
		SAS BATTISTON MONTAGE	VALDALLIERE CONSTRUCTION CHAUFFERIE BOIS	10/12/2020		1 830,00
2183	Achat matériel informatique et bureautique	MTCA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE	ACQUISITION D'UN ECRAN 43 POUCES	03/12/2020	Informatique	550,00
2315	Immobilisations corporelles	ENEDIS14	LES LOGES SAULCES - IMPASSE DE L'OVERUE	10/12/2020	Réseau Electricité	1 417,36
		OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	ROSEL - ETUDE	10/12/2020		482,67
		RESEAX ENVIRONNEMENT	VISITE RACCORDEMENT - OCTOBRE 2020	02/12/2020		555,16
			ÉMIEVILLE - BT CALVAIRE	09/12/2020		674,69
			HEROUVILLE - BT MAIRIE	10/12/2020		1 084,24
			VISITES RACCORDEMENT - NOVEMBRE 2020	10/12/2020		505,20
			CROISILLES - BT COURMENRON	10/12/2020		1 396,26
			ETUDES DE FAISABILITE NOVEMBRE 2020	10/12/2020		340,45
		SPIE CITY NETWORKS	FIRFOL - BT HAUT FIRFOL 270-02	30/11/2020		1 126,21
			LIVAROT-PAYS-D'AUGE - BT VERGER 265-23	02/12/2020		3 827,43
			LE MESNIL-EUDES - BT POTTIERS 419-02	03/12/2020		2 259,33
		STURNO	SAINT JEAN LE BLANC - BT GD BINOU	10/12/2020		1 211,11
		TEIM	CARTIGNY L'EPINAY - BT L'EPINAY	02/12/2020		385,55
			CARTIGNY L'EPINAY - BT L'EPINAY	02/12/2020		1 334,98
			SALLEN - RESORPTION FILS NUS	03/12/2020	3 855,70	
			SOMMERVIEU - CREATION PUC SOURCE 250 KV	03/12/2020	1 637,48	
			VISITES DE FAISABILITE - TRAVAUX DE RACCORDEMENT	09/12/2020	155,90	
			VISITES DE FAISABILITE - TRAVAUX DE RACCORDEMENT	09/12/2020	1 144,41	
			ELLON - EXTENSION ET DESSERTTE	10/12/2020	4 459,93	
			MONCEAUX EN BESSIN - BT EQUERRE 436	10/12/2020	4 339,61	
			MONCEAUX EN BESSIN - BT EQUERRE 436	10/12/2020	659,75	
			MONCEAUX EN BESSIN - BT EQUERRE 436	10/12/2020	579,25	
		DEKRA INDUSTRIAL SAS	BLANGY-LE-CHATEAU - RD51	08/12/2020	532,00	
			DOUVRES-LA-DELIVRANDE - RUE DU BOUT VARIN	08/12/2020	738,99	
			FUMICHON - RD143A - VOIE ANNE D'ORNANO	08/12/2020	594,09	
			LOUVAGNY - RD90 - RUE PRINCIPALE	08/12/2020	1 052,53	
			MÉZIDON VALLÉE D'AUGE - RD138	08/12/2020	1 341,36	
			NONANT - LE JARDIN SERGENT	08/12/2020	283,62	
			OUÉZY - CHEMIN DES VIGNES	08/12/2020	895,97	
			SAINTE-MARTIN-DE-MAILLOC - RD164-RD149	08/12/2020	694,42	
			TREPREL - CHEMIN DE LA DAVIRIE	08/12/2020	583,74	
		OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	ESTREES LA CAMPAGNE - EFFACEMENTT RD 131 - RUE DES COLOMBIERS	07/12/2020	2 872,19	
			ETREHAM - LE MONT CAUVIN	07/12/2020	1 184,87	
			PONTS SUR SEULLES - EFFACEMENT RUE DU MOULINS	08/12/2020	2 451,54	
		SORAPEL	LOUVAGNY - RD 90 RUE PRINCIPALE	08/12/2020	4 119,04	
		SPIE CITY NETWORKS	FUMICHON - RD143A - VOIE ANNE D'ORNANO	08/12/2020	4 059,90	
			OUÉZY - CHEMIN DES VIGNES	09/12/2020	1 275,45	
		STURNO	COTTUN MAIRIE PRIEURE LES GUERRES	09/12/2020	4 236,96	
		TEIM	VIRE NORMANDIE - EFFACEMENT	02/12/2020	4 203,98	

2317	Immobilisations reçues au titre des mises à disposition	DEKRA INDUSTRIAL SAS	BOURGUEBUS RUE VAL ES DUNE	02/12/2020	Effacement des réseaux	506,88
			DOUVRES LA DELIVRANDE - VOIE DES ALLIES	07/12/2020		98,61
			ST VIGOR LE GRAND - SALLE SOCIO CULTURELLE	07/12/2020		98,61
		ENEDIS14	DOUVRES LA DELIVRANDE - 46 VOIE DES ALLIES	07/12/2020		1 041,00
		ENGIE	BEAUMAIS - RENOUELEMENT DE LAMPADAIRE 01-09	02/12/2020		3 634,48
		GAGNERAUD CONSTRUCTION	MOULT CHICHEBOVILLE REMPLACEMENT DE MATERIELS	02/12/2020		2 787,89
			PREFACTURATION NOVEMBRE 2020 LOT 1	07/12/2020		3 680,05
			PREFACTURATION NOVEMBRE 2020 LOT 4	07/12/2020		312,48
			PREFACTURATION NOVEMBRE LOT 2	07/12/2020		2 415,30
			LES MONTS D'AUNAY - EXTENSION RESEAU	08/12/2020		1 763,58
		RESEAUX ENVIRONNEMENT	ORBEC - RENOUELEMENT DE LAMPADAIRES	09/12/2020		4 791,16
		TEIM	TRAVAUX DIVERS ECLAIRAGE PUBLIC	07/12/2020		1 265,02
			TRAVAUX DIVERS ECLAIRAGE PUBLIC	07/12/2020		2 248,32
			FONTAINE HENRY - EXTENSION	10/12/2020		2 511,25
			MONCEAUX EN BESSIN - EXTENSION	10/12/2020		187,28
		DEKRA INDUSTRIAL SAS	COLLEVILLE MONTGOMERY - RD 514 ROUTE DE RIVA BELLA	08/12/2020		194,56
			ORBEC - RUE DES CANADIENS	08/12/2020		71,68
			QUEZY - CHEMIN DES VIGNES	08/12/2020		124,56
			PERCY EN AUGÉ - RD138 ET GRANDE RUE	08/12/2020		124,56
			ST MARTIN DE MAILLOC - RD 164 ET RD 149	08/12/2020		72,66
		OMEXOM DISTRIBUTION	LUC SUR MER - RUE DU BEAU SOLEIL	08/12/2020		2 070,35
		RESEAUX ENVIRONNEMENT	BLANGY-LE-CHATEAU - RD51	08/12/2020		3 174,59
		SPIE CITY NETWORKS	QUEZY - CHEMIN DES VIGNES	09/12/2020		4 632,72
STURNO	COTTUN - PRESBYTERE CD 96	07/12/2020	4 120,21			
TEIM	VIRE NORMANDIE - EFFACEMENT	02/12/2020	4 291,65			
5E+06	Travaux Sous Mandats Télécom 2020	OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	STE MARGUERITE D'ELLE - RUE OCTAVE LEMENUEL	07/12/2020	1 000,75	
			STE MARGUERITE D'ELLE - RUE OCTAVE LEMENUEL	07/12/2020	3 038,23	
			LUC SUR MER - RUE DU BEAU SOLEIL	08/12/2020	4 302,35	
		RESEAUX ENVIRONNEMENT	BLANGY-LE-CHATEAU - RD51	08/12/2020	3 593,57	
			BLANGY-LE-CHATEAU - RD51	08/12/2020	423,02	
		SORAPEL	LA HOGUETTE - RD69 - RUE DU TROCHET	30/11/2020	3 163,84	
		TEIM	LE MANOIR - RUE ARCISSE DE CAUMONT	07/12/2020	1 970,31	
TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT					147 786,27	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Numéro de compte	Objet	Fournisseur / Tiers	Libellé de la dépense	Date du mandat	Services	Montant HT
60622	Carburants	TOTAL MARKETING FRANCE	CARBURANTS NOVEMBRE 2020	10/12/2020	Achats	700,66
6064	Fournitures administratives	FIDUCIAL	FOURNITURES DE BUREAU	10/12/2020	Achats	199,36
6132	Location de salles	WIP AND CO	REUNION ENTREPRISES : LOCATION SALLE	10/12/2020	Communication	435,00
		CCI CAEN	COMITE SYNDICAL DU 13/10/2020 - CCI	03/12/2020	Assemblées	2 600,75
		TRESORERIE CAEN ORNE ET ODON	SALLE NORMANDIE - COMITE SYNDICAL	14/12/2020		2 600,75
6135	Location matériel	DIAC LOCATION	LOCATION DE BATTERIE - AVOIR	03/12/2020	Achats	2 311,30
			LOCATION DE BATTERIE DECEMBRE 2020	09/12/2020		416,59
		ELIS	BONBONNES EAU - AVOIR DECEMBRE 2020	09/12/2020		39,64
			BONBONNES EAU DECEMBRE 2020	10/12/2020		161,58
615221	Entretien, Réparations Bâtiment	QUADRAT	BUREAU ELECTRIQUE	10/12/2020	Achats	1 406,91
61551	Entretien et réparation véhicules	TRESORERIE CAEN ORNE ET ODON	PEUGEOT 207 - CD-695-JR - REPARATION	14/12/2020	Achats	513,04
		LEROUX BROCHARD SAS	REPARATION PNEU - KANGOO BH120AB	10/12/2020		11,70
61562	Maintenance éclairage public	TRESORERIE CAEN ORNE ET ODON	ÉQUEMAUVILLE - RENOUELEMENT DE MATERIEL	14/12/2020	Eclairage Public	1 001,00
			MAINTENANCE SIGNALISATION LUNINEUSE - DECEMBRE 2020 LOT3	14/12/2020		2 141,04
			TRAITEMENTS DEMATERIALISES	14/12/2020		4 384,92
			RELEVÉ DES LIAISONS EQUIPOTENTIELLES	14/12/2020		4 363,76
		CITELUM	MAINTENANCE EP/SL DECEMBRE 2020 - LOT 5	03/12/2020		1 119,67
			MAINTENANCE EP/SL NOVEMBRE 2020 - LOT 5	03/12/2020		1 208,26
			MAINTENANCE EP / SL OCTOBRE 2020 - LOT 5	03/12/2020		1 175,19
		GAGNERAUD CONSTRUCTION	MAINTENANCE SL - LOT 1 DECEMBRE 2020	03/12/2020		3 421,83
			MAINTENANCE SL - LOT 2 DECEMBRE 2020	03/12/2020		225,78
			MAINTENANCE SL - LOT 2 NOVEMBRE 2020	03/12/2020		238,77
			MAINTENANCE SL - LOT 4 DECEMBRE 2020	03/12/2020		1 185,78
			MAINTENANCE SL - LOT 4 NOVEMBRE 2020	03/12/2020		1 349,52
			MAINTENANCE SL NOVEMBRE 2020 - LOT1	03/12/2020		3 482,27
			TRAVAUX PETITES REPARATION - LOT 1	09/12/2020		1 324,86
			TRAVAUX PETITES REPARATION - LOT 4	09/12/2020		319,59
		PUILLET PIERRE	TRAVAUX PETITES REPARATION - LOT 2	09/12/2020		3 910,07
			400 PLAQUES ALU SDEC ENERGIE	10/12/2020		3 166,00
		SATO	CAHAGNES FOURNITURE DE LA TETIERE PANNEAU	08/12/2020		344,26
		TEIM	MAINTENANCE EP/SL NOVEMBRE 2020 - LOT 3	03/12/2020		269,90
		TRESORERIE CAEN ORNE ET ODON	MAINTENANCE	14/12/2020		3 001,51
MAINTENANCE GEOMAP-IMAGIS -	14/12/2020		1 404,94			
61563	Maintenance des locaux et informatiques	CREATEUR D'IMAGE	NOM DOMAINE : MAPEO-CALVADOS.FR	03/12/2020	Informatique	120,00
		IBC DIALOGUE	RENOUELEMENT SUPPORT PYTHEAS	10/12/2020		374,00
		DEKRA INDUSTRIAL SAS	VERIFICATION DES LOCAUX	10/12/2020	Achats	435,96
6182	Documentation générale et technique	SDE76	ABONNEMENT ANNUEL PANORAPRESSE	03/12/2020	Communication	2 086,55
		PUBLIHEBDO	REIMPUTATION MANDAT 2630/2020	03/12/2020	Direction Générale	113,61
		TRESEORIE CAEN ORNE ET ODON	ABONNEMENT EUROP ENERGIES	14/12/2020	Energies	495,00
6184	Formation	TRESEORIE CAEN ORNE ET ODON	FORMATION SAUVETEURS SECOURISME	14/12/2020	Ressources Humaines	550,00
626	Honoraires	ASSOC EXPERTISE DES CONCESSIONS	AUDIT D'EXPERTISE ET DE CONTROLE AUTORITE CONCEDANTE	10/12/2020	Concession	4 425,00
		CLAISSE ET ASSOCIES	CONSULTATION COMPLEXE RH	10/12/2020		1 685,67
6228	Prestations extérieures	APAEI DE PAPILLONS BLANCS	MISE SOUS PLI DU DIALOGUE N° 77	10/12/2020	Communication	550,52
		TRESORERIE CAEN ORNE ET ODON	VISITE VIRTUELLE ANIMATION MAISON DEL'ENERGIE	14/12/2020	Energies	1 090,00
		AIRE	RENOVATION DU POSTE DE TRANSFORMATION - HERMANVILLE SUR MER	03/12/2020	Effacement des réseaux	962,00
		AIRE	RENOVATION DU POSTE DE TRANSFORMATION - LUC SUR MER	03/12/2020		758,50
		TRESORERIE CAEN ORNE ET ODON	RENOVATION DU POSTE DE TRANSFORMATION	14/12/2020		2 051,96
		CERENE SA SERVICES	LOCALISATION RESEAU METALLIQUE	10/12/2020	Informatique	4 963,98

6231	Annonces insertions	TRESORERIE CAEN ORNE ET ODON	INSERTION PRESSE AGENDA 2021	14/12/2020	Communication	2 900,00
		JOURNAUX OFFICIELS	PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	10/12/2020		720,00
6236	Catalogues et imprimés	TRESORERIE CAEN ORNE ET ODON	IMPRESSION GUIDE DU DELEGUE	14/12/2020	Communication	459,00
		SORMAN EDITIONS	ABONNEMENT TECHNIQUE	03/12/2020	Ressources Humaines	401,57
6251	Déplacements du personnel	AGENT	FRAIS NOVEMBRE 2020	08/12/2020	Ressources Humaines	17,50
		BIP AND GO	ABONNEMENT PÉAGES NOVEMBRE 2020	09/12/2020	Achats	91,58
6257	Réceptions	DELICECOOK	LIVRAISON DE REPAS POUR LA COMMISSION DU 27/11/2020	10/12/2020	Direction Générale	59,99
6261	Frais d'affranchissement	APAEI DE PAILLONS BLANCS	AFFRANCHISSEMENT DU DIALOGUE N° 77	10/12/2020	Communication	1 891,00
		LA POSTE	REIMPUTATION MANDAT 1806/2020	03/12/2020	Achats	1 518,92
			AFFRANCHISSEMENT NOVEMBRE 2020	09/12/2020		1 712,38
6262	Frais de télécommunications	INERIS	REDEVANCE RESEAUX ET CANALISATIONS	03/12/2020	Eclairage Public	896,00
		AZNETWORK SAS	ABONNEMENT LIEN FIBRE - NOVEMBRE 2020	03/12/2020	Informatique	135,00
		SFR BUSINESS	ABONNEMENT DU 31/11/2020 AU 29/12/2020	09/12/2020		16,00
6281	Cotisations aux organismes	FNCCR	COTISATION D - TRANSITION ENERGETIQUE	03/12/2020	Direction Générale	735,00
			COTISATION E - COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES	03/12/2020		735,00
			COTISATION G - ECLAIRAGE PUBLIC	03/12/2020		735,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	TRESORERIE CAEN ORNE ET ODON	ENTRETIEN DES LOCAUX	14/12/2020	Achats	2 723,33
6531	Indemnités des élus	INDEMNITES	INDEMNITES DES ELUS - DECEMBRE 2020	30/11/2020	Direction Générale	590,84
		SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES	INDEMNITES DES ELUS - DECEMBRE 2020	30/11/2020		185,37
		URSSAF	INDEMNITES DES ELUS - DECEMBRE 2020	30/11/2020		705,35
		IRCANTEC	INDEMNITES DES ELUS - DECEMBRE 2020	30/11/2020		236,55
6533	Cotisations de retraite des élus	IRCANTEC	INDEMNITES DES ELUS - DECEMBRE 2020	30/11/2020		371,75
65738	Subventions versées aux organismes publics	CDC PAYS DE FALAISE	AIDE FINANCIERE POUR ACHAT 2 VEHICULES ELECTRIQUE	08/12/2020	Energies	4 000,00
		CU DE CAEN LA MER	AIDE FINANCIERE POUR AUDIT ENERGETIQUE	08/12/2020		2 258,00
		LIVAROT PAYS D AUGUE	AIDE COMPETENCE TRANSITION ENERGETIQUE	02/12/2020		1 656,41
		VALDALLIERE	AIDE COMPETENCE TRANSITION ENERGETIQUE	09/12/2020		1 875,00
65888	Charges diverses de gestion courantes	SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES	PRISE EN CHARGE DES ARRONDIS DU PRELEVEMENT A LA SOURCE	30/11/2020	Ressources Humaines	0,34
66111	Intérêts réglés à l'échéance	CREDIT AGRICOLE DE NORMANDIE	ANNUITE 15/12/20 DU PRET 00140246993	15/12/2020	Direction Générale	36,65
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	PARTICULIER	RACCORDEMENT ELECTRIQUE POUR UN PARTICULIER	31/12/2020	Finances	658,33
TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						99 420,81
TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES INFERIEURES A 5 000€						247 207,08

BUREAU SYNDICAL DU 5 FEVRIER 2021
Compte-rendu des dépenses comprises entre 5 000€ et 40 000€
Au titre des délégations de la Présidente
du 28/11/2020 au 31/12/2020

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Numéro de compte	Objet	Fournisseur / Tiers	Libellé de la dépense	Date du mandat	Services	Montant HT
20422	Subvention versées aux tiers pour des travaux électricité	GAEC DES 2 LANDES	LASSY - AIDE RACCORDEMENT	09/12/2020	Réseau Electricité	10 000,00
2051	Logiciels informatiques	SIS MARCHES	INSTALLATION ET PARAMETRAGE DU LOGICIEL	03/12/2020	Informatique	10 610,25
21318	Autres batiments publics	VAUBAN GC	VALDALLIERE - CONSTRUCTION CHAUFFERIE BOIS	10/12/2020		13 319,51
2315	Immobilisations corporelles	EPSYS SAS	FONTENAY-LE-PESNEL - REMPLACEMENT RS 160	30/11/2020	Réseau Electricité	15 996,00
		OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	ROSEL - ETUDE	10/12/2020		5 509,79
		CAEN	ROSEL - MUTATION DANS POSTE A COULOIR	10/12/2020		16 192,23
		ORMAZABAL	TRACY-SUR-MER - REMPLACEMENT H61 EGLISE	30/11/2020		7 834,43
		REMATELEC	PERIERS-SUR-LE-DAN - REMPLACEMENT DE POSTE	10/12/2020		5 376,82
		RESEAUX ENVIRONNEMENT	ÉMIEVILLE - BT CALVAIRE	09/12/2020		7 530,58
			ROTS - BT GUERVILLE 670-03 - EXTENSION	10/12/2020		6 710,28
		SORAPEL	LAIZE-CLINCHAMPS - BT CALVAIRE - 164-05	03/12/2020		22 788,48
			LAIZE CLINCHAMPS - PSSA	03/12/2020		8 255,33
			SAINT-SYLVAIN - BT BG ST SYLVAIN	03/12/2020		7 246,71
			CROISILLES - BT COURMENRON	10/12/2020		16 673,13
			SAINT-BENOIT-D'HEBERTOT - BT	30/11/2020		16 240,87
			LE HOM - BT BG THURY HARCOURT	09/12/2020		5 769,57
		SPIE	HERMIVAL-LES-VAUX - BT BASSIERE	30/11/2020		19 367,55
			HERMIVAL-LES-VAUX - CREATION PRCS ROCQUE	30/11/2020		28 132,30
			LESSARD-ET-LE-CHENE - BT HARAS	30/11/2020		12 126,89
			LESSARD-ET-LE-CHENE - BT 362-02 BRUYERE	02/12/2020		9 742,33
		STURNO	PONT-L'ÉVÊQUE - BT LIEU ST PIERRE 185-01	02/12/2020		25 284,79
			SAINT AUBIN DES BOIS BT LES LANDES	30/11/2020		7 054,39
			AURSEULLES - ANCTOVILLE - BT 3 CHEMINEES	02/12/2020		34 978,15
			PERIGNY - BT HAMEAU DANNE	02/12/2020		38 619,35
		TEIM	SOULEUVRE EN BOCAGE - H61 LA HAUTINIÈRE	10/12/2020		6 614,65
			CARTIGNY L'ÉPINAY - BT ÉQUERRE	02/12/2020		5 514,46
			SOMMERVIEU - CREATION PUC SOURCES 250 KV	03/12/2020	24 722,94	
			ASNELLES - RENFORCEMENT DES RESEAUX	10/12/2020	15 818,60	
		ZIG ZAG	ELLON - MUTATION RC 160kVA CACHY	10/12/2020	15 957,73	
			FONTAINE HENRY - EXTENSION	10/12/2020	6 364,15	
			FONTAINE HENRY - EXTENSION	10/12/2020	5 596,64	
			TERRES DE DRUANCE - BT MARSANGLE 662-06	10/12/2020	37 041,28	
		VAUDALLIERE - BT BARBAIRIE	10/12/2020	20 925,19		
		ETREHAM - LE MONT CAUVIN	09/12/2020	5 942,95		
		EIFPAGE ROUTE TRAVAUX MOULINS	09/12/2020	7 258,00		
		ENEDIS14	FUMICHON - VOIE D'ORNANO	09/12/2020	6 074,32	
		OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	ETREHAM - LE MONT CAUVIN	07/12/2020	8 524,23	
			PONTS SUR SEULLES - EFFACEMENT RUE DU MOULINS	08/12/2020	7 627,55	
			ETREHAM - LE MONT CAUVIN	09/12/2020	15 157,41	
			LUC SUR MER - RUE DU BEAU SOLEIL	09/12/2020	21 887,92	
		RESEAUX ENVIRONNEMENT	PONTS SUR SEULLES - AMBLIE EFFACT RUE DES MOULINS	09/12/2020	13 516,79	
		RESEAUX ENVIRONNEMENT	BLANGY-LE-CHATEAU - RD51	09/12/2020	11 115,70	
		SORAPEL	LA HOGUETTE - RD69 - RUE DU TROCHET	30/11/2020	28 353,71	
			LOUVAGNY - RD 90 RUE PRINCIPALE	08/12/2020	13 270,73	
			LOUVAGNY - RD 90 RUE PRINCIPALE	09/12/2020	20 466,95	
		SPIE	LOUVAGNY - RD 90 RUE PRINCIPALE	09/12/2020	16 113,47	
			SAINT MARTIN DE MAILLOC - RD 164 149 CARREFOUR CHAMBRIN	08/12/2020	33 091,24	
		STURNO	OUEZY - CHEMIN DES VIGNES	09/12/2020	23 805,70	
			COTTUN - PRESBYTERE RD96	07/12/2020	5 223,82	
			COTTUN - MAIRIE PRIEURE LES GUERRES	09/12/2020	18 108,38	
			COTTUN - MAIRIE PRIEURE LES GUERRES	09/12/2020	5 216,65	
			COTTUN - PRESBYTERE CD 96	09/12/2020	24 338,00	
		TEIM	COTTUN - PRESBYTERE RD 96	09/12/2020	9 281,79	
			LE MANOIR - RUE ARCISSE DE CAUMONT	08/12/2020	20 928,97	
			LE MANOIR - RUE ARCISSE DE CAUMONT	08/12/2020	27 407,19	
			VIRE NORMANDIE - EFFACEMENT	08/12/2020	9 697,81	

Numéro de compte	Objet	Fournisseur / Tiers	Libellé de la dépense	Date du mandat	Services	Montant HT
2317	Immobilisations reçues au titres des mises à disposition	CITELUM	OUISTREHAM - EXTENSION DE 4 LAMPADAIRES	08/12/2020	Eclairage Public	8 065,70
			OUISTREHAM - EXTENSION DE DEUX LAMPADAIRES	08/12/2020		5 523,44
		RESEAUX ENVIRONNEMENT	MÉZIDON VALLÉE D'AUGE - PLAINE DE JEUX	09/12/2020		24 875,87
		SATO	LE CASTELET - EXTENSION CITY STADE	02/12/2020		7 425,46
			VERSON - EXTENSION 2 LAMPADAIRES	02/12/2020		7 324,05
		TEIM	LUC SUR MER - RENOUELEMENT ARMOIRE O2	07/12/2020		20 514,47
			COULONCES - EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE	07/12/2020		20 077,52
			VIRE-NORMANDIE - RENOUELEMENT DE FOYERS	07/12/2020		7 502,24
		OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	ETREHAM - LE MONT CAUVIN	07/12/2020		7 183,32
			STE MARGUERITE D'ELLE - RUE OCTAVE LEMENUEL	07/12/2020		8 349,26
		SORAPEL	LA HOGUETTE - RD69 - RUE DU TROCHET	30/11/2020		16 151,35
		STURNO	COTTUN - MAIRIE ET PRIEURE LES GUERRRES	09/12/2020		6 719,16
TEIM	LE MANOIR - RUE ARCISSE DE CAUMONT	07/12/2020	22 374,56			
4581620	Travaux sous mandats 2020	SORAPEL	LA HOGUETTE - RD69 - RUE DU TROCHET	30/11/2020	Effacement des réseaux	8 077,61
		TEIM	LE MANOIR - RUE ARCISSE DE CAUMONT	07/12/2020		12 378,81
		OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	PONTS SUR SEULLES - AMBLIE EFFACEMENT RUE DU MOULINS	08/12/2020		6 732,56
		SORAPEL	LOUVAGNY - RD 90 RUE PRINCIPALE	08/12/2020		19 428,17
TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT						1 074 256,27

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
Numéro de compte	Objet	Fournisseur / Tiers	Libellé de la Dépense	Date du mandat	Services	Montant HT	
61562	Maintenance éclairage public	TRESORERIE CAEN ORNE ET ODON	GLOS - TEST DE STABILITE	14/12/2020	Eclairage Public	19 101,86	
			RELEVÉ DES LIAISONS EQUIPOTENTIELLES	14/12/2020		11 191,83	
			MAINTENANCE EP/SL - DECEMBRE 2020	14/12/2020		36 381,43	
			MOULINS-EN-BESSIN	14/12/2020		11 843,32	
			TRAVAUX PETITES REPARATIONS	14/12/2020		6 703,67	
		CITELUM	MAINTENANCE EP/SL DECEMBRE 2020 - LOT 5	03/12/2020		27 397,06	
			MAINTENANCE EP/SL NOVEMBRE 2020 - LOT 5	03/12/2020		27 132,66	
			MAINTENANCE EP / SL OCTOBRE 2020 - LOT 5	03/12/2020		27 924,24	
		GAGNERAUD CONSTRUCTION	MAINTENANCE EP - DECEMBRE 2020 - LOT 1	03/12/2020		36 912,77	
			MAINTENANCE EP - NOVEMBRE 2020 - LOT 1	03/12/2020		32 635,11	
			MAINTENANCE EP - DECEMBRE 2020 - LOT 2	03/12/2020		34 165,06	
			MAINTENANCE EP - NOVEMBRE 2020 - LOT 2	03/12/2020		34 242,59	
			MAINTENANCE EP - DECEMBRE 2020 - LOT 4	03/12/2020		32 346,30	
			MAINTENANCE EP - NOVEMBRE 2020 - LOT 4	03/12/2020		32 408,45	
			TRAVAUX PETITES REPARATIONS - LOT 4	09/12/2020		6 204,70	
			TRAVAUX PETITES REPARATIONS - LOT 1	09/12/2020		18 489,98	
			REI-LUX CONTROLES	BAYEUX - TEST DE STABILITE		07/12/2020	14 745,33
			TEIM	MAINTENANCE EP/SL - NOVEMBRE 2020 - LOT 3		03/12/2020	30 449,46
			TRAVAUX PETITES REPARATIONS	10/12/2020		15 702,78	
		TRESORERIE CAEN ORNE ET ODON	SUPERVISION / MAINTENANCE / EXPLOITATION - RATTACHEMENT	14/12/2020		9 208,56	
6226	Honoraires	TRESORERIE CAEN ORNE ET ODON	AUDIT SITUATION FINANCIERE CONCESSION - RATTACHEMENT	14/12/2020	Concession	7 727,79	
628	Prestations extérieures	SENTENTIA CONSEIL	REIMPUTATION MANDAT 1704/2020	03/12/2020	Direction Générale	14 700,00	
		CERENE SA SERVICES	LOCALISATION RESEAU METALLIQUE	10/12/2020	Eclairage Public	22 195,33	
6233	Evènementiel foires expositions	SDE76	PARTICIPATION CONGRES FNCCR NICE	03/12/2020	Communication	5 727,20	
6281	Cotisations organismes	FNCCR	COTISATION A - AODE	03/12/2020	Direction Générale	7 350,00	
6531	Indemnités des élus	SALAIRES	INDEMNITES DES ELUS - DECEMBRE 2020	30/11/2020	Assemblées	5 555,12	
65738	Subventions versées aux organismes publics	VALDALLIERE	AIDE COMPETENCE TRANSITION ENERGETIQUE 2020	02/12/2020	Energies	11 588,22	
6574	Subventions versées aux organismes privés	TRESORERIE CAEN ORNE ET ODON	SOLDE SUBVENTION 2020 - RATTACHEMENT	14/12/2020	Direction Générale	15 490,00	
67441	Subventions versées aux régies (budgets annexes)	SDEC ENERGIE	SUBVENTION EQUILIBRE BUDGET ENR 25001	14/12/2020	Finances	14 000,00	
TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						569 520,82	

TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES COMPRISES ENTRE 5 000€ ET 40 000€						1 643 777,09
--	--	--	--	--	--	---------------------

BUREAU SYNDICAL DU 5 FEVRIER 2021
Compte-rendu des dépenses du personnel
Au titre des délégations de la Présidente
du 28/11/2020 au 31/12/2020

Numéro de compte	Objet	Fournisseur / Tiers	Date du mandat	Montant HT
6331	Versement de transport	URSSAF	30/11/2020	2 984,70
6332	Cotisation au FNAL	URSSAF	30/11/2020	746,18
6336	Cotisations CNFPT et Centre de Gestion	CENTRE DE GESTION FTP CALVADOS	30/11/2020	1 089,45
64111	Rémunération des agents fonctionnaires	CNRACL	30/11/2020	12 455,97
		PREFON	30/11/2020	158,28
		RAFP	30/11/2020	761,33
		SALAIRES	30/11/2020	79 083,49
		SIE	30/11/2020	6 089,06
		TICKETS	30/11/2020	2 414,34
		URSSAF	30/11/2020	10 865,37
64112	Supplément familial des agents fonctionnaires	PREFON	30/11/2020	4,47
		RAFP	30/11/2020	22,60
		SALAIRES	30/11/2020	2 863,77
		SIE	30/11/2020	147,00
		URSSAF	30/11/2020	326,71
64118	Régime indemnitaire des agents fonctionnaires	PREFON	30/11/2020	74,75
		RAFP	30/11/2020	332,09
		SALAIRES	30/11/2020	41 432,21
		SIE	30/11/2020	3 193,71
		URSSAF	30/11/2020	4 844,20
64131	Rémunération des agents contractuels	IRCANTEC	30/11/2020	924,53
		SALAIRES	30/11/2020	22 085,81
		SIE	30/11/2020	943,21
		TICKETS	30/11/2020	685,44
		URSSAF	30/11/2020	4 776,80
64138	Régime indemnitaire des agents contractuels	IRCANTEC	30/11/2020	246,00
		SALAIRES	30/11/2020	5 794,74
		SIE	30/11/2020	286,31
		URSSAF	30/11/2020	1 208,25
6451	Cotisation à l'URSSAF	URSSAF	30/11/2020	28 010,93
6453	Cotisation aux caisses de retraite	CNRACL	30/11/2020	34 415,03
		IRCANTEC	30/11/2020	1 826,58
		RAFP	30/11/2020	1 116,02
6454	Cotisation aux ASSEDIC	URSSAF	30/11/2020	1 496,51
6458	Cotisation aux autres organismes sociaux	ATIACL	30/11/2020	446,00
6478	Autres charges diverses sociales	SODEXO	09/12/2020	5 984,00
TOTAL DES DEPENSES DU PERSONNEL				280 135,84

BUREAU SYNDICAL DU 5 FEVRIER 2021
Compte-rendu des dépenses inférieures à 5 000€
Au titre des délégations de la Présidente
du 1er au 22 janvier 2021

SECTION D'INVESTISSEMENT

Numéro de compte	Objet	Fournisseur / Tiers	Libellé de la dépense	Date du mandat	Services	N° Mandat	Montant HT
2051	Logiciels informatiqUes	CREATEUR D'IMAGE	DEVELOPPEMENT ET EVOLUTION DE LOGICIEL	11/01/2021	Informa-tique	82	4 900,00
		GROUPE SIRAP SAS	DEVELOPPEMENT SPECIFIQUE DU LOGICIEL SIE	11/01/2021		85	860,00
		NEXT DECISION	PRESTATION - NOVEMBRE 2020	11/01/2021		77	3 250,00
		QUADRIA	ACQUISITION D'UNE LICENCE ZOOM POUR VISIO-CONFERENCE	11/01/2021		79	380,65
21318	Autres batiments publics	CEME GUERIN	CHAUFFERIE BOIS VALDALLIERE	07/01/2021	Energies	36	678,60
2183	Achat matériel informatique et de bureau	QUADRIA	SWITCH HDMI	13/01/2021	Informa-tique	109	132,00
2315	Immobilisations corporelles	EIFFAGE ROUTE TRAVAUX	MESLAY - BT LA VALLEE	04/01/2021	Réseau électricité	50089	594,00
		OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	THAON - BT MICROCRECHE	04/01/2021		50067	243,23
			VISITES D TERRAIN GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX	13/01/2021		50115	56,80
		QUALICONSULT EXPLOITATION	CONTROLE TECHNIQUE DES RESEAUX	04/01/2021		50086	3 738,00
		REIMATELEC	GENNEVILLE - MUTATION H61 ROUTE 100 KVA	04/01/2021		50001	3 639,05
			SOULEUVRE-EN-BOCAGE - MUTATION H61	04/01/2021		50078	3 673,95
			VALDALLIERE - MUTATION H61	04/01/2021		50079	3 673,95
		RESEAUX ENVIRONNEMENT	VALDALLIERE - MUTATION H61	04/01/2021		50080	3 673,95
			BLANGY-LE-CHATEAU - MUTATION CH LEUDETS	04/01/2021		50008	349,42
			SANNERVILLE - BT HT MAIZERET 666	12/01/2021		50099	52,45
			BONNEVILLE-SUR-TOUQUES - BT RAMI	13/01/2021		50113	714,06
			VISITES RACCORDEMENT RESEAUX	15/01/2021		50123	606,85
			BONNEBOSQ - BT CAMP VERSANT	18/01/2021		50138	685,69
			HERMIVAL-LES-VAUX - CONSTRUCTION	18/01/2021		50141	611,52
			LIVAROT-PAYS-D'AUGE - BT BŒUF	18/01/2021		50139	776,97
			MÉZIDON VALLÉE D'AUGE - CREATION	18/01/2021		50143	1 395,62
			SELAR D&ASSOCIES	CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021	50009
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50026	587,93
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50017	616,45
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50011	605,44
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50013	605,44
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50023	599,36
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50030	587,93
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50021	599,93
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50016	563,40
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50015	561,12
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50018	649,26
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50034	600,31
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50033	600,50
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50043	603,12
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50038	588,50
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50042	599,93
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50031	600,12
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50037	588,12
		CONSTITUTION DE SERVITUDE - PARTICULIERS		04/01/2021		50044	602,12
		INDEMINITES AU PROPRIETAIRE - PARTICULIERS		INDEMINITES AU PROPRIETAIRE - PARTICULIERS		04/01/2021	50045
			INDEMINITES AU PROPRIETAIRE - PARTICULIERS	04/01/2021		50012	200,00
			INDEMINITES AU PROPRIETAIRE - PARTICULIERS	04/01/2021		50014	200,00
			INDEMINITES AU PROPRIETAIRE - PARTICULIERS	04/01/2021		50010	344,25
		SORAPEL	INDEMINITES AU PROPRIETAIRE - PARTICULIERS	04/01/2021		50032	200,00
			CROISILLES - BT BREUIL	04/01/2021		50083	670,85
			CROISILLES - BT BREUIL	04/01/2021		50085	360,29
			SAINT SYLVAIN - BT BOURG	12/01/2021		50107	325,15
			LAIZE CLINCHAMPS - BT LE CALVAIRE	12/01/2021		50108	3 790,88
			LAIZE CLINCHAMPS - BT LE CALVAIRE	13/01/2021		50109	732,91
			ETUDE DE FAISABILITE - DECEMBRE 2020	15/01/2021		50122	454,39
		BONS TASSILLY	18/01/2021	50144		716,48	
		SPIE	PONT-D'OUILLY - BT ARCLAIS	04/01/2021		50090	3 690,45
			PONT-D'OUILLY - BT LES ISLES	04/01/2021		50074	2 726,69
			PONT-D'OUILLY - BT ST CHRISTOPHE	04/01/2021		50002	2 369,65
			FIRFOL - BT BT FIRFOL 270-03	04/01/2021		50073	2 153,34
		BONNOEIL - BT BAS BONNOEIL	12/01/2021	50102		2 438,05	

TEIM	CRISTOT - TRAVAUX ELECTRIQUES	04/01/2021	50075	457,29
	CRISTOT - TRAVAUX ELECTRIQUES	04/01/2021	50076	852,79
	CRISTOT - TRAVAUX ELECTRIQUES	04/01/2021	50077	146,62
	SOULEUVRE-EN-BOCAGE - BT MAISON	04/01/2021	50087	525,00
	SOMMERVIEU - RENFORCEMENT DES RESEAUX	04/01/2021	50007	511,53
	VISITES DE FAISABILITE - DECEMBRE 2020	13/01/2021	50118	52,07
	VISITES DE FAISABILITES - DECEMBRE 2020	13/01/2021	50116	937,27
	NOUES DE SIENNE - TRAVAUX ELECTRIQUES	15/01/2021	50126	744,03
APAVE NORD OUEST SAS	CONTROLE TECHNIQUE DES RESEAUX NEUFS	13/01/2021	50114	2 522,40
DEKRA INDUSTRIAL SAS	BRETTEVILLE-SUR-ODON	04/01/2021	50054	1 390,52
	VER-SUR-MER - BOULEVARD DE LA PLAGE	04/01/2021	50046	530,45
OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	DOUVRES LA DELIVRANDE - RUE DU BOUT VARIN	04/01/2021	50059	2 997,80
	COSESSEVILLE - LE FOUC	18/01/2021	50131	1 144,35
ORANGE GENIE CIVIL	PUTOT EN BESSIN - EXTENSION SUR GENIE CIVIL	15/01/2021	50119	1 252,44
	TRACY SUR MER - EXTENSION SUR GENIE CIVIL	15/01/2021	50120	1 651,55
	CHOUAIN - EXTENSION SUR GENIE CIVIL	18/01/2021	50134	1 777,65
	DEVOIEMENT RESEAU	18/01/2021	50135	3 037,84
RESEAUX ENVIRONNEMENT	VILLERVILLE - RD513 - RUES EDOUARD D'ANT	04/01/2021	7	2 634,23
	PENNEDEPIE - ETUDE SANS SUITE	07/01/2021	50093	1 661,56
	ABLON - PARKING RUE DES LILAS	08/01/2021	50097	3 299,67
SELAR D&ASSOCIE	CONSTITUTION DE SERVITUDES - PARTICULIERS	04/01/2021	50028	601,64
	CONSTITUTION DE SERVITUDES - PARTICULIERS	04/01/2021	50025	626,36
	CONSTITUTION DE SERVITUDES - PARTICULIERS	04/01/2021	50024	600,88
	CONSTITUTION DE SERVITUDES - PARTICULIERS	04/01/2021	50022	600,69
	CONSTITUTION DE SERVITUDES - PARTICULIERS	04/01/2021	50027	599,93
	CONSTITUTION DE SERVITUDES - PARTICULIERS	04/01/2021	50029	600,31
	CONSTITUTION DE SERVITUDES - PARTICULIERS	04/01/2021	50020	613,26
	CONSTITUTION DE SERVITUDES - PARTICULIERS	04/01/2021	50019	604,68
	CONSTITUTION DE SERVITUDES - PARTICULIERS	04/01/2021	50036	600,31
	CONSTITUTION DE SERVITUDES - PARTICULIERS	04/01/2021	50039	600,12
	CONSTITUTION DE SERVITUDES - PARTICULIERS	04/01/2021	50041	600,12
	CONSTITUTION DE SERVITUDES - PARTICULIERS	04/01/2021	50040	599,93
	CONSTITUTION DE SERVITUDES - PARTICULIERS	04/01/2021	50035	588,50
	SPIE	BREVILLE LES MONTS - RD 236 ROUTE DE BENEUVILLE	04/01/2021	11
MÉZIDON VALLÉE D'AUGE - RD138 - GRANDE RUE		04/01/2021	6	536,53
PERIERS-EN-AUGE - LIEU THIL T1		07/01/2021	50094	4 711,30
PERIERS-EN-AUGE - LIEU THIL T1		07/01/2021	50095	4 887,61
BOUYGUES ENERGIES&SERVICES	FOURNITURE CONTROLE NOEUDS	18/01/2021	50133	4 458,82
	CITELUM	TOUQUES - RENOUELEMENT DU LAMPADAIRE	18/01/2021	164
COMATELEC	FRESNEY-LE-VIEUX - EXTENSION	04/01/2021	1	138,42
	SAINT-LAURENT-DE-CONDEL - Progra(REPORT)	04/01/2021	1	968,89
	HOULGATE - LUMINAIRES	06/01/2021	24	475,90
	HOULGATE - LUMINAIRES	06/01/2021	24	692,76
CONIMAST INTERNATIONAL	INSTALLATION DE MATS	04/01/2021	2	919,20
	INSTALLATION DE MATS	04/01/2021	13	1 697,67
	INSTALLATION DE MATS	04/01/2021	2	904,82
DEPAGNE	ARMOIRES SUR SOCLE	04/01/2021	3	2 042,85
	LA VESPIERE - FRIARDEL - MISE EN CONFORMITE	06/01/2021	25	791,27
	ARMOIRES SUR POTEAU	08/01/2021	41	1 021,92
	ARMOIRES SUR SOCLES	08/01/2021	42	3 717,65
	ARMOIRES SUR SOCLES	08/01/2021	43	4 723,20
ENEDIS14	CORMELLES LE ROYAL - RUE DE NAVARRE	06/01/2021	19	1 029,00
	PONT L'EVEQUE - ANCIENNE ROUTE DE LISIEUX	06/01/2021	26	2 082,00
	SAINT VIGOR LE GRAND - RUE SAINT SULPICE	06/01/2021	21	1 456,00
ENGIE	BRETTEVILLE SUR LAIZE - DEPLACEMENT DU 03-005	14/01/2021	124	1 175,09
	ISIGNY SUR MER - POSE ECLAIRAGE FACADE EGLISE	14/01/2021	123	3 557,68

Effacement
des réseaux

Eclairage
public

		FONTES DE PARIS	INSTALLATION DE LUMINAIRES	06/01/2021		23	795,60
			INSTALLATION DE LUMINAIRES	06/01/2021		22	1 949,43
		GAGNERAUD CONSTRUCTION	VENDES - EXTENSION RD 173 A - ARMOIRE 01	14/01/2021		121	2 273,14
			VENDES - EXTENSION SALLE DES FETES ARMOIRE 06	14/01/2021		122	1 921,41
		RESEaux ENVIRONNEMENT	BEUVILLERS PG SUR LE LAMPADAIRE 11-009	06/01/2021		20	148,51
		SATO	VERSON - EXTENSION LAMPADAIRE IMP CHARDONNERETS	08/01/2021		44	2 232,73
		CONIMAST INTERNATIONAL	INSTALLATION DE MATS	04/01/2021		2	4 322,67
		DEKRA INDUSTRIAL SAS	AIGNERVILLE - LA GRANDE ROUTE	04/01/2021		9	286,72
			LE MANOIR RUE ARCISSE DE CAUMONT	08/01/2021		46	145,32
		DEPAGNE	ARMOIRES SUR SOCLES	08/01/2021	Effacement des réseaux	42	3 967,84
		OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	DOUVRES LA DELIVRANDE - RUE DU BOUT VARIN	04/01/2021		18	484,82
			LUC-SU-MER - RUE DU BOUT VARIN	06/01/2021		28	3 090,47
		SPIE	BREVILLE-LES-MONTS - RD 236	04/01/2021		10	2 569,37
		TEIM	TRACY SUR MER - RUE PHILIPPE DE (REPORT)	04/01/2021		50056	895,64
4581619	Travaux Sous Mandats Télécom 2019	OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	FORMIGNY LA BATAILLE - BOURG	04/01/2021		50065	2 963,19
		SPIE	PERIERS-EN-AUGE - LIEU THIL T1	07/01/2021		50096	969,07
4581620	Travaux Sous Mandats Télécom 2020	OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	DOUVRES LA DELIVRANDE - RUE DU BOUT VARIN	04/01/2021	Effacement des réseaux	17	3 591,30
			LUC-SU-MER - RUE DU BOUT VARIN	06/01/2021		29	807,56
			LOUVIGNY - RUE DES ROSIERS	18/01/2021		50132	4 506,41
		STURNO	CONDE-SUR-SEULLES - LE QUESNOT	04/01/2021		15	3 573,86
4581820	Travaux sous mandat éclairage 2020	DEKRA INDUSTRIAL SAS	AMBLIE - EFFACEMENT RUE DES MOULINS	08/01/2021	Effacement des réseaux	40	72,66
TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT							187 767,39

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
Numéro de compte	Objet	Fournisseur / Tiers	Libellé de la dépense	Date du mandat	S/Gest	N° Mandat	Montant HT
606121	Electricité compétence Eclairage public et Signalisation lumineuse	EDF ENTREPRISES ET COLLECTIVITES	BAYEUX ARMOIRE 41	14/01/2021	Eclaire public	128	480,53
		ENGIE	ST VAAST SUR SEULLES - CHEMIN DU COISEL	13/01/2021		106	10,17
606122	Electricité des locaux	ENGIE EX GDF SUEZ	CONSOMMATIONS ELECTRICITE DES LOCAUX	13/01/2021	Achats	107	1 699,13
		TOTAL DIRECT ENERGIE	CONSOMMATIONS ELECTRICITE DES LOCAUX	13/01/2021		98	1 355,32
60622	Carburants	TOTAL MARKETING FRANCE	CARBURANTS - DECEMBRE 2020	14/01/2021	Achats	144	740,37
60632	Fourniture petits équipements	ELECTRIQUE CITE	FOURNITURE D'UN CORDON RJ45	11/01/2021	Achats	83	43,00
6132	Location de salles	CCI CAEN	LOCATION SALLE CS DU 17/12/2020 CCI CAEN NORMANDIE	14/01/2021	Communication	126	2 780,65
			LOCATION DE SALLE DU 03/12/2020	14/01/2021	Assemblée	127	1 294,13
6135	Location matériel	DIAC LOCATION	LOCATION DE BATTERIE	11/01/2021	Achats	70	318,88
		ELIS	BONBONNES EAU - JANVIER 2021	14/01/2021		136	161,58
		EURL FORTIER FLEURS	ABONNEMENT TRIMESTRIEL 4 - 2020	14/01/2021		159	181,82
			DECORS NOEL 2020	14/01/2021		155	500,00
61551	Entretien et réparation véhicules	RENAULT HEROUVILLE ST CLAIR	REVISION ZOE FJ-353-RV	13/01/2021	Achats	99	76,58
		TOTAL MARKETING FRANCE	PETITS ENTRETIENS	14/01/2021		144	82,08
615633	Maintenance Réseaux Techniques de chaleur	DALKIA	MAINTENANCE CHAUFFERIE 2021	14/01/2021	Energies	153	4 658,82
61651	Maintenance éclairage public	CITELUM	TRAVAUX DE PETITES REPARATIONS	11/01/2021	Eclairage public	81	466,55
		TEIM	MAINTENANCE EP TRAVAUX ELECTRIQUES	14/01/2021		120	905,84
61563	Maintenance des locaux et informatique	1 SPATIAL	MAINTENANCE 01/10/2020 AU 31/12/2020	14/01/2021	Informatique	138	1 404,94
		DOCAPOST FAST	ABONNEMENT ANNUEL FAST-ELUS	11/01/2021		72	669,50
			ABONNEMENT ANNUEL FACT-ACTES	11/01/2021		78	700,00
		ESRI FRANCE	MAINTENANCE ANNUELLE TRIMESTRE 4-2020	14/01/2021		145	3 001,51
		IBC DIALOGUE	ABONNEMENT ANNUEL ACCESSLOG MAJ LOGICIELLES	14/01/2021		130	118,00
			RENOUVELLEMENT DES LICENCES ADOBE	14/01/2021		135	2 125,00
		JARDINTERIEUR	ENTRETIEN PLANTES TRIMESTRE 4-2020	14/01/2021		146	196,00
		KODEN	REGULARISATION COPIES SUPPLEMENTAIRES	13/01/2021		105	2 785,36
		MASSELIN TERTIARE	MAINTENANCE DES LOCAUX	13/01/2021	Achats	115	924,00
		THYSSENKRUPP	MAINTENANCE DE L'ASCENSSEUR TRIMESTRE 4-2020	13/01/2021		100	184,01
6161	Assurance	GROUPAMA CENTRE MANCHE	ASSURANCE AUTO MISSIONS DES ELUS - JANVIER 2021	14/01/2021	Achats	141	350,00
			ASSURANCE TRANSPORT DE MARCHANDISES - JANVIER 2021	14/01/2021		139	80,00
			ASSURANCE MISSION COLLABORATEUR / ADMINISTRATEUR - JANVIER 2021	14/01/2021		140	350,00
6226	Honoraires	PROTECTAS	MISSION CONSEIL ASSISTANCE PERMANENTE EN ASSURANCE 2021	14/01/2021	Achats	162	3 421,72

6228	Prestations extérieures	APRIM	DIALOGUE 78	13/01/2021	Communication	114	2 666,67
		CREATEUR D'IMAGE	CARTE DE VOEUX 2021	14/01/2021		133	1 320,00
		EGIS CONSEIL	ASSISTANCE ELABORATION DU PROJET STRATEGIQUE 2021 - 2026	13/01/2021	Direction Générale	108	3 000,00
		AIPFC	RENOVATION POSTE - CUVERVILLE	11/01/2021	Effacement des réseaux	84	788,97
		BESSIN INSERTION	RENOVATION POSTE - CORMELLES LE ROYAL	13/01/2021		101	1 262,99
			RENOVATION POSTE - LONGUES SUR MER	13/01/2021		104	422,16
6231	Annonces insertions	PUBLI CONTACT	PUBLICITE AGENDA 2021 UAMC	11/01/2021	Communication	71	2 900,00
		JOURNAUX OFFICIELS	AVIS ATTRIBUTION - ACHAT FOURNITURES DE BUREAU	13/01/2021		Achats	113
			AVIS ATTRIBUTION - TRAVAUX POUR INSTALLATION DE PV	13/01/2021	112		270,00
			AVIS ATTRIBUTION - ACQUISITION DU LOGICIEL FINANCES	14/01/2021	160		270,00
			AVIS ATTRIBUTION - ASSURANCES 2020	14/01/2021	149		450,00
		REALISATION AUDITS ENERGETIQUES DE BATIMENTS PUBLICS	14/01/2021		147	900,00	
6232	Fêtes et cérémonies	EURL FORTIER FLEURS	FLEURISSEMENT DECEMBRE 2020	14/01/2021	Direction Générale	158	200,00
6233	Evènementiel foires expositions	CAEN REPRO IMPRIMERIE	IMPRESSION CARTE DE VOEUX 2021	14/01/2021	Communication	131	219,00
		UNION AMICAL DES MAIRES DU CALVADOS	COMMUNICATION ANNUELLE TOUS SUPPORTS AUPRES DES ELUS	14/01/2021		125	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	CAEN REPRO IMPRIMERIE	IMPRESSION CARTE DE VOEUX 2021	14/01/2021	Communication	132	183,00
6251	Déplacements du personnel	AGENT	FRAIS OCTOBRE ET NOVEMBRE 2020	11/01/2021	Ressources Humaines	68	38,39
		BIP AND GO	PEAGES DECEMBRE 2020	14/01/2021	Achats	148	78,08
		TOTAL MARKETING FRANCE	PEAGES DECEMBRE 2020	14/01/2021		144	16,92
6257	Réceptions	DELICECOOK	PETIT DEJEUNER 03/12/2020	13/01/2021	Communication	103	97,91
			PRESTATION TRAITEUR SEMINAIRES	13/01/2021		102	272,87
			PLATEAU REPAS REUNION MAISON DE L'ENERGIE	11/01/2021	Energies	86	144,07
			7 PLATEAUX REPAS DU 17/12/2020	14/01/2021		129	127,97
6261	Frais d'affranchissement	LA POSTE	CONTRAT POST REPOSE NOVEMBRE 2020	11/01/2021	Achats	80	30,00
			AFFRANCHISSEMENT DECEMBRE 2020	14/01/2021		150	1 707,32
			CONTRAT POST REPOSE DECEMBRE 2020	14/01/2021		161	30,00
						151	135,00
62621	Frais de télécommunications	AZNETWORK SAS	ABONNEMENT DES LIENS FIBRE	14/01/2021	Eclairage public	76	88,00
		ORANGE BUSINESS SERVICES	FRAIS ABONNEMENT - FACTURE N° 274028629	11/01/2021		74	1 094,91
			FRAIS ABONNEMENT - FACTURE N° 274033670	11/01/2021		75	120,00
			FRAIS ABONNEMENT - FACTURE N° 274034695	11/01/2021		87	630,67
			FRAIS ABONNEMENT - FACTURE N° 71174024	11/01/2021		110	147,71
			FRAIS ABONNEMENT - FACTURE N° 71192346	13/01/2021		111	39,41
			FRAIS ABONNEMENT - FACTURE N° 7119254	13/01/2021		154	1 530,00
		FRAIS ABONNEMENT - JANVIER 2021	14/01/2021	143		16,00	
SFR	ABONNEMENT 30/12/2020 AU 29/01/2021	14/01/2021					
62622	Frais de télécommunications	GERTRUDE SAEM	MAINTENANCE TELESURVEILLANCE	13/01/2021	Eclairage public	94	561,60
6281	Cotisations organismes	CHAMBERSIGN	SIGNATURE ELECTRONIQUE MR LAGALLE PERIODE DU 09/12/2020 AU 09/12/2023	14/01/2021	Direction Générale	134	270,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	JBS PROPLETE	NETTOYAGE DES LOCAUX NOVEMBRE 2020 JBS PROPLETE	13/01/2021	Achats	97	2 723,33
			NETTOYAGE RENFORCE DES LOCAUX NETTOYAGE RENFORCE NOVEMBRE 2020	13/01/2021		96	500,00
			PRESTATION NETTOYAGE RENFORCE DESINFECTION RENFORCEE OCTOBRE 2020	13/01/2021		95	550,00
			NETTOYAGE DES LOCAUX DEC 2020 JBS PROPLETE	14/01/2021		137	2 723,33
6531	Indemnités des élus	IRCANTEC	INDEMNITES DE JANVIER 2021	11/01/2021	Ressources Humaines	64	21,88
		SALAIRES	INDEMNITES DE JANVIER 2021	11/01/2021		60	590,84
		SIE	INDEMNITES DE JANVIER 2021	11/01/2021		66	44,03
		URSSAF	INDEMNITES DE JANVIER 2021	11/01/2021		59	70,56
		IRCANTEC	INDEMNITES DE JANVIER 2021	11/01/2021		64	214,67
		SIE	INDEMNITES DE JANVIER 2021	11/01/2021		66	141,34
		URSSAF	INDEMNITES DE JANVIER 2021	11/01/2021		59	634,78
6532	Missions et déplacements des élus	ELUS	FRAIS 4° TRIMESTRE 2020	13/01/2021	Ressources Humaines	116	3 611,52
6533	Cotisations de retraite des élus	IRCANTEC	INDEMNITES DE JANVIER 2021	11/01/2021	Ressources Humaines	64	371,75
65738	Subventions versées aux organismes publics	CCAS BLAINVILLE SUR ORNE	AIDE FINANCIERE ACHAT 5 VELOS ELECTRIQUES	07/01/2021	Energies	30	1 500,00
		TREVIERES	AIDE FINANCIERE AUDIT ENERGETIQUE	07/01/2021		31	480,00
65888	Charges diverses de gestion courantes	SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES	PRISE EN CHARGE DES ARRONDIS DU PRELEVEMENT A LA SOURCE	11/01/2021	Ressources Humaines	66	0,43
TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							70 863,57
TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES INFERIEURES A 5 000€							258 630,96

BUREAU SYNDICAL DU 5 FEVRIER 2021
Compte-rendu des dépenses comprises entre 5 000€ et 40 000€
Au titre des délégations de la Présidente
du 1er au 22 janvier 2021

SECTION D'INVESTISSEMENT

Numéro de comptes	Objet	Fournisseur / Tiers	Libellé de la Dépense	Date du mandat	Services	N° Mandat	Montant HT
21318	Autres batiments publics	ATOUT ENERGIE	CHAUFFERIE BOIS VALDALLIERE	07/01/2021	Energies	32	10 500,00
		CEME GUERIN	CHAUFFERIE BOIS VALDALLIERE	07/01/2021		33	34 273,97
			CHAUFFERIE BOIS VALDALLIERE	07/01/2021		34	14 320,86
		SAS AB SOLUTIONS	CHAUFFERIE BOIS VALDALLIERE	07/01/2021		35	10 320,00
2315	Immobilisations corporelles	OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	BASLY - BT BOURG	04/01/2021	Réseaux électricité	50068	7 842,48
			BASLY - BT BOURG	04/01/2021		50069	6 617,71
			MESLAY - BT LA VALLEE	04/01/2021		50088	14 842,05
			THAON - BT MICROCRECHE	04/01/2021		50066	9 196,32
			LISON - BT BOUQUE D'ELLE 367-11	13/01/2021		50111	7 712,52
		ORMAZABAL	AURSEULLES - REMPLACEMENT H61	12/01/2021		50104	7 058,76
			LIVAROT PAYS D AUGE - CREATION PRCS	12/01/2021		50105	6 123,57
			MÉZIDON VALLÉE D'AUGE - CREATION PRCS	12/01/2021		50100	6 123,57
		RESEAX ENVIRONNEMENT	LE MESNIL-ROBERT - CREATION PRCS	18/01/2021		50145	6 123,57
			SAINT-BENOIT-D'HEBERTOT - BT BEL	15/01/2021		50125	26 980,74
			BONNEBOSQ - BT CAMP VERSAN	18/01/2021		50137	17 188,75
		SORAPEL	HERMIVAL-LES-VAUX - CONSTRUCTION	18/01/2021		50142	15 292,76
			LIVAROT-PAYS-D'AUGE - BT BŒUF	18/01/2021		50140	5 472,12
			CROISILLES - BT BREUIL	04/01/2021		50082	10 841,27
		SPIE	LE HOM - BT LE TRILLIERS	04/01/2021		50084	5 777,88
			LES LOGES SAULCES - CREATION PRCS	12/01/2021		50106	13 845,28
			GOUSTRANVILLE - BT QUETEL	04/01/2021		50003	8 411,52
		STURNO	SAINT-GERMAIN-DE-LIVET - BT REDO	12/01/2021		50101	6 334,72
			LA ROQUE-BAIGNARD - BT CHIEN 541	13/01/2021		50110	7 983,97
			BELLE VIE EN AUGE - CREATION PRCS	15/01/2021		50124	29 585,32
		TEIM	VENDES - BT GLAIS	13/01/2021		50117	10 961,88
			VENDES - BT GUIBERON	15/01/2021		50121	8 267,07
			BALLEROY SUR DROME - TRAVAUX ELECTRIQUES	04/01/2021		50071	35 624,79
			BALLEROY SUR DROME - TRAVAUX ELECTRIQUES	04/01/2021		50070	5 570,43
			SOMMERVIEU - RENFORCEMENT RESEAX	04/01/2021		50006	7 798,84
		VESQUAL LOTISSEUR	ST MARTIN DE BLAGNY - RESORPTION FILS NUS	04/01/2021		50004	12 968,38
			ST MARTIN DE BLAGNY - RESORPTION FILS NUS	04/01/2021		50005	6 988,74
		EIFFAGE	NOUES DE SIENNE - TRAVAUX ELECTRIQUES	15/01/2021		50127	5 082,70
			GRENTHEVILLE LE CLOS HUBERT DE BRYE	18/01/2021		50146	29 087,63
		GB FORAGES DIRIGES	DOUVRES LA DELIVRANDE - RUE DU BOUT VARIN	04/01/2021		50060	7 088,30
			FORMIGNY LA BATAILLE - EFFACEMENT DES	04/01/2021		50063	21 938,60
		OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	COSESSEVILLE - LE FOUIC	18/01/2021		50129	12 995,00
			COSESSEVILLE - LE BOUT DESSOUS	04/01/2021		50055	16 899,91
			DOUVRES LA DELIVRANDE - RUE DU BOUT VARIN	04/01/2021		50058	5 520,87
			FORMIGNY LA BATAILLE - EFFACEMENT DES	04/01/2021		50061	21 143,02
			FORMIGNY LA BATAILLE - EFFACEMENT DES	04/01/2021		50062	26 697,50
		RESEAX	LUC-SUR-MER - RUE DU BOUT VARIN	07/01/2021		50091	12 820,72
			COSESSEVILLE - LE FOUIC	18/01/2021		50131	36 645,94
		SPIE	VILLERVILLE - RD513 - RUES EDOUARD DANTAN	04/01/2021		7	27 420,98
			BREVILLE LES MONTS RD 236 ROUTE DE	04/01/2021		50051	12 294,14
			BREVILLE LES MONTS RD 236 ROUTE DE	04/01/2021		11	6 232,18
			FUMICHON - RD143	04/01/2021		50053	7 215,80
			FUMICHON - RD144	04/01/2021		12	6 773,26
			FUMICHON - RD145	04/01/2021		50052	5 479,17
			MEZIDON VALLEE D'AUGE - RD 138 - GRANDE	04/01/2021		50050	27 075,61
			MÉZIDON VALLÉE D'AUGE - RD138 - GRANDE	04/01/2021		50049	12 545,47
			MÉZIDON VALLÉE D'AUGE - RD138 - GRANDE	04/01/2021		6	12 064,75
			OUÉZY - CHEMIN DES VIGNES	04/01/2021		50047	19 802,47
			CONDE-SUR-SEULLES - BT LE QUESNOT	04/01/2021		50057	16 118,90
			TEIM	TRACY SUR MER - RUE PHILIPPE DE BOURGOING		04/01/2021	50056
		TRACY SUR MER - RUE PHILIPPE DE BOURGOING		04/01/2021		50056	16 850,82

Numéro de comptes	Objet	Fournisseur / Tiers	Libellé de la Dépense	Date du mandat	Services	N° Mandat	Montant HT
2317	Immobilisations reçues au titres des mises à disposition	COMATELEC	HOULGATE - LUMINAIRES	06/01/2021	Eclairage public	24	12 849,19
		CONIMAST	INSTALLATION DE MATS	04/01/2021		13	16 432,80
		DEPAGNE	ARMOIRES SUR SOCLE	04/01/2021		3	8 262,14
		GAGNERAUD CONSTRUCTION	GRAYE SUR MER - EXTENSION ARMOIRE 01	08/01/2021		48	8 321,87
			GRAYE SUR MER - EXTENSION ARMOIRE 01	08/01/2021		51	7 127,22
			GRAYE SUR MER - EXTENSION ARMOIRE 01	08/01/2021		49	6 893,37
			GRAYE SUR MER - EXTENSION ARMOIRE 01	08/01/2021		50	6 883,43
		MEZIDON VALLEE D'AUGE - MISE EN PLACE	08/01/2021	47		9 197,19	
		RESEAUX	BELLE VIE EN AUGE - ELEVATION DES MATS	04/01/2021		4	5 404,01
		TEIM	BALLEROY SUR DROME - TRAVAUX ELECTRIQUES	04/01/2021		50072	6 077,54
		CONIMAST	DOUVRES-LA-DELIVRANDE - RUE FROIDE	04/01/2021	8	7 123,44	
		OMEXOM	FORMIGNY LA BATAILLE - EFFACEMENT DES	04/01/2021	50064	29 937,84	
		DISTRIBUTION CAEN	LOUVIGNY - RUE DES ROSIERS	18/01/2021	50132	12 310,21	
		RESEAUX	VILLERVILLE - RD513 - RUES EDOUARD DANTAN	04/01/2021	7	27 162,88	
		ENVIRONNEMENT	ABLON - PARKING RUE DES LILAS	08/01/2021	50098	7 697,75	
		SPIE	MÉZIDON VALLÉE D'AUGE - RD138 - GRANDE	04/01/2021	5	10 464,76	
STURNO	CONDE-SUR-SEULLES - BT LE QUESNOT	04/01/2021	14	5 011,66			
4581619	Travaux Sous Mandats Télécom	OMEXOM	FORMIGNY LA BATAILLE - EFFACEMENT DES	04/01/2021	Effacement des réseaux	50065	19 920,86
		SPIE CITY NETWORKS	PERIERS-EN-AUGE - LIEU THIL T1	07/01/2021		50096	6 162,69
4581620	Travaux Sous Mandats Télécom 2020	OMEXOM	LUC-SUR-MER - RUE DU BOUT VARIN	06/01/2021	Effacement des réseaux	29	7 129,46
		DISTRIBUTION CAEN	LOUVIGNY - RUE DES ROSIERS	18/01/2021		50132	17 196,79
		STURNO	CONDE-SUR-SEULLES - BT LE QUESNOT	04/01/2021		16	5 859,82
TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT							994 594,12

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
61561	Maintenance éclairage public	CITELUM	TRAVAUX PETITES REPARATIONS	11/01/2021	Eclairage public	81	7 170,22
		GERTRUDE SAEM	MAINTENANCE TELESURVEILLANCE	13/01/2021		94	5 709,60
		ROCH SERVICE SAS	MAINTENANCE ET SUPERVISION	07/01/2021		50092	22 657,32
6161	Assuranc	GROUPAMA CENTRE	CONTRAT FLOTTE AUTO 2021	14/01/2021	Achats	142	8 167,71
6228	Prestations	SELARL GB2A	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES PLAN	14/01/2021	Direction	163	8 400,00
6531	Indemnités des élus	SALAIRES	INDEMNITES DES ELUS	11/01/2021	Assemblées	60	5 555,12
6574	Subventions versées	APSEC	SOLDE SUBVENTION 2020	11/01/2021	Direction	69	9 000,00
TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							66 659,97

TOTAL DES DELEGATIONS DE DEPENSES COMPRISES ENTRE 5 000€ ET 40 000€							1 061 254,09
--	--	--	--	--	--	--	---------------------

BUREAU SYNDICAL DU 5 FEVRIER 2021
Compte-rendu des dépenses du personnel
au titre des délégations de la Présidente
du 1er au 22 janvier 2021

Numéro de compte	Objet	Fournisseur / Tiers	Date du mandat	Montant HT
6331	Versement de transport	URSSAF	11/01/2021	2 972,43
6332	Cotisation au FNAL	URSSAF	11/01/2021	743,10
6336	Cotisations CNFPT et Centre de Gestion	CENTRE DE GESTION FTP CALVADOS	11/01/2021	1 084,96
		URSSAF	11/01/2021	1 337,61
64111	Rémunération des agents fonctionnaires	CNRACL	11/01/2021	12 481,69
		PREFON	11/01/2021	158,17
		RAFP	11/01/2021	758,57
		SALAIRES	11/01/2021	79 430,11
		SIE	11/01/2021	6 109,05
		TICKETS	11/01/2021	2 206,26
		URSSAF	11/01/2021	10 883,62
	Supplément familial des agents fonctionnaires	PREFON	11/01/2021	4,47
		RAFP	11/01/2021	22,33
		SALAIRES	11/01/2021	2 870,24
		SIE	11/01/2021	148,11
		URSSAF	11/01/2021	327,42
64118	Régime indemnitaire des agents fonctionnaires	PREFON	11/01/2021	74,86
		RAFP	11/01/2021	337,44
		SALAIRES	11/01/2021	42 384,83
		SIE	11/01/2021	3 233,45
		URSSAF	11/01/2021	4 950,97
64131	Rémunération des agents contractuels	IRCANTEC	11/01/2021	848,47
		SALAIRES	11/01/2021	21 667,86
		SIE	11/01/2021	854,74
		TICKETS	11/01/2021	624,24
		URSSAF	11/01/2021	4 522,07
64138	Régime indemnitaire des agents contractuels	IRCANTEC	11/01/2021	264,93
		SALAIRES	11/01/2021	6 529,31
		SIE	11/01/2021	304,85
		URSSAF	11/01/2021	1 380,20
6451	Cotisation à l'URSSAF	URSSAF	11/01/2021	27 928,03
6453	Cotisation aux caisses de retraite	CNRACL	11/01/2021	34 486,31
		IRCANTEC	11/01/2021	1 723,75
		RAFP	11/01/2021	1 118,34
6454	Cotisation aux ASSEDIC	URSSAF	11/01/2021	1 462,21
6458	Cotisation aux autres organismes sociaux	ATIACL	11/01/2021	447,00
6478	Autres charges diverses sociales	SODEXO	14/01/2021	24 840,00
TOTAL DES DEPENSES DU PERSONNEL				301 522,00

*Annexe 2
2021-01/BSIAJ*



BUREAU SYNDICAL

**Vendredi 5 février 2021 - 9h30
SDEC ÉNERGIE**

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021



PREAMBULE

La loi du 6 février 1992 dite « Administration Territoriale de la République » instaure l'obligation de la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) aux collectivités territoriales de plus de 3 500 habitants.

Le SDEC ÉNERGIE, ayant le statut de syndicat mixte fermé réunissant les communes du Calvados et les intercommunalités, exerce des missions de service public liées à l'énergie et les réseaux. Appartenant aux collectivités territoriales et régi par la comptabilité publique, le SDEC ÉNERGIE est tenu d'élaborer son Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB).

Cette obligation répond à deux principaux objectifs :

- il permet aux élus de débattre des orientations budgétaires qui fixent les priorités à venir qui sont reprises dans le budget primitif et les budgets annexes ;
- il donne lieu à une information complète sur la situation financière de la collectivité pour mieux définir la stratégie de l'organisme.

Il est régi par les articles L2312-1, L5211-36, L3312-1, L5622-3 et L4312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales au travers des dispositions suivantes :

- l'obligation de l'élaboration d'un rapport d'orientations budgétaires ;
- la prise en compte des engagements pluriannuels ;
- la présentation de la structure et la gestion de la dette ;
- la présentation des éléments de ressources humaines ;
- le rapport donne lieu à un débat qui est acté par une délibération spécifique ;
- la publication du rapport par les moyens adéquats jugés par la collectivité.

En adéquation avec les compétences statutaires que le SDEC ÉNERGIE exerce, le syndicat a mis en œuvre trois budgets selon l'application de la réglementation fiscale.

a. le budget principal

Il couvre notamment les activités :

- Des fonctions supports : direction générale, communication, informatique, cartographie, marchés publics, ressources humaines, comptabilité ;
- Des travaux sur les réseaux : effacement des réseaux, raccordement des réseaux, extension des réseaux, éclairage public, signalisation lumineuse ;
- De la transition énergétique : l'accompagnement PCAET - Plan Climat Air Energie Territorial, le conseil en énergie partagé, les études sur les bâtiments, les animations de la Maison de l'Énergie, le développement de projets bois sans vente de chaleur, les groupements d'achats d'énergie, la valorisation des CEE - Certificat d'Economie d'Énergie ...

b. le budget annexe « Energies Renouvelables »

Il porte les activités marchandes comptabilisées dans la régie « EnR » comme les projets de production d'électricité photovoltaïque avec vente d'énergie.



c. le budget annexe « Mobilité Durable »

Il rassemble les activités marchandes comptabilisées dans la régie «MD» notamment l'exploitation des bornes de recharges du réseau « Mobisdec ».

La réglementation encadrant le DOB ne donne ni recommandation, ni obligation concernant la forme du ROB. Il est donc proposé d'établir un seul ROB réunissant les 3 budgets afin de renforcer la compréhension et la cohérence entre les 3 budgets d'une part, et entre les 3 budgets et le plan stratégique d'autre part.

Dans l'esprit de la réglementation, le ROB est composé de trois parties :

- Une analyse de la situation budgétaire et financière sur une période triennale, 2018-2019 ;
- Une expertise des ressources humaines sur la même période ;
- La définition des perspectives d'activités permet d'établir les maquettes budgétaires des trois budgets pour la période 2021-2023.

Le rapport, ci-après détaillé, tient compte des deux faits marquants qui ont caractérisé l'année 2020, à savoir :

- La crise sanitaire historique par son ampleur et sa durée et dont les répercussions économiques sont à venir ;
- La mise en place de la nouvelle gouvernance du syndicat, faisant suite aux élections municipales :
 - ✓ Le renouvellement des membres du Comité et du Bureau Syndical
 - ✓ La définition d'un plan stratégique voté en Comité syndical du 17 décembre 2020, véritable feuille de route pour le mandat 2020-2026.

PARTIE I : EVOLUTION DE LA SITUATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE 2018-2020

1 ANALYSE FINANCIERE

L'analyse financière permet d'évaluer le niveau de solidité financière du syndicat. A la lecture des éléments financiers et budgétaires, il est possible d'établir des hypothèses sur l'activité future du SDEC ÉNERGIE et d'engager des perspectives sur les orientations stratégiques du syndicat.

L'analyse financière s'inscrit dans une période triennale 2018-2020 et se base sur les résultats de trois ratios financiers : la dette, la trésorerie et l'autofinancement.

1.1 LA DETTE

1.1.1 NATURE DE LA DETTE

Il convient de distinguer deux natures de dette selon l'immobilisation à financer :

- La dette supportée par le syndicat pour le financement de ses immobilisations en dehors des réseaux et de la transition énergétique. Le SDEC ÉNERGIE a contracté un emprunt pour le financement de son immeuble et son remboursement a pris fin le 1^{er} janvier 2017. Cette dette est donc nulle sur la période considérée.

- La dette gérée par le syndicat pour le financement des travaux sur les réseaux. Le SDEC ÉNERGIE fait appel à l'emprunt uniquement pour financer la part à charge de ses membres via le dispositif de l'étalement de charges. Il s'agit d'emprunts qui n'entrent pas dans la catégorie des emprunts dits « toxiques ». Le syndicat rembourse les organismes bancaires et en contrepartie, les collectivités membres remboursent annuellement le syndicat à due concurrence, le SDEC ÉNERGIE n'applique aucun frais de dossier. A ce jour, et depuis que ce mécanisme existe, aucune collectivité n'a fait défaut.

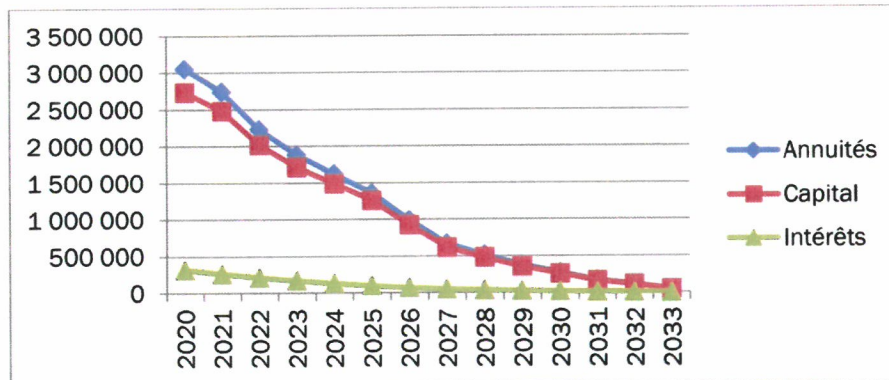
Le Comité syndical du 12 décembre 2017 a abrogé ce dispositif financier pour le remplacer par le mécanisme des fonds de concours ouverts aux collectivités.

1.1.2 EVOLUTION DU REMBOURSEMENT DE LA DETTE

La décision du Comité syndical de ne plus recourir à l'emprunt pour le financement des travaux sur réseaux, a pour effet le désendettement progressif du syndicat : diminution des annuités (intérêts et du capital des emprunts).

Remboursement annuel	2018	2019	2020
Intérêts	420 K€	360 K€	300 K€
Capital	2 920 K€	2 800 K€	2 750 K€
TOTAL	3 340 K€	3 160 K€	3 050 K€

Les prévisions des annuités établissent l'extinction de la dette en 2033, à périmètre constant sans recours à de nouveaux emprunts.



Les caractéristiques des emprunts sont les suivantes :

- Le syndicat a engagé 106 contrats en cours auprès de deux établissements bancaires : le Crédit agricole et la Caisse d'Épargne ;
- La durée des contrats varie entre 5 et 18 ans ;
- Le syndicat a fait le choix d'un taux fixe pour tous les emprunts réalisés ;
- Selon l'évolution de la conjoncture, les taux d'intérêts varient entre 4.5% pour les emprunts les plus anciens et 0.15% pour les emprunts les plus récents ;

1.1.3 EVOLUTION DU TAUX D'ENDETTEMENT

Le taux d'endettement est un ratio qui mesure la charge de la dette qui pèse sur les ressources de la collectivité.

Il s'obtient en faisant le rapport de la dette sur les recettes réelles de fonctionnement.

Le niveau d'endettement du syndicat est particulièrement faible, ce qui laisse des marges de manœuvre pour le syndicat dans le financement de ses dépenses.

Taux d'endettement	2018	2019	2020
Pour le financement des immobilisations hors réseaux	0%	0%	0%
Pour le financement des réseaux	11.44%	11.40%	10.61%

1.2 TRÉSORERIE

Le niveau de trésorerie est stable permettant de couvrir toutes les dépenses pour un quadrimestre.

Montant moyen annuel de la trésorerie	2018	2019	2020
	16 500 K€	17 500 K€	16 000 K€

La trésorerie positive permet d'accroître l'indépendance financière du syndicat en finançant des projets sans avoir recours à l'emprunt : par exemple l'installation d'infrastructures de mobilité durable, le versement d'une dotation initiale aux budgets annexes ...

1.3 CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

La Capacité d'Autofinancement a pour fonction de couvrir le fonctionnement du syndicat, le remboursement d'emprunt et les investissements entrepris pour le compte des collectivités adhérentes. Elle permet de mettre en œuvre les orientations du plan stratégique.

Il convient de souligner l'amélioration du niveau de la CAF nette en 2020, après une baisse en 2019. Cette situation s'explique par la reprise des recettes de fonctionnement (notamment des participations des collectivités) et une réduction des dépenses de fonctionnement.

	2018	2019	2020
CAF brute (a)	16 100 K€	13 700 K€	15 200 K€
Capital remboursé (b)	2 920 K€	2 800 K€	2 750 K€
CAF nette (c) = (a)-(b)	13 180 K€	10 900 K€	12 450 K€

2 SECTION DE FONCTIONNEMENT

2.1 RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

2.1.1 BUDGET PRINCIPAL

Le montant de la TCCFE - Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité - a atteint son montant maximum en 2018. La baisse constatée de 3% sur 2 ans est compensée en partie par l'effet « communes nouvelles », certaines communes urbaines faisant partie de communes nouvelles nous versant cette taxe qui leur est ensuite reversée. A noter une baisse observée au 3^e trimestre 2020 liée à une baisse de consommation d'électricité par effet de la crise Covid-19.

La participation des collectivités progresse entre 2019 et 2020 en raison de l'augmentation des dépenses d'investissement et d'un nombre croissant de titres émis (+3,5%).

La progression des redevances s'explique par la mise en œuvre du nouveau contrat de concession Electricité et le transfert de la compétence « Gaz » par plusieurs communes.

Budget principal	2018	2019	2020
TCCFE	10 400 K€	10 300 K€	10 300 K€
Participation des adhérents	14 000 K€	12 300 K€	12 800 K€
Redevances de concession	4 200 K€	4 500 K€	4 500 K€

2.1.2 BUDGETS ANNEXES « ENERGIES RENOUVELABLES » ET « MOBILITE DURABLE »

Pour le budget annexe « Energies renouvelables - ENR » :

- La vente de produits correspond à la vente d'électricité issue de la production des centrales de panneaux photovoltaïques dans le cadre d'un contrat de rachat d'électricité entre le syndicat et EDF. Ces produits augmentent progressivement en fonction de la mise en service de nouvelles centrales de production.
- Les subventions de fonctionnement représentent la participation des collectivités, sous forme d'un forfait de maintenance et d'exploitation des ouvrages transférés.

Budget annexe « ENR »	2018	2019	2020
Vente de produits	0 K€	11 K€	41 K€
Subventions de fonctionnement	0 K€	6.5 K€	4.5 K€

Pour le budget annexe « Mobilité Durable – MD » :

- La vente de produits provient de la tarification des charges payées par les usagers des bornes, directement proportionnelle aux nombres d'usagers utilisant ces installations : malgré les deux périodes de confinement en 2020, ces recettes continuent d'augmenter.
- Les subventions de fonctionnement représentent la participation des collectivités, sous forme d'un forfait.

Budget annexe « MD »	2018	2019	2020
Vente de produits	15 K€	36.5 K€	80 K€
Subventions de fonctionnement	0 K€	8 K€	30 K€

2.2 DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

2.2.1 BUDGET PRINCIPAL

Les charges générales restent en-deçà d'1 K€ depuis deux ans par réduction ou suppression de certaines prestations de service (honoraires d'experts pour le renouvellement du contrat de concession) et par moindre activité de fonctionnement dû aux effets de la crise sanitaire Covid-19 (moins de déplacements, moins de formations présentielles, report ou annulation de projets).

La redevance R2 reversée aux collectivités baisse depuis 3 ans. Son niveau est directement lié à celui des investissements réalisés par les communes éligibles à cette redevance.

L'augmentation du reversement de la TCCFE s'explique par le reversement de la taxe perçue pour les communes A faisant partie d'une commune nouvelle.

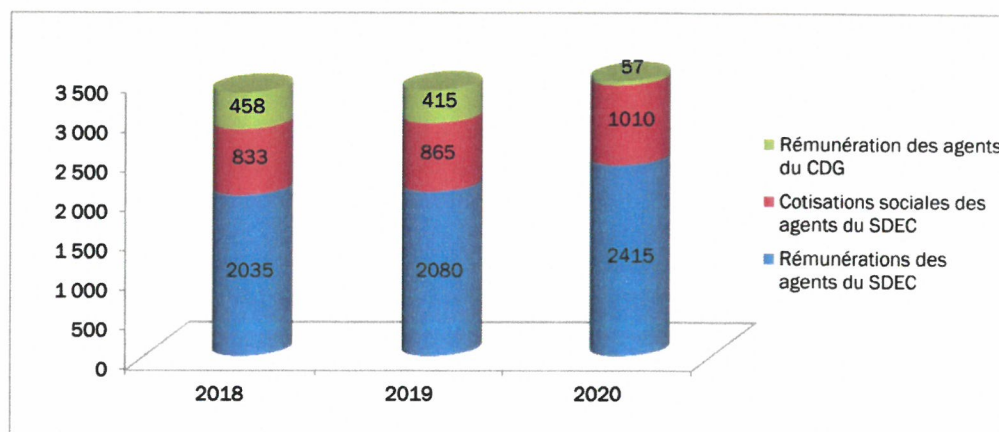
Budget principal	2018	2019	2020
Charges à caractère général hors compétence EP/SL	1 200 K€	985 K€	975 K€
Charges du personnel	3 325 K€	3 360 K€	3 480 K€
Reversements de recettes	1 435 K€	1 775 K€	1 825 K€
TCCFE	1 266 K€	1 632 K€	1 697 K€
Redevance R2	169 K€	143 K€	128 K€

Si les charges de fonctionnement sont, d'une manière générale, en baisse, il convient cependant de noter les dépenses de lutte contre la Covid-19.

Nature des dépenses	Montant
Achat de masques, gel hydro alcoolique, mouchoirs ...	8.5 K€
Acquisition ou location de matériels bureautiques et informatiques (ordinateurs, caméras, casques audio, système de vote électronique, location de salles de réunion ...)	36.5 K€
Nettoyage renforcé des locaux	15 K€
TOTAL	60 K€

La hausse des charges du personnel s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs :

- L'intégration de 7 agents contractuels au 1^{er} janvier 2020 dans les effectifs du syndicat ;
- L'évolution de carrière des agents (avancement d'échelons, de grade et PPCR - Parcours professionnels, carrières et rémunérations) par effet GVT - Glissement Vieillesse et Technicité ;
- Le recrutement d'un agent au 1^{er} février 2020.



2.2.2 BUDGETS ANNEXES « ENERGIES RENOUVELABLES » ET « MOBILITES DURABLE »

Pour le budget annexe « ENR » :

- Les charges à caractère général correspondent à la mise à disposition des moyens généraux pour assurer les missions de la régie.
- Les charges de personnel correspondent à la mise à disposition d'agents employés par le SDEC ENERGIE

Budget annexe « ENR »	2018	2019	2020
Charges à caractère général	6.7 K€	8.8 K€	16 K€
Charges du personnel	20 K€	28.8 K€	30 K€

Pour le budget annexe « Mobilité Durable » :

- Les charges à caractère général correspondent à la mise à disposition des moyens généraux pour assurer les missions de la régie et aux dépenses directes de la régie (contrats d'exploitation et de maintenance, contrat de supervision des installations...),
- Les charges de personnel correspondent à la mise à disposition d'agents employés par le SDEC ENERGIE.

Budget annexe « MD »	2018	2019	2020
Charges à caractère général	141 K€	310 K€	295 K€
Charges du personnel	20 K€	28.8 K€	30 K€

3 SECTION D'INVESTISSEMENT

3.1 RECETTES D'INVESTISSEMENT

3.1.1 BUDGET PRINCIPAL

Les subventions d'investissement enregistrent :

- La dotation FACÉ - Fonds d'Amortissement des charges d'Electrification, qui permet de financer les travaux d'électrification rurale - est en baisse de 30% entre 2018 et 2020 ;
- Le montant de la PCT - Part Couverte par le Tarif - se maintient à environ 450 K€. La baisse observée en 2019 s'explique par un décalage dans le temps de la perception de la dotation ;
- La participation des collectivités via les fonds de concours en hausse en lieu et place des étalements de charges. Le montant important en 2019 correspond à un rattrapage d'activité de 2018 et par un niveau de travaux soutenu ;
- Les effets du contrat de concession :
 - o Une forte croissance de l'activité de raccordement, par effet du nouveau contrat de concession, passant de 220 K€ à 1 350 K€.
 - o Une revalorisation de la participation d'Enedis, en référence à l'article 8.
 - o Le changement de régime fiscal se traduisant par la suppression du droit de transfert TVA.

Budget principal	2018	2019	2020
Subventions d'investissement dont :	9 900 K€	11 000 K€	9 500 K€
- FACé	6 650 K€	4 990 K€	4 650 K€
- PCT	450 K€	110 K€	450 K€
- Fonds de concours	2 000 K€	4 000 K€	2 400 K€
- Enedis	580 K€	650 K€	650 K€
- Tiers privés	220 K€	1 250 K€	1 350 K€
Emprunts pour étalement	650 K€	970 K€	740 K€
FCTVA et TVA	3 300 K€	1 500 K€	1 270 K€

3.1.2 BUDGETS ANNEXES « ENERGIES RENOUVELABLES » ET « MOBILITES DURABLE »

Les subventions d'investissement permettent le financement des projets d'équipement comme les centrales de panneaux photovoltaïques ou les infrastructures de recharge de véhicules électriques.

Les subventions d'investissement proviennent :

- De l'Union Européenne,
- De l'Etat,
- Des collectivités territoriales principalement de la Région Normandie pour les projets de production photovoltaïques et les IRVE –Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques- et le Département du Calvados pour les IRVE,

Budget annexe « ENR »	2018	2019	2020
Subventions d'investissement	0 K€	135 K€	200 K€

Budget annexe « MD »	2018	2019	2020
Subventions d'investissement	740 K€	23 K€	0 K€

3.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

3.2.1 BUDGET PRINCIPAL

Les immobilisations corporelles représentent 85% des dépenses réelles d'investissement et regroupent trois types de dépenses :

- Les équipements du syndicat (véhicules, matériels bureautiques et informatiques, le mobilier, l'aménagement des locaux),
- Les acquisitions de biens relevant de la transition énergétique, à savoir l'installation de stations d'hydrogène et de réseaux techniques de chaleur,
- Les travaux réalisés sur les réseaux (raccordements, renforcements, sécurisation, effacements, éclairage public et signalisation lumineuse...).

Les emprunts pour couvrir le besoin d'étalement des communes représentent 9% des dépenses réelles d'investissement. Les opérations sous mandats correspondent à 6% des dépenses réelles d'investissement.

Budget principal	2018	2019	2020
Remboursement d'emprunt	2 920 K€	2 800 K€	2 750 K€
Investissements dont :	22 800 K€	22 000K€	26 800K€
- Réseaux	22 800 K€	22 000 K€	25 000K€
- Transition Energétique	0 K€	0 K€	1 300 K€
Opérations sous mandat	1 750 K€	1 500K€	1 800K€

3.2.2 BUDGETS ANNEXES « ENERGIES RENOUVELABLES » ET « MOBILITE DURABLE »

Les dépenses d'investissement sont totalement dédiées à la réalisation des activités des deux SPIC – Service Public Industriel et Commercial :

- Les installations de PV pour le Budget Annexe « ENR »
- Les installations d'IRVE pour le Budget Annexe « MD »

Budget annexe « ENR »	2018	2019	2020
Installations de centrales photovoltaïques	100 K€	425 K€	200 K€

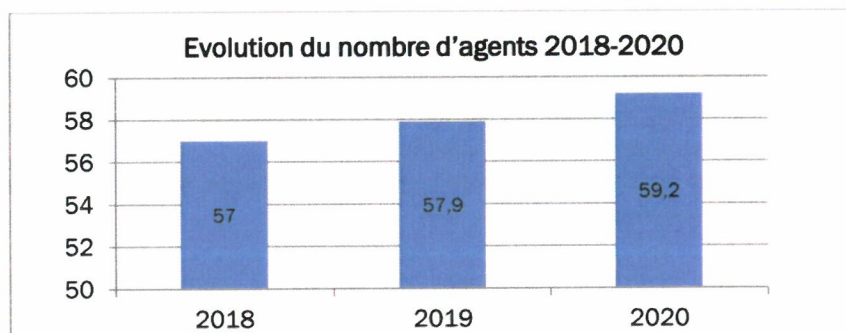
Budget annexe « MD »	2018	2019	2020
Installations de bornes de recharge électrique	0 K€	0 K€	120 K€

PARTIE II : LES RESSOURCES HUMAINES 2018-2020

1 EFFECTIFS DU PERSONNEL

1.1. EVOLUTION DES EFFECTIFS 2018-2020

Le calcul des effectifs exprimés en ETP – Equivalent Temps Plein - permet de prendre en compte tous les mouvements du personnel sur les 12 mois.



Les effectifs comprennent des fonctionnaires, des contractuels et des agents mis à disposition, toutes catégories confondues, sur emplois permanents.

Les mouvements du personnel observés pendant la période triennale 2018-2020 se sont principalement concentrés en 2020 avec l'intégration de 8 agents dans les effectifs du syndicat.

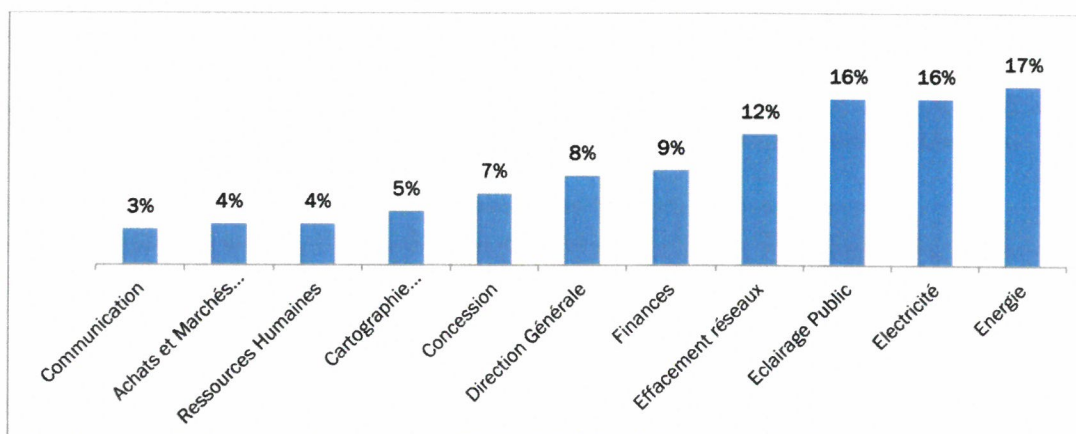
	2018	2019	2020
Recrutement d'agents	Aucun recrutement	3 recrutements : - 1 responsable du service Achats et Marchés publics - 1 ingénieur « Réseaux » - 1 technicien « Réseaux »	1 recrutement : - 1 responsable du service Ressources Humaines 7 intégrations de contractuels : - 1 ingénieur « Transition Energétique » - 2 techniciens « Réseaux » - 2 techniciens « Transition Energétique » - 1 technicien « Informatique » - 1 adjointe administrative
Départ d'agents	Aucun départ	1 mise à disposition	Aucun départ

Il est à noter que tous les recrutements portent sur des emplois permanents, à temps complet.

1.2. REPARTITION DES EFFECTIFS

La répartition des effectifs, par service, montre le poids de chacun des effectifs.

- Les services opérationnels rassemblent 61% des effectifs :
 - ✓ Le Département « Investissements » composé de trois services (Electricité, Effacement et Eclairage Public) représente 44% des effectifs.
 - ✓ Le Département « Transition Energétique » représente 17% des effectifs.
- Les services « supports » représentent 39% des effectifs.

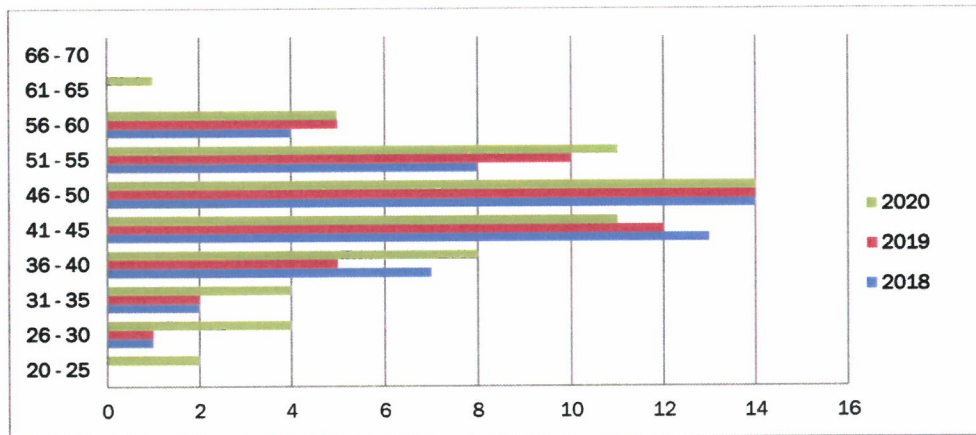


L'affectation des agents par service traduit les orientations stratégiques des élus pour accompagner les collectivités dans leurs projets de travaux sur les réseaux et dans leurs actions en faveur de la transition énergétique.

1.3. PYRAMIDE DES AGES

La pyramide des âges du SDEC ÉNERGIE présente une forme déséquilibrée, dite en champignon, ce qui signifie que :

- La base étroite témoigne d'un effectif d'agents de moins de 30 ans peu nombreux (6 agents) ;
- Le chapeau large correspond au plus fort contingent d'agents situés dans la tranche d'âge 45-55 ans ;
- Le sommet du chapeau étroit composé de 6 agents pouvant prétendre aux droits à la retraite pendant le mandat 2020-2026.

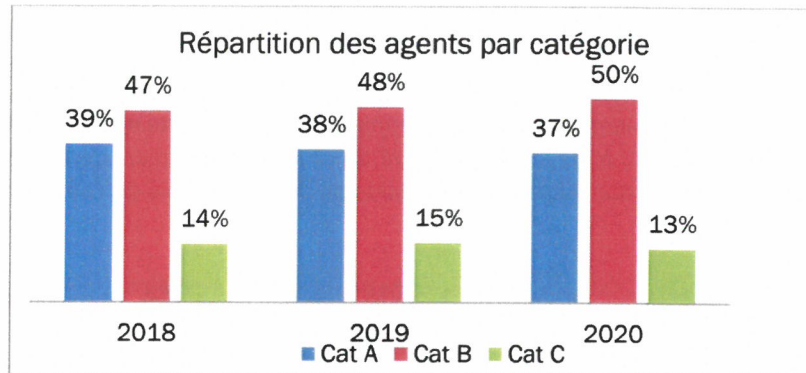


Cette structure de pyramide fait ressortir:

- Un âge moyen des agents de 44 ans et une ancienneté moyenne de 15 ans, qui se stabilisent en raison de l'intégration de jeunes agents lors des derniers recrutements ;
- Un effet de la GVT - Glissement Vieillesse Technicité - impacte directement la masse salariale et confirme le vieillissement des effectifs d'agents ;
- 1/3 des agents partira en retraite entre 2035-2045 et 10% dès les 5 prochaines années ;
- Le recrutement de jeunes actifs ne suffit pas à compenser le départ potentiel du plus fort contingent ;
- La mise en place de deux outils - la Gestion Prévisionnel de l'Emploi et des Compétences et les Lignes Directrices de Gestion - est indispensable pour anticiper les enjeux des ressources humaines comportant une dimension quantitative et qualitative :
 - o Le remplacement d'agents en retraite tout en maintenant le niveau de compétences ;
 - o La définition de valeurs du syndicat partagées par les agents qui renvoient à la notion de culture professionnelle et d'attractivité du syndicat.

1.4. REPARTITION DES AGENTS SELON LES CATEGORIES

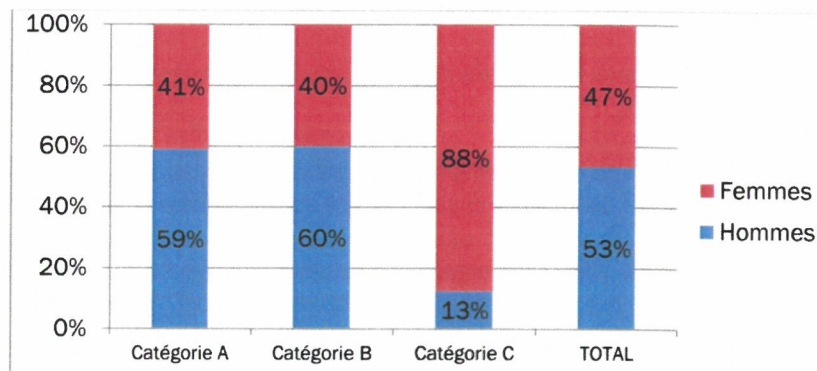
Les missions du SDEC ÉNERGIE portent principalement sur la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage, l'expertise technique, le conseil et l'assistance dans différents domaines spécialisés. Ainsi la répartition des agents entre les différentes catégories d'emplois est atypique car majoritairement composée d'agents de catégories A (37%) et B (50 %), et issus principalement de la filière technique.



Cette répartition particulière des agents par catégorie a des incidences sur les ratios moyens des charges du personnel.

1.5. PARITE DES AGENTS

Le SDEC ÉNERGIE est attentif à la prise en compte du principe de parité hommes - femmes dans ses effectifs :



Il est à noter que :

- L'effectif total des agents du SDEC ÉNERGIE, quel que soit les catégories d'emploi, est majoritairement composé d'hommes.
- Les emplois d'encadrement et les emplois techniques sont principalement occupés par des hommes pour 59% des emplois de catégorie A et 60% des emplois de catégorie B.
- Les emplois administratifs sont fortement féminisés pour 88% des emplois de catégorie C.
- L'accès à l'emploi et les conditions de travail sont identiques quel que soit le genre. Tous les agents bénéficient d'un accompagnement de ses compétences (formation, tutorat, bilan de compétences ...) et ont accès aux infrastructures de la même manière.



1.6. LE TRAVAIL HANDICAPÉ

Le SDEC ÉNERGIE participe à l'insertion professionnelle des personnels reconnus travailleurs handicapés, à travers trois leviers : sa contribution au FIPHFP - Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique - le recrutement d'agent et sa commande publique. Cette dernière porte notamment sur des prestations auprès des ateliers protégés pour l'achat de produits d'entretien, de fournitures bureautiques et pour la réalisation de tâches manuelles (ex : mise sous pli pour les envois de courriers en nombre, entretien des espaces verts).

	2018	2019	2020
FIPHFP	2,9 K€	1,7 K€	2,5 K€
Agent du syndicat	0€	19 K€	9,6 K€
Prestations de service	8,1 K€	6,2 K€	4,8 K€
TOTAL	11 K€	26,9 K€	16,9 K€

2. LE TEMPS DE TRAVAIL

2.2. LE TRAVAIL EFFECTIF

Tous les agents du SDEC ÉNERGIE travaillent 1 607 heures par an. Conformément au décret n°2001-623 du 12 juillet 2001 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale, le temps de travail au SDEC ÉNERGIE est fixé sur la base hebdomadaire de 38 heures, déclenchant ainsi un nombre jours de RTT actualisé chaque année.

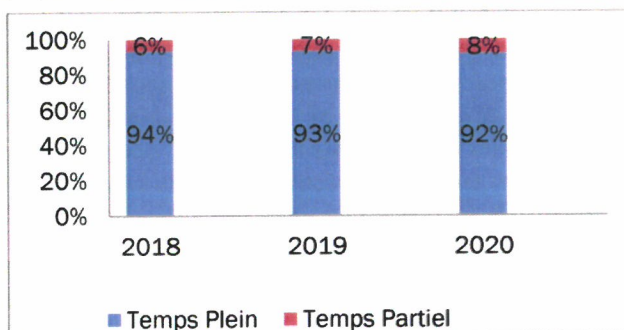
Le temps de travail est défini dans le cadre de plages horaires obligatoires permettant d'assurer la continuité de service.

Le SDEC ÉNERGIE sollicite rarement les agents en dehors des plages horaires. A la demande de la Direction Générale et à titre exceptionnel, les agents peuvent effectués des heures supplémentaires pour assurer des missions techniques (test d'éclairage de nuit, participation et intervention en réunion d'élu) ou pour participer à des actions évènementielles. Elles sont organisées le weekend comme le Normandie Energie Tour. Ces heures supplémentaires sont prises en charges par le syndicat et font l'objet des compensations horaires et/ou monétaires réglementaires.

2.3. LE TEMPS PARTIEL

Tous les postes sont ouverts à temps complets et moins de 10% des agents ont sollicité un temps partiel.

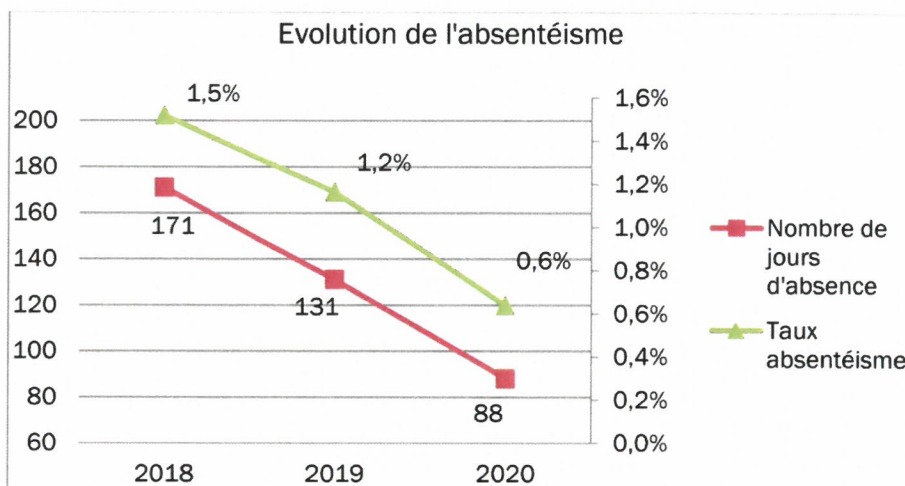
En 2020, le syndicat comptabilise 33% d'agents ayant un temps partiel de droit pour maternité/paternité et 67% bénéficiant d'un temps partiel sur autorisation. Le temps partiel représente 1.3 ETP.



2.4. L'ABSENTEISME

Le taux d'absentéisme est très faible et continue à diminuer depuis 2018. Il est de 0,6% du nombre total de jours travaillés et représente 88 jours.

Les deux principaux motifs d'absence sont la maladie ordinaire des agents ou les enfants malades. Fort heureusement, le SDEC ÉNERGIE n'a pas à déplorer le classement d'agent pour congé de longue maladie ou congé de longue durée.



Pour l'année 2020, l'absentéisme représente 88 jours soit 0,4 ETP.

3 LA REMUNERATION DES AGENTS

La rémunération totale de l'agent de la Fonction publique est structurée en 3 parties : la rémunération principale obligatoire, la rémunération secondaire et les éléments accessoires facultatifs.

La rémunération principale des agents est constituée de quatre éléments :

- le traitement de base ;
- l'indemnité de résidence ;
- le supplément familial de traitement ;
- la nouvelle bonification indiciaire.

La rémunération principale représente 70% de la rémunération totale de l'agent et sert de base pour le calcul des cotisations sociales et de la retraite.

La rémunération secondaire, 25% de la rémunération totale, est composée du régime indemnitaire. Pour rappel, le RIFSEEP - Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel - a été instauré par le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 pour la Fonction Publique d'Etat. Au SDEC ÉNERGIE, après publication des différents décrets concernant chacune des filières, il a été instauré pour la filière administrative depuis le 1^{er} janvier 2019 et pour la filière technique depuis le 1^{er} janvier 2020 ou 1^{er} janvier 2021 selon le cadre d'emploi des agents.

Concernant la masse salariale, retenons que :

- Le phénomène de GVT (ancienneté et compétences soutenues des agents) mentionné dans la structure de la pyramide des âges génère mécaniquement une augmentation de la rémunération des agents (avancement d'échelons, avancement de grades, point d'indice).
- La réduction des charges de fonctionnement se retrouve dans l'évolution du cout social environné d'un agent.

	2018	2019	2020
Cout annuel social moyen d'un agent	58 K€	58 K€	59 K€
Cout annuel environné moyen d'un agent	83 K€	80 K€	79 K€

4. L'ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS

4.1. L'ACCOMPAGNEMENT DES COMPETENCES

Le SDEC ÉNERGIE est particulièrement attentif à accompagner les agents tout au long de leur carrière pour faciliter leur intégration, pour proposer une évolution de poste et de responsabilités, pour renforcer la professionnalisation de nos services. Concrètement, le service Ressources Humaines traduit cet objectif par des actions opérationnelles :

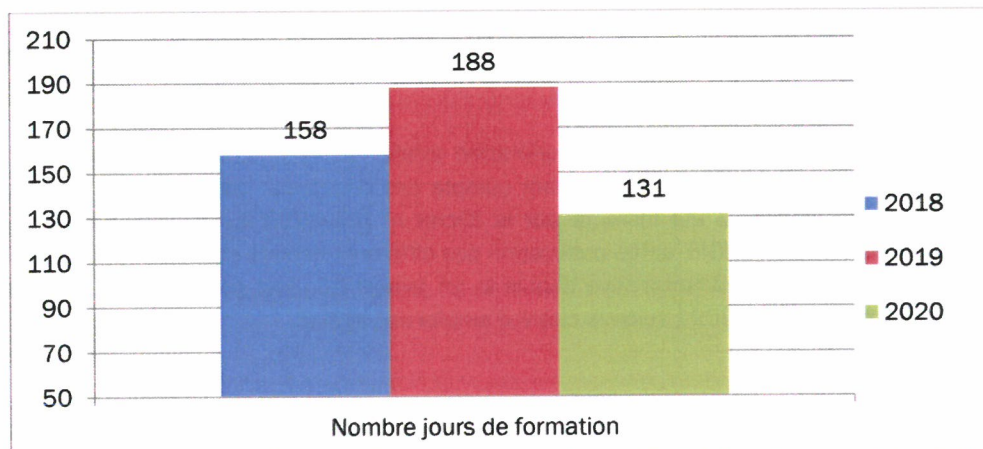
- le tutorat des agents lors de la prise en charge de nouvelles missions,
- la réalisation d'entretien et d'évaluation professionnelle,
- l'établissement de fiches de poste individuelles, précisant les missions et les objectifs de l'agent,
- le recensement des besoins de formation,
- la définition d'objectifs personnalisés.

4.4.1. La formation des agents

La formation est un outil d'accompagnement des agents dans l'exercice de leur fonction et dans la prise en charge de nouvelles missions. C'est pourquoi, le SDEC ÉNERGIE encourage la réalisation de formations qualifiantes pour doter les agents des compétences nécessaires à la réalisation de services.

Ce niveau de compétences est garanti par la formation initiale des agents et par la formation tout au long de leur vie professionnelle.

Le tableau, ci-après, montre le nombre de jours de formation suivis par les agents du syndicat.



Sur la période, le taux de bénéficiaires d'actions de formation par catégorie d'agent, s'améliore et reste à un niveau élevé quel que soit les catégories d'agents.

CATEGORIES D'AGENTS	TAUX DE PARTICIPATION PAR CATEGORIE D'AGENTS			NOMBRE D'ACTIIONS DE FORMATION		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Catégorie A	79%	100%	86%	49	86	33
Catégorie B	80%	100%	83%			
Catégorie C	71%	85%	75%			

Le nombre d'actions de formation a fortement régressé en raison de la crise sanitaire et des annulations décidées par les organismes de formations. Cette situation est très partiellement solutionnée par la généralisation des formations à distance. Depuis quelques années, le budget consacré à la formation se situe à 50 000 €. En 2020, le montant de la formation baisse nettement pour atteindre 30 000€.

4.4.2. Les concours administratifs et les examens professionnels

Au-delà de la formation professionnelle, le SDEC ÉNERGIE a toujours encouragé les agents qui s'engagent dans la préparation de concours ou d'examens professionnels. Le syndicat accorde des jours dédiés à des formations préparatoires aux épreuves.

Cette phase de préparation explique en partie la réussite des agents aux épreuves, permettant de donner un nouvel élan à leurs carrières.

Réussites d'agents aux épreuves		
2018	2019	2020
2	3	3

4.4.3. La Gestion Prévisionnel de l'Emploi et des Compétences

Tout le travail d'accompagnement des compétences va prendre une nouvelle envergure avec la mise en place de la GPEC.

La GPEC est une démarche volontariste de gestion rassemblant plusieurs outils RH en vue de prévenir les besoins en ressources humaines dans l'organisation. Elle met en cohérence les besoins d'emplois et les ressources en identifiant les besoins en compétences et en prenant en considération les évolutions technologiques, réglementaires et économiques.

C'est une démarche globale comportant quatre dimensions :

- **Une dimension quantitative**

Il s'agit d'analyser de nombreux critères comme l'évolution des effectifs par service, la répartition des agents par catégorie et par filière, la pyramide des âges, les progressions de carrières, l'organigramme des services en lien avec la stratégie du syndicat.

- Une dimension qualitative
Cette réflexion permet de formaliser la dynamique des emplois dans les services, l'évolution des missions et des compétences pour chaque métier et les moyens d'accompagnement des agents.
Elle impose un travail prospectif d'anticipation et d'identification des risques ou opportunités.
- Une dimension collective
Cette vision essentielle permet de créer une dynamique de l'ensemble des services et de faire évoluer les situations actuelles vers les objectifs attendus.
- Une dimension individuelle
Elle propose un accompagnement individuel à chaque agent (mutation, mobilité, formation ...).

4.2. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le SDEC ÉNERGIE soutient, par son financement, quatre dispositifs sociaux mentionnés dans le tableau suivant :

Participation du SDEC ÉNERGIE	2018	2019	2020
Amicale du Personnel	39,5 K€	38,8 K€	29 K€
CNAS	10,9 K€	10,9 K€	13,7 K€
Prévoyance	18 K€	18,2 K€	17 K€
Tickets restaurant Part employeur uniquement	28,5 K€	29,5 K€	36,8 K€
TOTAL	96,9 K€	97,4 K€	96,5 K€

Notons deux évolutions en 2020 :

- La baisse du versement de la subvention à l'Amicale du Personnel en raison d'une moindre activité de l'association par effet de crise sanitaire ;
- L'augmentation de la participation de l'employeur au financement des tickets restaurant en raison de l'intégration des agents mis à disposition par le CDG 14.

Dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, l'ensemble des missions d'assistante de prévention est assuré par un agent habilité qui veille à :

- L'organisation des formations obligatoires : AIPR - Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux, habilitations électriques, secourisme, manipulation d'extincteurs ;
- La mise à jour de deux registres obligatoires (accidents de service-santé & sécurité) ;
- Le renouvellement du document unique des risques ;
- La vérification annuelle de la pharmacie et du défibrillateur ;
- La réalisation d'exercices « incendie » ;
- L'actualisation des plans d'évacuation.

4.3. LE DIALOGUE SOCIAL

Le SDEC ÉNERGIE privilégie le travail du Comité d'Échanges et de Concertation (CEC) - instance de dialogue social composée de représentants d'agents et de représentant d'élus - pour traiter des dossiers relevant de l'organisation interne du syndicat et des ressources humaines.

Les travaux de CEC portent principalement sur la révision du règlement intérieur nécessaire en raison de l'actualisation de la réglementation et de la prise en compte des effets de la crise sanitaire Covid-19 :

- Les droits et obligations des agents,
- L'utilisation des outils d'information et de communication,
- L'adaptation du cycle de travail et de l'organisation du travail,
- La prise en compte du télétravail,
- Les moyens généraux,
- L'hygiène et la sécurité.

L'année 2021 sera caractérisée par la mise en place de deux événements majeurs : l'installation des Instances Représentatives du Personnel et la définition de Lignes Directrices de Gestion.

- **L'installation des Instances Représentatives du Personnel**

La déclaration des effectifs au 1^{er} janvier 2020 et 2021 valident le franchissement du seuil des 49 agents.

Le syndicat doit organiser les élections du Comité technique prévues le 22 juin 2021 et la constitution du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail. Ces deux instances ont pour vocation d'expertiser et de donner un avis consultatif sur tous les dossiers d'ordre collectif relevant des ressources humaines.

- **Les Lignes Directrices de Gestion**

Un nouveau cadre juridique vise à renforcer le dialogue social dans les collectivités territoriales par l'intermédiaire de deux dispositifs législatif et réglementaire :

- o La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de Transformation de la Fonction Publique,
- o Le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019.

Ce nouveau cadre juridique se base principalement sur la définition des Lignes Directrices de Gestion, obligatoires et propres à chaque collectivité. Elles ont pour objectif de :

- o Définir la stratégie pluriannuelle des Ressources Humaines,
- o Fixer les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels.

Elles portent notamment sur les effectifs, les emplois et compétences, le temps de travail, les conditions de travail, le parcours professionnel et l'égalité professionnelle.

PARTIE III : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021-2023

Cette dernière partie est construite selon la méthodologie chronologique suivante :

- La prise en compte des éléments majeurs du contexte général qui influencent la vision à moyen terme pour le syndicat.
- Les orientations du plan stratégique, validées par délibération du Comité syndical le 17 décembre 2020, qui fixent le cap pour le mandat en cours et qui doivent trouver leurs traductions budgétaires dans les perspectives du ROB.



1 LE CONTEXTE

Les éléments du contexte ont été largement détaillés dans le plan stratégique. Sans y revenir précisément, il convient de rappeler les trois points structurants :

- La situation économique bouleversée par la crise sanitaire Covid-19,
- La Loi de Finances 2021,
- Les évolutions dans le domaine de l'énergie.

Pour ce qui est de la situation économique, compte tenu de l'ampleur annoncée de la crise économique suscitée par la pandémie, le retour à une situation économique "normale" prendra des années et laissera probablement de graves séquelles. Dès 2020 et encore plus en 2021, le ralentissement économique, en France, est important et se caractérise notamment par une nette hausse du taux de chômage atteignant plus de 9% après plusieurs années de baisse, l'augmentation des faillites d'entreprises ...tous les secteurs de l'économie seront peu ou prou touchés.

Pour y faire face, le gouvernement met en place des mesures de soutien à l'économie dans le cadre du Plan de relance, qui se retrouvent dans la loi de finances 2021. Ce plan de relance s'appuie notamment sur des mesures de soutien à la transition énergétique.

La loi de Finances 2021, adoptée le 29 décembre 2020, après plusieurs versions, oriente le budget d'Etat vers trois priorités : la croissance verte, la compétitivité des entreprises et la cohésion sociale et l'emploi.

Parmi les actions en faveur à la croissance verte, le SDEC ÉNERGIE peut se positionner comme acteur de :

- La rénovation énergétique des bâtiments publics,
- Le développement de la filière de production d'hydrogène,
- L'encouragement aux mobilités vertes.

Dans ce contexte général de forte tension économique, le secteur énergétique est en pleine mutation voir de turbulences, notamment dans l'organisation du service public de l'électricité et du gaz :

- Pour le réseau d'électricité, le positionnement stratégique du groupe EDF dans le marché concurrentiel de l'énergie l'oblige à se réorganiser – projet HERCULE,
- Pour le réseau de gaz, l'application de la réglementation environnementale « RE 2020 » a pour effet d'interdire l'énergie gaz naturel pour toute nouvelle construction à compter du 1^{er} janvier 2021 ; à noter, les enjeux de la négociation du futur contrat de concession Gaz, pour le département du Calvados.

2 LES PERSPECTIVES 2021-2023

Le plan stratégique 2021 - 2026 est structuré autour de cinq orientations :

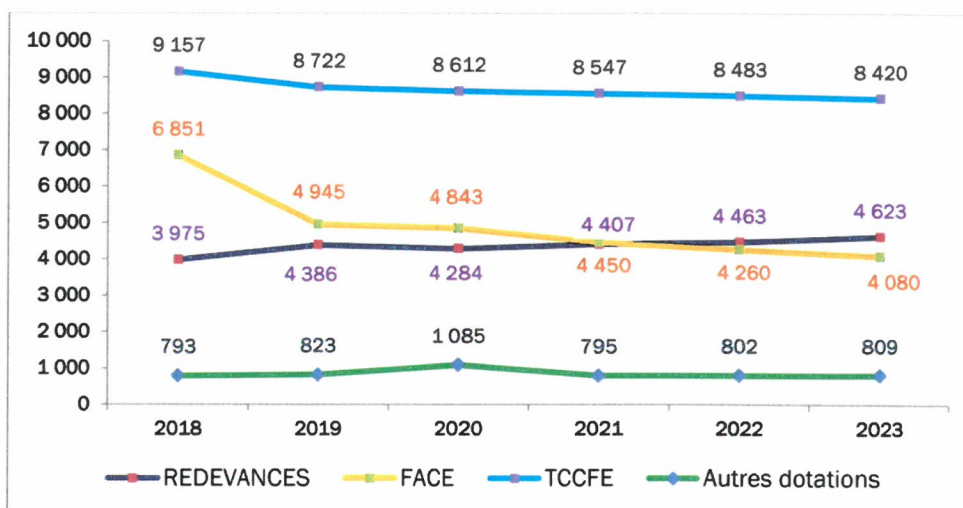
- Agir pour un aménagement des territoires cohérent et équitable,
- Etre au plus près des communes et des EPCI pour les accompagner dans leur transition énergétique,
- Accompagner le développement de la mobilité bas carbone et de ses usages,
- Renforcer les relations avec les usagers,
- Valoriser les données patrimoniales et énergétiques.

Sans oublier, une orientation support et transversale : mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des orientations stratégiques, en particulier les Ressources Humaines et les Finances.

Ce plan stratégique est fortement engagé vers la Transition Energétique, et donc le DOB doit permettre de définir le niveau d'engagement suffisant et admissible du syndicat pour l'accompagnement des actions concourant à la Transition Energétique.

Pour parvenir à cette ambition, il convient de :

- Prendre en compte les perspectives d'évolution baissières des recettes « historiques » du syndicat



- Définir les ressources mobilisables nécessaires à la réalisation des orientations,
- Mettre en œuvre de nouvelles sources de financement des actions,
- Rechercher l'équilibre financier des actions d'Energies Renouvelables et de Mobilités Durables,
- Poursuivre le déploiement des installations (Bornes de recharge électrique, Réseaux de Chaleur, Panneaux Photovoltaïques), de manière structurée avec les outils de planification (schémas directeurs, plan de déploiement) et dans un souci d'aménagement du territoire,
- Disposer de cadres juridiques solides permettant de répondre à nos objectifs (mise en œuvre de Délégations de Service Public, création de Sociétés d'Economie Mixte....).

3 LE SCENARIO ENVISAGE

Le scénario proposé pour les trois années à venir consiste à renforcer progressivement notre niveau d'investissement en faveur de la Transition Energétique tout en maintenant le niveau d'investissement sur les réseaux, car les impératifs de qualité d'énergie distribuée en tout point du département demeurent une priorité historique du syndicat :

A. Maintien du niveau de nos investissements sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public

- Réalisation de programmes d'investissements prioritaires sur le réseau basse tension d'électricité et ce, dans le cadre des engagements du contrat de concession et du second PPI 2023-2026 :
 - o renforcement du réseau basse tension pour maintenir un taux d'utilisateurs mal alimentés bien au deçà des seuils réglementaires ;
 - o renouvellement de tous les réseaux basse tension en fils nus fragiles en secteur rural ;
 - o mise en souterrain du réseau aérien basse tension torsadé, notamment en secteur exposé aux contraintes climatiques : zone littorale...



- o construction de nouveaux réseaux d'électricité basse et moyenne tension pour répondre aux besoins d'équipements publics des collectivités et des investisseurs privés ;
- o amélioration des indicateurs de qualité d'énergie électrique distribuée en zone de qualité prioritaire : Pays d'Auge....
- o engagement de programmes d'effacement des réseaux fragiles en commune urbaines.
- Renouvellement des installations d'éclairage public les plus anciennes et les plus énergivores par des installations LEDS et communicantes ;
- Construction d'installations d'éclairage public pour répondre aux attentes des collectivités ;
- Soutien au déploiement de la fibre optique particulièrement en secteur rural en coordonnant nos travaux avec ceux sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental du Calvados ;
- Achèvement de la supervision de tous les carrefours à feux gérés par le syndicat.

Pour satisfaire ces priorités, le montant d'investissement sur les réseaux s'établi à **27 000 K€ chaque année, soit 81 000 K€ sur la période 2021-2023.**

La solidité financière du syndicat et les perspectives de recettes doivent permettre la mise en œuvre de ces programmes de travaux tout en assurant un continuum du niveau des aides financières apportées aux collectivités pour soutenir leurs projets.

B. Renforcer progressivement nos investissements et nos actions d'accompagnement en faveur de la Transition Energétique

- Par la production d'énergies renouvelables :
 - o Poursuivre la réalisation de construction de centrales panneaux photovoltaïques en toiture de bâtiments publics,
 - o Opportunité de partenariats locaux pour développer des projets de centrales au sol ou d'EnR,
- Par la construction de réseaux de chaleur technique et/ou de service public de la chaleur,
- Par le soutien à la filière locale méthanisation,
- Par l'accompagnement des collectivités à la rénovation énergétique de leurs bâtiments :
 - o Suivi des consommations et des dépenses énergétiques du patrimoine bâti, analyse des contrats d'énergie...
 - o Diagnostics énergétiques du patrimoine public, programmation des investissements prioritaires et établissement des plans de financement,
 - o Réalisation des travaux d'efficacité énergétiques sur les bâtiments publics – maîtrise d'œuvre et d'ouvrage.
- Par la rénovation de l'éclairage intérieur des bâtiments publics : gymnases....
- Par un partenariat actif avec les EPCI à FP pour la mise en œuvre et le suivi de leur PCAET, l'animation de la CCTE – Commission Consultative de Transition Energétique...
- Par la sensibilisation des publics au travers notamment du renouvellement de la Maison de l'énergie,
- Par la consolidation de nos actions en faveur des mobilités bas carbone :
 - o Renforcement du maillage des IRVE en cohérence avec le schéma directeur des infrastructures de recharges pour véhicules électriques,
 - o Développement de nouveaux services associés : autopartage, vélo électrique ...,
 - o Construction d'infrastructures de mobilité hydrogène et de GNVBio.



Pour satisfaire ces priorités, le montant d'investissement en faveur de la transition énergétique s'établi **sur la période 2021-2023 à 12 000 K€.**

Compte tenu du caractère innovant de certains projets, une progressivité annuelle du niveau d'investissement est envisagée sur la base de 3 000 K€, 4 000 K€ et 5 000 K€ respectivement en 2021, 2022 et 2023.

4 LES MOYENS A MOBILISER

La réalisation de ces différents programmes sur les réseaux et pour la transition énergétique réclament de dégager des marges de manœuvres financières suffisantes :

- En mobilisant le maximum des subventions et dotations au financement des dépenses d'investissement :
 - o Continuer à maîtriser les charges de fonctionnement et les charges de personnel pour disposer d'un niveau de CAF suffisant,
 - o Optimiser la gestion des compétences optionnelles pour que leur coût de gestion soit exclusivement supporté par les collectivités adhérentes à ces compétences ou par les usagers qui en bénéficient,
- En recherchant de nouvelles recettes financières à travers différents dispositifs : fonds européens, appel à projets de type ACTEE, plan de relance, partenariats institutionnels, DETR.....,
- En évaluant la prise en charge des frais de gestion consacrés à la maîtrise d'œuvre et à la maîtrise d'ouvrage des projets...,
- En s'appuyant sur une stratégie d'achat de travaux et de services dynamiques mutualisée...,
- En adaptant et renforçant nos ressources humaines et matérielles pour mieux répondre aux évolutions de nos métiers :
 - o Renforcer nos moyens humains pour répondre aux nouvelles priorités en matière de transition énergétique (programme ACTEE – financement à 50% de l'agent recruté) ;
 - o Favoriser la formation et les plans de carrière évolutifs,
 - o Anticiper le départ d'agents par recrutement extérieur, par mobilité interne, par intégration d'alternant,
 - o Se doter d'outils métiers (informatiques...) performants.

5 LES MAQUETTES BUDGETAIRES

5.1 SYNTHESE

Après avoir détaillé la déclinaison des orientations stratégiques, nous vous présentons une synthèse des dépenses d'investissement.



DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR RESEAUX				
		2021	2022	2023
Budget principal	Réseau électricité	16 000 000	16 000 000	16 000 000
	Réseau éclairage public	8 300 000	8 300 000	8 300 000
	Réseau télécom	2 500 000	2 500 000	2 500 000
	Réseau signalisation lumineuse	200 000	200 000	200 000
TOTAL Investissement réseaux		27 000 000	27 000 000	27 000 000
DEPENSES D'INVESTISSEMENT TRANSITION ENERGETIQUE				
		2021	2022	2023
Budget principal	Efficacité énergétique EP	500 000	500 000	500 000
	Eclairage intérieur des bâtiments publics	200 000	200 000	200 000
	Rénovation énergétique des bâtiments publics	500 000	2 000 000	2 700 000
	Réseau technique de chaleur	670 000	400 000	400 000
	Méthanisation	100 000	100 000	100 000
	H2	0	0	300 000
Budget annexe "ENR"	Photovoltaïque en toiture	530 000	500 000	500 000
	Photovoltaïque au sol	200 000	0	0
Budget annexe "Mobilité"	IRVE	300 000	300 000	300 000
TOTAL Transition énergétique		3 000 000	4 000 000	5 000 000
ANNEE		2021	2022	2023
Nombre d'agents en ETP		60	60	61

5.2 MAQUETTE BUDGETAIRE PAR BUDGET

Après cette synthèse permettant une vision d'ensemble, nous vous proposons la maquette budgétaire de chaque budget qui retrace les masses budgétaires au niveau des chapitres sans prendre en compte les opérations d'ordre et les résultats reportés des sections.



SDEC ENERGIE	LE BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL Maquette budgétaire 2021-2023
---------------------	---

Année	2021	2022	2023
Nombre de projets réseau technique de chaleur	5	4	4
Nombre de projets efficacité énergétique bât	15	40	54
Nombre de station H2	0	0	1
Nombre d'agents	61	61	62

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
---------------------------	--	--	--	--	--	--

DEPENSES				RECETTES			
CHAPITRES	MONTANTS			CHAPITRES	MONTANTS		
	2021	2022	2023		2021	2022	2023
011 - Charges à caractère général	7 600 000	7 600 000	7 600 000	013 - Atténuation de charges	40 000	40 000	40 000
Charges liées aux compétences EP/SL/GC	3 000 000	3 000 000	3 000 000	70 - Produits des services	75 000	75 000	75 000
Charges liées à l'achat d'énergie	3 500 000	3 500 000	3 500 000	73 - Impôts et taxes (TCCFE)	10 100 000	10 000 000	9 900 000
Charges liées à la compétence H2	100 000	100 000	100 000	74 - Participation des collectivités	13 625 000	14 475 000	14 885 000
Charges de fonctionnement	1 000 000	1 000 000	1 000 000	Travaux réseaux	3 500 000	3 500 000	3 500 000
012 - Charges du personnel	3 629 500	3 700 000	3 800 000	Travaux Energie	600 000	1 600 000	2 160 000
014 - Atténuation de produits	1 900 000	1 900 000	1 900 000	Entretien éclairage public, SL et GC telecom	3 000 000	3 000 000	3 000 000
65 - Autres charges de gestion courante	300 000	350 000	350 000	Achat énergie pour EP/SL	3 500 000	3 500 000	3 500 000
66 - Charges financières	300 000	250 000	200 000	Remboursement étagement charges	2 900 000	2 750 000	2 600 000
67 - Charges exceptionnelles	300 000	300 000	300 000	Energies (CEP, études...)	75 000	75 000	75 000
Sous total	14 029 500	14 100 000	14 150 000	Divers	50 000	50 000	50 000
CAF brute	14 960 500	15 640 000	15 900 000	75 - Autres produits de gestion courante (R1,R2,Orange,CEE...)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
TOTAL	28 990 000	29 740 000	30 050 000	77 - Produits exceptionnels	150 000	150 000	150 000
TOTAL	28 990 000	29 740 000	30 050 000	TOTAL	28 990 000	29 740 000	30 050 000

SECTION D'INVESTISSEMENT						
--------------------------	--	--	--	--	--	--

DEPENSES				RECETTES			
CHAPITRES	MONTANTS			CHAPITRES	MONTANTS		
	2021	2022	2023		2021	2022	2023
16 - Emprunts et dettes	2 600 000	2 500 000	2 400 000	CAF	14 960 500	15 640 000	15 900 000
20 - Immobilisations incorporelles	300 000	300 000	300 000	10 - Dotations (affectation résultat)	6 205 000	7 835 000	8 810 000
21 - Immobilisations corporelles	1 670 000	2 900 000	3 600 000	13 - Subvention investissement	9 750 000	9 550 000	9 350 000
Transition Energétique - Réseau technique chaleur	670 000	400 000	400 000	FAce	4 500 000	4 300 000	4 100 000
Transition Energétique - éclairage intérieur des bâtis publics	200 000	200 000	200 000	PCT	600 000	600 000	600 000
Transition Energétique - méthanisation	100 000	100 000	100 000	Fonds de concours	2 500 000	2 500 000	2 500 000
Transition Energétique - programme ACTEE	500 000	2 000 000	2 700 000	Tiers publics - ENEDIS	650 000	650 000	650 000
Autres (aménagement locaux, véhicules...)	200 000	200 000	200 000	Tiers privés	1 500 000	1 500 000	1 500 000
23 - Travaux d'investissement	25 000 000	25 000 000	25 300 000	16 - Emprunts	500 000	0	0
Réseaux	24 500 000	24 500 000	24 500 000	45B2 - Autres recettes	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Transition Energétique - Stations Hydrogène, programme efficacité énergétique éclairage public	500 000	500 000	800 000				
26 - Participation financière - SEM	200 000	0	0				
45 - Travaux sous mandat - réseau telecom	2 500 000	2 500 000	2 500 000				
TOTAL	32 270 000	33 200 000	34 100 000	TOTAL	32 415 500	34 025 000	35 060 000
RESULTAT DE LA SECTION	145 500	825 000	960 000				

NB 1 : La maquette budgétaire est exprimée sans les opérations d'ordre ni les reports de résultats de l'exercice N-1



SDEC ENERGIE **LE BUDGET PRIMITIF ANNEXE "Energies Renouvelables"**
Maquette budgétaire 2021-2023

Année	2021	2022	2023
Nombre de projets PV cumulés mis en service	15	22	29
Nombre de nouveaux projets PV	7	7	7

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
CHAPITRES	MONTANTS			CHAPITRES	MONTANTS		
	2021	2022	2023		2021	2022	2023
011 - Charges à caractère général	16 430	16 750	17 100	70 - Vente de produits des services	60 000	88 000	116 000
Charges indirectes	6 840	6 970	7 100	74 - Subventions d'exploitation	7 500	11 000	14 500
Charges directes	9 590	9 780	10 000	75 - Autres produits de gestion courante	0	0	0
012 - Charges du personnel	30 750	31 500	32 300	76 - Produits financiers	0	0	0
022 - Dépenses imprévues	5 000	5 000	5 000	77 - Produits exceptionnels	0	0	0
65 - Autres charges de gestion courante	0	0	0				
66 - Charges financières	0	0	0				
67 - Charges exceptionnelles	5 000	5 000	5 000				
Sous total	57 180	58 250	59 400				
CAF brute	10 320	40 750	71 100				
TOTAL	67 500	99 000	130 500	TOTAL	67 500	99 000	130 500

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES REELLES				RECETTES REELLES			
CHAPITRES	MONTANTS			CHAPITRES	MONTANTS		
	2021	2022	2023		2021	2022	2023
020 - Dépenses imprévues	10 000	10 000	10 000	CAF	10 320	40 750	71 100
20 - Immobilisation incorporelles	5 000	5 000	5 000	10 - Dotations (affectation résultat)	0	0	0
21 - Immobilisations corporelles	5 000	5 000	5 000	13 - Subvention investissement	52 500	52 500	52 500
23 - Travaux ENR	730 000	500 000	500 000				
TOTAL	750 000	520 000	520 000	TOTAL	62 820	93 250	123 600
RESULTAT DE LA SECTION	-687 180	-426 750	-396 400				

NB 1 : La maquette budgétaire est exprimée sans les opérations d'ordre ni les reports de résultats de l'exercice N-1

NB 2 : La section de fonctionnement est équilibrée par le versement d'une subvention d'équilibre et la section d'investissement est excédentaire par le versement de la dotation initiale en 2018 d'un montant d'1,5 M€.



SDEC ENERGIE				LE BUDGET PRIMITIF ANNEXE "Mobilité Durable"			
Maquette budgétaire 2021-2023							
Année	2021	2022	2023				
Nombre d'IRVE cumulées	236	245	254				
Nombre de nouvelles IRVE accélérées	3	3	3				
Nombre de nouvelles IRVE rapides	5	5	5				
Nombre de nouvelles IRVE hors schéma directeur	1	1	1				
Taux d'augmentation des tarifs	20%	15%	10%				
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES REELLES				RECETTES REELLES			
CHAPITRES	MONTANTS			CHAPITRES	MONTANTS		
	2021	2022	2023		2021	2022	2023
011 - Charges à caractère général	307 000	317 000	327 000	70 - Vente de produits des services	99 120	118 335	134 950
Charges indirectes	7 000	7 000	7 000	74 - Subventions d'exploitation	2 600	3 900	5 200
Charges directes	300 000	310 000	320 000	75 - Autres produits de gestion courante	0	0	0
012 - Charges du personnel	30 750	31 500	32 000	76 - Produits financiers	0	0	0
022 - Dépenses imprévues	5 000	5 000	5 000	77 - Produits exceptionnels	255 000	245 000	235 000
65 - Autres charges de gestion courante	0	0	0				
66 - Charges financières	0	0	0				
67 - Charges exceptionnelles	10 000	10 000	10 000				
Sous total	352 750	363 500	374 000				
CAF brute	3 970	3 735	1 150				
TOTAL	356 720	367 235	375 150	TOTAL	356 720	367 235	375 150
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES REELLES				RECETTES REELLES			
CHAPITRES	MONTANTS			CHAPITRES	MONTANTS		
	2021	2022	2023		2021	2022	2023
020 - Dépenses imprévues	10 000	10 000	10 000	CAF	3 970	3 735	1 150
20 - Immobilisation incorporelles	0	0	0	10 - Dotations (affectation résultat)	0	0	0
21 - Immobilisations corporelles	5 000	5 000	5 000	13 - Subvention investissement	35 000	35 000	35 000
23 - Travaux MD	300 000	300 000	300 000				
TOTAL	315 000	315 000	315 000	TOTAL	38 970	38 735	36 150
RESULTAT DE LA SECTION	-276 030	-276 265	-278 850				
NB 1 : La maquette budgétaire est exprimée sans les opérations d'ordre ni les reports de résultats de l'exercice N-1							
NB 2 : La section de fonctionnement est équilibrée par le versement d'une subvention d'équilibre et la section d'investissement est excédentaire par le versement de la dotation initiale en 2018 d'un montant de 2,1 M€.							